TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 545 — 16 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 26 DÉCEMBRE 1978

LE PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL DU P.C. CHINOIS

Des personnalités proches de M. Teng Hsiao-ping ont été promues

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Deux pays en crise

Affrontements en Turquie

On ne peut qualifier simplement de « terrorisme » ce qui, pendant quarante-huit heures, a mis à feu et à sang la ville turque de Kahramanmaras, en Anatolie, à 630 kilomètres au sud-est d'Ankara. Depuis le début de l'année, les attentats isolés avaient fait entre huit cents et mille morts dans l'ensemble du pays ; mais deux jours de véritables combats se sont traduits par un bilan de quatre-vingts morts selon le gouvernement, deux cents selon l'opposition, et plus de mille blessés. Assiste-t-on à un début de guerre civile et quels en sont les combattants ?

S'agissant de la Turquie, et plus particulièrement de ses provinces orientales, dont les populations sont très mélangées sur le double plan ethnique et religieux, les enjeux se recoupent et parfois se confondent. Les rivalités des sectes peuvent provoquer des affrontements politiques, et le nationalisme turc, si vigilant dans tous les camps, peut s'inspirer d'idéologies marquées tantôt par le marxisme, tantôt par l'anti-marxisme.

Le déroulement apparent des combats de Kahramanmaras ressemble à celui d'épisodes identiques qui se sont produits dans six villes de l'Est et du Sud-Est anatolien depuis le début de l'année. Deux instituteurs progressistes sont assassinés le 21 décembre. Le lendemain, des militants d'extrême droite empêchent la cérémonie religieuse et leurs slogans assimilent communistes et « alévites », c'est-à-dire musulmans chiites. Les émeutes se développent, la rue est aux hommes de main. Le 23 décembre, ceux-ci attaquent les bâtiments officiels et ceux des partis de gauche. Le 24, un millier de militants de droite, scandant des slogans religieux, allument des incendies et veulent s'en prendre à la préfecture et à l'hôpital pour y achever plusieurs centaines de blessés. L'arrivée d'un bataillon de parachutistes ramène le calme.

Comme s'il avait saisi l'occasion de ce drame pour jouer sa carte, M. Suleyman Demirel, chef de l'opposition conservatrice, a immédiatement demandé la démission du gouvernement de M. Bulent Ecevit. Or M. Demirel, qui fut lui-même au pouvoir jusqu'en janvier dernier, ne s'y maintint que par l'alliance des deux formations dont la responsabilité, au moins idéologique, apparaît derrière l'anarchie même qu'elles dénoncent.

Les « loups gris » du Parti du mouvement nationaliste du colonel Türkes sont les commandos masqués d'une extrême droite dont on ne saurait nier qu'elle a une base ouvrière. Le Parti du salut national de M. Necmettin Erbakan mène à leurs côtés une campagne qui associe l'industrialisation de la Turquie, sa transformation en nation moderne, et le développement de l'islam par l'abrogation des mesures de laïcisation de Kemal Ataturk. M. Demirel, réduit aux forces du Parti de la justice, n'aurait guère de poids. Le voilà contraint d'exploiter les émeutes pour tenter de revenir au pouvoir. Ce ne serait pas le premier homme d'Etat modéré à entretenir des amitiés dangereuses.

Le hasard seul n'est pas en cause. Cette aggravation des incidents intervient au moment où M. Ecevit, revenant d'une tournée en Scandinavie, a obtenu une assistance économique appréciable. Depuis près d'un an, il s'évertue à redresser un pays en crise profonde, tandis que la Turquie semble devenue la proie de services secrets étrangers et d'organisations clandestines intérieures qui s'acharnent à exploiter ses divisions pour l'empêcher d'être maîtresse de son destin.

Il y a trop de partenaires en coulisses pour qu'on discerne lequel d'entre eux mène le jeu. S'agit-il de contraindre l'état-major à intervenir, alors même qu'il affecte de rester neutre ? C'est de son appui que dépend le sort du cabinet Ecevit. Mais il n'est pas exclu que les chefs militaires soient divisés. Dans l'immédiat, l'optimisme du chef du gouvernement est difficile à partager. (Lire page 4.)

Les manifestations en Iran prennent un tour anti-américain

Après une accalmie relative d'une semaine, la crise a rebondi en Iran, où de nombreux heurts sanglants entre manifestants et soldats ont fait, selon une première estimation de l'opposition, près d'une cinquantaine de morts à Téhéran, à Méched, à Tabriz et dans plusieurs autres villes de province. Dans la capitale, les manifestations ont pris dimanche un tour nettement anti-américain, et plusieurs milliers de jeunes qui essayaient de donner l'assaut à l'ambassade des Etats-Unis ont été repoussés par les « marines » chargés de la protection de la mission diplomatique américaine.

Dans la matinée du lundi 25 décembre, de nouvelles manifestations étaient signalées dans le centre de la capitale, où plusieurs centaines d'étudiants et de lycéens tentaient de s'approcher de l'ambassade. L'armée a tiré pour disperser les manifestants.

A Téhéran, les premiers incidents avaient éclaté samedi à l'ouverture des collèges, fermés depuis plusieurs semaines. Constatant que les grèves des cours et les manifestations continuaient, le gouvernement a ordonné à nouveau la fermeture des établissements scolaires. Dimanche, les « marines » américains ont lancé des grenades lacrymogènes pour repousser plusieurs milliers d'étudiants iraniens qui cherchaient à prendre d'assaut l'ambassade des Etats-Unis aux cris de *« mort au chah »*, *« mort à Jimmy Carter »*. Les manifestants ont lancé des cailloux et des briques par-dessus le mur d'enceinte que plusieurs étudiants ont tenté d'escalader. Mais les gaz lacrymogènes les ont obligé à reculer. Les étudiants se sont finalement dispersés au bout de trois heures non sans avoir mis le feu à une voiture officielle de l'ambassade. Dans d'autres quartiers de Téhéran, de jeunes manifestants ont mis le feu à des voitures et camions. Le siège de la compagnie aérienne El Al a été attaqué : ses vitrines ont été brisées et des inscriptions pro-palestiniennes inscrites sur la façade du bâtiment.

Les manifestations contre les Etats-Unis ont commencé vingt-quatre heures après l'assassinat à Ahwaz, dans le sud-est du pays, de M. Paul Grimm, sous-directeur américain d'une société pétrolière travaillant pour la NIOC (Compagnie nationale iranienne des pétroles). Quelques jours avant son assassinat, M. Paul Grimm avait reçu une note menaçante : *« On vous a dit de rentrer dans votre pays. Il n'y aura plus de nouvel avertissement. »*

« Liquidés » s'ils ne quittent pas le pays

Le directeur de la société, M. Georges Link, avait, il y a environ six semaines, échappé à un attentat et regagné les Etats-Unis.

Selon l'agence américaine UPI, une liste de vingt-deux personnes a été rendue publique après l'attentat d'Ahwaz. Elle comprendrait les noms de hauts fonctionnaires américains du pétrole appelés à être *« liquidés » « s'ils quittent pas immédiatemnt le pays »*. Dimanche, des agents de la sécurité américaine sont arrivés à Téhéran pour y étudier les moyens de renforcer la protection des ressortissants américains.

A Meched, la situation s'était détériorée, samedi, lorsque des militaires avaient tenté de disperser les quelque cinq cents personnes qui se tenaient en permanence devant le domicile de l'ayatollah Chirazi pour le protéger des incursions de la police ou de l'armée. Ces incidents avaient fait vingt et un morts et près de quatre-vingt blessés. L'enterrement, dimanche, de huit de ces victimes réunissait selon certaines informations cent mille personnes, qui ont défilé en procession derrière les chefs religieux chiites. La ville était paralysée par une grève générale de protestation contre les violences de la veille, et la colère était telle que trois militaires en civil, reconnus dans la foule et accusés aussitôt d'être des délateurs, étaient lynchés à mort.

Sur le plan politique, l'impasse demeure totale. M. Sadighi, ancien « mossadeghiste » chargé par le chah de former une équipe gouvernementale civile, s'est vu opposer une fin de non-recevoir par la plupart des personnalités libérales qu'il a contactées et sa tentative est considérée comme ayant peu d'avenir dans le climat actuel. D'autre part des rumeurs persistantes font état d'une fatigue physique du premier ministre, le général Ghlam Reza Azhari, qui aurait souffert d'une déficience cardiaque. Le Parlement qui avait été mis en congé d'hiver il y a quelques jours, a été convoqué en session extraordinaire pour mercredi. Une journée de deuil et de manifestations sera organisée mardi à Meched, à l'appel de l'ayatollah Khomeiny.

AU JOUR LE JOUR

Il existe !

Pour la première fois, cette année les P.T.T. n'auront pas répondu aux enfants qui, écrivant au Père Noël, tenaient à poster eux-mêmes leur lettre pour être sûrs qu'on ne les oublie pas.

Mesure d'économie ou simple constatation qu'à voir le bonhomme en rouge à tous les coins de rue notre progéniture n'y croit plus ?

Mais on peut être sûr d'une chose, c'est que, pour les marchands de jouets, de champagne, de foie gras, de saumon, de bijoux, de pâtisserie, de livres, de disques, de gadgets, de paquets-cadeaux et de paquets de cadeaux, le Père Noël existe. Ils l'ont rencontré.

BERNARD CHAPUIS.

Deux impasses diplomatiques

• Le sommet Brejnev-Carter est reporté après la visite de M. Teng Hsiao-ping aux États-Unis
• Les négociations israélo-égyptiennes n'ont pas été débloquées

M. Vance est rentré dimanche soir 24 décembre à Washington après avoir enregistré deux demi-échecs :

● A GENEVE, le secrétaire d'Etat n'est pas parvenu, en dépit d'une journée supplémentaire de négociations, à mettre au point avec M. Gromyko un accord final sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2) et une date pour un prochain sommet Brejnev-Carter, qui reste cependant à l'ordre du jour.

● A BRUXELLES, la rencontre de M. Vance avec MM. Dayan et Khalil, respectivement ministre israélien des affaires étrangères et premier ministre égyptien, n'a pas abouti à relancer les négociations de paix entre Jérusalem et Le Caire. Aucune date, en particulier, n'a été fixée pour la reprise des pourparlers israélo-égyptiens (lire page 3).

Les Israéliens continuent notamment à juger inacceptables les demandes égyptiennes qui visent à lier l'établissement de relations diplomatiques entre Le Caire et Jérusalem au règlement global du problème palestinien.

Un coup de semonce soviétique

De notre envoyé spécial

Genève. — Le demi-échec subi par M. Vance dans ses laborieuses négociations avec M. Gromyko s'explique-t-il en partie par la mauvaise humeur de l'Union soviétique devant le récent rapprochement sino-américain ? C'est la question qu'on se posait, samedi soir 23 décembre, à Genève, et l'on avait tendance, dans la délégation américaine, à y répondre plutôt par l'affirmative. La veille encore, on considérait en effet, du côté américain, la négociation sur les armements stratégiques comme terminée. Quelques détails affirmait-on, restaient seulement à régler, et il fallait aussi harmoniser les versions en anglais et en russe de cet accord SALT 2 en discussion depuis 1972.

C'est samedi matin, après que chaque délégation ait pris contact avec sa capitale respective, que de nouvelles difficultés sont apparues. D'où la décision de MM. Gromyko et Vance de poursuivre leurs discussions samedi après-midi. Le temps ne fit rien à l'affaire, et vers 20 heures, les chefs des diplomaties américaine et soviétique devaient convenir devant les journalistes de leur demi-échec. *« Nous avons réussi à nous entendre sur la plupart des questions »*, déclara notamment M. Vance, mais des négociations supplémentaires seront encore nécessaires avant de parvenir à un accord complet. Ces négociations devraient se dérouler au niveau des experts et ne pas exiger une nouvelle rencontre au niveau des ministres. Le principe d'un sommet Brejnev-Carter a également été retenu, ont ajouté MM. Vance et Gromyko, mais aucune date n'a été fixée, ce sommet ne devant avoir lieu que lorsque l'accord SALT 2 aura été conclu.

Le plus clair résultat des trois jours de négociations de Genève est donc de reporter au lendemain de la visite que M. Teng Hsiao-ping doit effectuer à Washington (le 29 janvier très exactement), le sommet Brejnev-Carter. Ce report ne devrait pas déplaire aux Soviétiques qui préfèrent manifestement voir comment M. Teng Hsiao-ping sera reçu à Washington avant de se prononcer définitivement sur la normalisation des relations américano-chinoises. Les commentateurs soviétiques ont déjà été nets sur ce point : le Kremlin ne peut pas s'opposer à ce que deux pays établissent des relations diplomatiques, mais il ne peut pas non plus rester insensible aux motivations qui régissent cette normalisation.

Du côté soviétique comme du côté américain, on se refuse à préciser sur quels points ont été effectués des progrès à Genève et sur quels problèmes achoppe encore la conclusion de l'accord SALT 2. On pense cependant que l'un des problèmes à résoudre serait celui du codage des signaux radio grâce auxquels les Soviétiques guident certains de leurs missiles. Il s'agit là d'un problème nouveau, pour les experts américains, les Soviétiques n'ayant commencé à coder leurs signaux qu'en juillet dernier, ce qui rendrait très difficile certaines vérifications de l'application d'un éventuel accord. Avant la rencontre de Genève, les Américains avaient fait savoir qu'ils demanderaient aux Soviétiques d'abandonner cette pratique. Ils l'ont certainement fait, d'autant plus que l'affaire avait soulevé pas mal d'émotion parmi les sénateurs hostiles à un accord SALT 2, et les Soviétiques ont sans doute refusé de donner les assurances exigées.

Il semble aussi qu'on ait été quelque peu irrité à Moscou par l'attitude de certains responsables américains, qui considéraient la négociation de Genève terminée avant même d'avoir commencé. Le Kremlin avait été en particulier agacé par les allusions faites au début de la semaine par M. Carter à sa rencontre avec M. Brejnev ainsi que par certaines déclarations de M. Brzesinski, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale. Samedi, en particulier, la Pravda avait vivement reproché à M. Brzezinski de rechercher en même temps que la conclusion d'un accord SALT, le renforcement de la puissance militaire américaine.

L'échec enregistré par M. Vance à Genève n'est cependant pas considéré comme trop grave du côté américain. L'accord SALT 2 est en bonne voie et sa conclusion est proche, en dépit du coup de semonce soviétique, estimait-on samedi soir.

JACQUES AMALRIC.

Les « cent jours » de Jean Paul II

Cité du Vatican. — « Qui est ce Wojtyla ? » s'interrogeaient fébrilement les Romains le jour de l'élection de Jean Paul II.

En quelques jours, le nouveau pape est devenu un personnage familier : on connaît par cœur ses intonations, son humour slave, sa manière de se précipiter sur la foule pour serrer des mains et empoigner les enfants. On a appris à dire « Wojtyla » avec l'accent, comme on disait jadis Montini ou Roncalli.

Mais l'interrogation demeure. Qui est ce pape venu de l'Est ? Quelle couleur aura son pontificat ? Les colloques se multiplient sur ce thème et, c'est significatif aussi, nul n'aurait songé à débattre de Jean Paul Ier aussitôt après son élection.

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

On accorde généralement cent jours aux nouveaux chefs d'Etat pour se révéler. L'ex-archevêque de Cracovie était élu le 16 octobre. Cela nous mène jusqu'à la mi-février. Jean Paul II est parti en flèche dans certains domaines parce qu'il avait besoin d'un consensus populaire. Mais il s'est montré très prudent dans d'autres, car il devait s'assurer la confiance de la Curie, du collège des cardinaux et de certains gouvernements. D'où l'étrange impression que donne ce début de pontificat : beaucoup de dynamisme, peu d'orientations.

Il a suffi de quelques jours à Jean Paul II pour conquérir la plupart des catholiques. C'était une gageure, l'ex-archevêque de Cracovie devant assurer une double succession : après un Paul VI tourmenté et un peu distant, on attendait un homme simple et souriant. Jean Paul Ier avait souri. Ce n'était apparemment pas suffisant. Pour que, après lui, le cardinal Wojtyla ait réussi à s'imposer si vite, il faut croire que les catholiques attendaient autre chose : un chef, sûr de lui, qui offrirait des certitudes dans un monde hésitant ; mais un chef moderne, ayant acquis une expérience *« sur le terrain »* et qui n'avance pas à reculons. Le Vénitien fragile a servi de faire-valoir au skieur polonais. *« N'ayez pas peur,* répète celui-ci dans ses déplacements, *je suis le pape. »*

Jean Paul II devait, avant tout, se faire adopter des Italiens. Il y a réussi au-delà de toute espérance. Non seulement sa nationalité n'est pas un obstacle, mais elle favorise le consensus. On peut l'attribuer entre autres choses, à la souplesse des Italiens qui s'adaptent à tout. Et aussi à la fascination qu'exercent sur eux certains *stranieri* (étrangers) dont le style sportif et direct est aux antipodes de l'onctuosité ecclésiastique. *« Wojtyla est un homme ! »*, s'exclame-t-on avec admiration. Des bruits significatifs ont couru sur son prétendu mariage avant d'entrer au séminaire. Beaucoup d'Italiens étaient prêts à les croire, alors qu'ils n'auraient imaginer ni un Montini ni un Luciani amoureux. Informé des rumeurs qui couraient sur son compte, le pape se serait exclamé : *« C'est une expérience qui me manque ! »*

Ce genre de bon mot est très apprécié en Italie. Dans ses rencontres avec les fidèles, Jean Paul II en use volontiers, et parfois abuse. Mais sans le ton vieillot de Jean Paul Ier. On lui passe, du reste, beaucoup de choses, en es mettant sur le compte des coutumes slaves. Parfois, c'est bien pratique : chacun pouvait interpréter à sa guise — geste politique ou spontanéité orientale — l'accolade que le pape avait donnée, le12 novembre, au maire communiste de Rome, M. Argan.

En novembre et en décembre — mois creux pour le tourisme, — la grande salle des audiences n'a pas désempli. Faute de place, il a même fallu organiser des pré-audiences dans la basilique Saint-Pierre. Visiblement, la foule apprécie le style de Jean Paul II : il va vers elle au lieu de fuir, répond aux questions d'inconnus. Le maître des cérémonies, Mgr Virgilio Noe, qui avait des sueurs froides les premiers jours, s'y est fait. *« Laissez, laissez, il aime bien »*, l'a-t-on entendu dire aux accompagnateurs le jour où le pape a brusquement tourné les talons près de la porte Sainte-Anne pour aller saluer quelqu'un.

(Lire la suite page 6.)

Plusieurs évêques français invitent les chrétiens à ne pas se résigner au chômage

(Lire page 5.)

70 ANS ET 700 DISQUES

Herbert von Karajan et son livre de vie

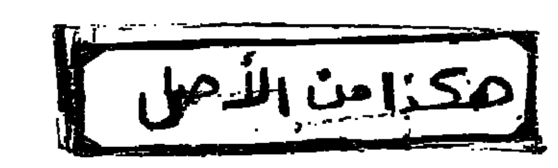
Son soixante-dixième anniversaire, le 5 avril dernier, et un « Grand Echiquier », en juin, ont déclenché des flots de papier imprimé retraçant sa carrière souvent de manière quelque peu romancée, où l'« empire Karajan », le « système Karajan », son auto de course, son voilier, son jet, son épouse, tenaient autant de place que son art. Un accident de santé survenu au pupitre de la Philharmonique de Berlin, a tenu, quelques mois plus tard, les journalistes en haleine.

Aujourd'hui, tout ce bruit, pas toujours plaisant ou complaisant, s'est éteint, et Herbert von Karajan a repris sa course sans ralentir son rythme, tourné plus que jamais vers l'avenir : il vient de commencer à Berlin l'enregistrement de « Pelléas et Mélisande », de Debussy, avec Frederica von Strade et Richard Stillwell ; il prépare pour Pâques, à Salzbourg, « Don Carlo », de Verdi, et la « Missa solemnis », de Beethoven, qui sera télévisée en mondovision ; en juin, il viendra à Paris pour deux concerts ; l'été prochain, il mettra en scène « Aïda », dans la ville de Mozart, puis s'embarquera avec la Philharmonique de Berlin pour le Japon et la Chine, où il donnera, en octobre, deux concerts à Changhaï et deux à Pékin, avant d'entreprendre l'enregistrement qui lui tient le plus à cœur, celui de « Parsifal », qu'il doit monter à Salzbourg pour Pâques 1980...

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)

PAGES 7 A 10 :
LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ANNÉE 1978



EUROPE

Confédérale et supranationale

par MAURICE DUVERGER

AU début de ce mois, la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement a mis en lumière l'un des aspects de l'Europe des Neuf : son aspect confédéral, que M. Giscard d'Estaing souligne souvent. Le président de la République a contribué à le renforcer en décidant ses partenaires à se revoir régulièrement, trois fois par an, et à donner un caractère d'institution à ces rencontres, souligné par le nom nouveau de « Conseil européen ». Ce dernier tend à devenir le véritable exécutif de la Communauté, où se prennent les décisions fondamentales. Mais cet organe issu de la pratique se superpose à ceux créés par le traité de Rome, qui gardent toutes leurs prérogatives.

Ils viennent de le montrer ces dernières semaines. Coup sur coup, la France a été mise en minorité au conseil des ministres, le 20 novembre à propos du budget et le 19 décembre à propos des prix agricoles et des montants compensatoires. Entre-temps, elle l'a été le 14 décembre à l'Assemblée de Strasbourg, également à propos du budget. Elle s'oppose toujours à ses huit partenaires sur une question fondamentale : l'accord commercial avec les Etats-Unis, négocié par la Commission de la Communauté.

Tout cela est normal. Si la règle de l'unanimité s'applique au Conseil européen, non prévu par les traités, ils ont introduit la règle de la majorité dans les institutions créées par eux. Au conseil des ministres (qu'il ne faut pas confondre avec le Conseil européen), chaque Etat dispose d'une voix pour les votes à majorité simple, ce qui permet aux petites nations (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark, Irlande), qui représentent ensemble trente millions d'habitants, d'imposer leur volonté aux autres, qui en représentent deux cent vingt-cinq millions ! Heureusement, la majorité qualifiée est exigée dans la plupart des cas. Elle ne peut pas être réunie par les quatre grands Etats seulement. Mais elle peut l'être contre l'un d'entre eux : c'est-à-dire contre la France,

Le visage supranational

Tel est le second visage de la Communauté : un visage *supranational*. Il est seul conforme aux traités. En droit, l'Europe est confédérale pour les compétences futures qui pourraient être accordées aux organes communautaires : elles exigent en effet de nouveaux accords, qui requièrent l'unanimité. Mais l'Europe est supranationale pour les compétences que les traités ont déjà transférées à la Communauté : du moins depuis le 31 décembre 1969, où a pris fin la période transitoire.

Cependant, le système a été bloqué par le général de Gaulle. Il a fait maintenir la pratique de l'unanimité dans les décisions du conseil des ministres, à la suite des accords du Luxembourg, le 28 janvier 1966. La France y déclare que *« lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion devra se poursuivre jusqu'à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime »*. Mais ses partenaires constatent de leur côté qu'*« une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement »*.

Jusqu'en 1975, ces accords ont été appliqués de façon systématique. La règle de l'unanimité a été maintenue en fait. Mais la réunion des chefs de gouvernement des 9 et 10 décembre 1974 a marqué un recul de la France sur ce terrain. En même temps qu'il faisait accepter le nom et le rythme du Conseil européen, M. Giscard d'Estaing acceptait *« de renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des Etats membres la décision sur toute question »*. Cependant, il maintenait expressément la position de la France définie dans les accords du Luxembourg.

Nous les avons invoqués le 20 novembre dernier, à propos du budget de la Communauté, en faisant valoir qu'il s'agissait d'une question *« vitale »*, exigeant l'unanimité. Le conseil des ministres n'en a pas tenu compte, ni l'Assemblée de Strasbourg, qui vient de voter les crédits que nous refusons. Comment allons-nous réagir ? La question est très importante, car notre recul créerait un précédent capital. Voilà un bon test pour l'Europe confédérale, qui définit la doctrine du président de la République. Il faut reconnaître que notre position n'est pas facile. La valeur juridique des accords de Luxembourg prête à contestation. Leur maintien exige une volonté politique sans faille.

Sur ce terrain, nos partenaires sont en forte position de droit. Mais à vouloir appliquer les textes à la lettre, on risquerait de faire sauter la Communauté tant que l'unité européenne ne sera pas fortement ressentie au niveau des citoyens. Sur d'autres terrains juridiques d'ailleurs, nous aurions des moyens de riposter. Il faudra bien poser un jour le problème de la Cour de justice des Communautés et de son étrange jurisprudence. D'ordinaire, les juridictions internationales se montrent prudentes, afin d'acquérir une autorité morale qui fortifie leurs décisions. Celle-ci est moins un tribunal impartial qu'un organe politique, dominé par la volonté d'étendre au maximum les pouvoirs supranationaux des autorités communautaires. Son interprétation des traités pousse toujours dans le même sens, jusqu'aux limites du droit, sinon au-delà.

Une telle attitude est d'autant plus inquiétante que le droit communautaire est directement applicable aux citoyens des Etats et qu'il prime le droit national. Notre Cour de cassation le reconnaît expressément. Elle-même et le Conseil d'Etat peuvent être obligés de se plier à l'interprétation des traités donnée par la Cour européenne. La Communauté va-t-elle évoluer ainsi vers le *« gouvernement des juges »*, souvent critiqué dans le système fédéral des Etats-Unis ? Cette question mériterait que la France y porte une attention particulière.

En vérité, l'Europe n'est ni confédérale ni supranationale. Elle est *à la fois* confédérale et et le domaine des décisions. Le Conseil européen est une autorité supérieure qui définit les grandes orientations et agit seul dans le domaine politique. Les institutions communautaires n'ont que des pouvoirs économiques, à un plan subordonné en fait, supranationale, suivant le niveau sinon en droit. Mais les délimitations sont d'autant plus malaisées qu'elles dépendent de la pratique autant que des textes.

Le Conseil européen peut seul tirer l'union européenne des ornières où elle est embourbée. Parce qu'il correspond à la situation actuelle de l'Europe, alors que les traités ont créé un droit trop en avance sur les mœurs. Mais les institutions prévues par eux ont les moyens d'infléchir perpétuellement vers le supranational des décisions que seule l'unanimité confédérale rendrait efficaces. Là réside la contradiction fondamentale qui risque de tout disloquer. Fermer les yeux sur elle peut aider à rassembler plus de monde, grâce à l'ambiguïté du projet. Cela ne favorise pas le développement de la Communauté.

Une tentative concrète

par PAUL LOWENTHAL (*)

IL est rare de voir s'orienter les débats européens sur des exemples bien concrets. Il est, par exemple, un domaine dans lequel une coopération européenne non seulement s'avère utile, mais peut paraître indispensable au bon sens le plus commun : il s'agit de la navigation aérienne. Nul n'ignore que les actions des contrôleurs du trafic aérien dans les dernières années, et tout récemment encore en France, en Angleterre et en Allemagne ont eu de graves répercussions à la fois dans les pays concernés et également dans les pays voisins : cela démontre de façon frappante l'interdépendance des pays européens dans ce domaine.

Les routes aériennes de la partie occidentale de notre continent figurent parmi les plus encombrées et les plus complexes du monde. Les avions traversent certains pays en moins de temps qu'il n'en faut pour parcourir la moitié de Paris en métro.

Les *pilotes qui* survolent l'Europe tombent sous la juridiction de deux, trois ou quatre administrations aéronautiques en quelques dizaines de minutes. Les procédures auxquelles ils doivent se soumettre changent autant de fois, et l'insuffisance de la coordination de la régulation du trafic entre ces administrations entraîne des retards qui finissent par être très coûteux.

Il semblerait donc raisonnable de considérer qu'à l'échelle des transports aériens, l'Europe de la Communauté n'est plus qu'un ensemble restreint, justiciable d'une administration unifiée et rationalisée de la navigation aérienne et, par conséquent, d'une meilleure économie des transports.

A la fin des années 50, certains utopistes réussirent presque par surprise à convaincre leurs gouvernements de se regrouper pour gérer en commun, par l'intermédiaire d'un organisme international spécialisé, le contrôle de la navigation aérienne au-dessus de 6 000 mètres et de signer une convention instituant Eurocontrol (organisation européenne pour la *sécurité de la navigation* aérienne) (1). Malheureusement, la division entre un espace supérieur (internationalisé) et un espace inférieur resté national ne s'est pas révélée aussi justifiée qu'il n'apparaissait à l'époque. D'autre part, les nécessaires transitions ne furent pas ménagées, ce qui condamnait cette convention à être violée dès les premières difficultés.

Le premier moment de surprise passé, certains gouvernements, en effet, se ressaisirent vite. Des dérogations non prévues par la convention permirent à ces gouvernements de vider l'entreprise de son sens. Ils décidèrent, en outre, de s'attribuer les redevances perçues auprès des usagers, même si elles correspondaient à des services rendus par le nouvel organisme.

Entre temps, certains Etats continuèrent de développer en parallèle leurs propres services, multipliant les doubles emplois et perpétuant une remarquable hétérogénéité des systèmes européens de contrôle (parfois à l'intérieur même de leurs propres frontières).

Ayant ainsi privé l'entreprise de ses objectifs, les Etats se sont, à partir de 1974, occupés de prendre un nouveau départ, neuf ans avant l'échéance de la première période de *validité* de leur convention.

Et depuis cette époque, de réunions en réunions, on s'achemine vers une nouvelle organisation remarquablement invertébrée, à qui l'on aura retiré toute tâche et toute responsabilité concrète, les Etats restant maîtres en dernier ressort de décider s'ils appliqueront ou non les orientations générales décidées en commun.

⁂

Alors que les Etats-Unis disposent de vingt centres de contrôle, tous construits sur le même modèle, selon un concept unique, gérés selon une réglementation uniforme, les *Etats* européens, *regroupés* dans l'entreprise commune dont on vient de retracer les avatars, utilisent, pour un territoire considérablement moins grand, seize centres, tous différents les uns des autres, et appliquent huit réglementations (sept nationales et une internationale).

Il n'est pas nécessaire d'être docteur en économie pour se douter que le cout des services rendus aux usagers de l'espace [illegible] est sensiblement plus élevé en Europe [illegible] Etats-Unis, et que les industries américaines tirent un grand avantage, par rapport à leurs concurrents européens, de l'unicité et de l'importance de leur marché.

Pis encore, au coût élevé du *manque* de standardisation s'ajoute celui des gaspillages provoqués par les doubles emplois et par le manque de continuité dans les orientations politiques.

C'est ainsi que la construction, par l'organisation de deux centres de contrôle ultra-modernes — et partant très coûteux — ne pouvait se justifier que s'ils devaient constituer l'embryon d'un système européen rationalisé.

Même dans ce domaine limité de la navigation aérienne, la liste est [illegible] des absurdités d'une Europe qui n'arrive pas à se construire. Il suffira de mentionner un seul autre exemple de [illegible] qui pourrait être supprimé à peu de frais : celui de [illegible] de la ré[illegible] du trafic, qui ne donne actuellement lieu à aucune véritable coordination internationale en Europe.

Or toute entreprise humaine se traduit finalement en termes d'économie. Sont *perdants* à terme, et par conséquent destinés à être dominés par leurs concurrents, tous les ensembles humains qui ne sont pas capables de s'approcher de l'optimum économique réalisable dans le contexte d'une époque donnée.

⁂

Le seul organisme politique qui se soit véritablement ému de la faillite dans ce domaine particulier, et qui [illegible] manifesté la volonté d'y apporter des remèdes, est l'Assemblée européenne. Il est réconfortant de constater qu'elle a su mesurer avec réalisme les difficultés de l'entreprise et envi[illegible] une approche nouvelle et progressive du problème. Il subsiste néanmoins une difficulté : le traité de Rome n'inclut pas dans la compétence de la Communauté européenne ce genre de question. En conséquence, ni la Commission de Bruxelles ni les gouvernements ne sont pressés de donner suite. Peut-être une Assemblée élue au suffrage universel sera-t-[illegible] en mesure de se faire écouter avec plus d'attention. On ne peut s'attendre à ce que les administrations nationales, des groupes de pression ou d'intérêt, pallient les carences politiques. Ce n'est ni de leur rôle ni de leur *nature*, bien au contraire.

L'Europe est condamnée [illegible] se faire ou à se soumettre à de plus puissants. L'enjeu est au moins aussi important que les choix qui se débattent et se font dans le cadre de chaque pays, et qui sont présentés à l'opinion [illegible] comme les seuls fondamentaux. [illegible] qu'un vrai débat politique européen, aboutissant à de vrais choix européens, vienne enfin prendre le relais d'une « eur[illegible] » enfermée sur elle-même, parce que suspectée et sans direction politique.

(1) Les Etats concernés par cette entreprise *sont* la R.F.A., le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, l[e] Luxembourg, l'Irlande et la France.

(*) Economiste.

RÉPLIQUE A...

Jacques Sandeau et Pierre-Luc Seguillon

JACQUES SANDEAU et Pierre-Luc Seguillon, qui ont proposé que les socialistes passent dans l'opposition à l'Assemblée européenne (*le Monde* du 19 décembre), illustrent à merveille, quelles que soient leurs orientations politiques, la démarche intellectuelle de ceux qui prétendent parler au nom de la France.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils croient en permanence que seule la pensée politique française peut s'appliquer au modèle européen. Ce faisant, on mesure à quel point Charles Maurras exerce encore une influence dans tous les milieux politiques français.

Proposer que les socialistes passent dans l'opposition à Strasbourg c'est, d'une part, méconnaître la réalité du fonctionnement des institutions européennes et, d'autre part, s'imaginer, *sans* doute par confort intellectuel, qu'il y a à l'Assemblée européenne une opposition et une majorité.

Il serait bon que l'on sache tout de même que les socialistes français siègent depuis plus de vingt ans dans un groupe politique, qu'ils y jouent, quoi qu'on en pense, un rôle important.

Il faudrait, une fois pour toutes, que les socialistes qui veulent amoindrir le rôle de leur parti en Europe en le réduisant à une sorte de microphone distillant des propositions à la seule intention de l'opinion publique française prennent leurs responsabilités.

Si l'on veut une Europe française, socialiste ou non, il faut le dire. Elle n'a aucune chance, mais il faut alors en assumer toutes les responsabilités et dire clairement qu'il faut détruire la Communauté européenne.

Il ne s'agit pas de présenter comme des propositions novatrices des situations ou des pratiques qui existent déjà ; par exemple, le vote à l'unanimité au sein du conseil des ministres. Il s'agit, bien plutôt, de trouver les voies et moyens qui permettent aux socialistes français de faire connaître et partager leurs positions aux autres partis socialistes et démocrates sans recourir en permanence à l'anathème

L'argument de l'Europe allemande est l'argument des faibles, l'argument de ceux qui n'ont pas confiance dans les idées dont ils se prétendent les défenseurs, l'argument de ceux qui croient toujours que la politique française doit se définir par opposition à quelque chose ou à un autre pays beaucoup plus que par une série de propositions constructives.

Il est vrai qu'il est confortable d'être dans la minorité. Il est vrai qu'il est confortable de parler pour soi-même, si possible en évitant d'être entendu et compris.

Si c'est là la perspective que prétendent tracer Jacques Sandeau et Pierre-Luc Séguillon aux socialistes français, il est évident que leur *cause* est perdue d'avance, car leurs propositions ne sont en fait que l'illustration de gauche du défaut bien français : l'impérialisme de la pensée, l'impérialisme de l'idéologie.

C'est là évidemment une perspective bien mineure. Naturellement, on peut toujours rêver à une Europe qui se limiterait à des perspectives hexagonales.

L'aveuglement rend les certitudes plus commodes. Mais l'on peut aussi se dire que la coopération, même conflictuelle, avec ces partis est de nature à changer les situations politiques, économiques et sociales en Europe. C'est sans doute là la voie de l'avenir.

Personne en Europe n'est prêt à accepter l' « Europe hexagonale ». Il n'est pas interdit d'y rêver... Il faut simplement savoir que c'est un rêve qui disparaît tous les matins.

JEAN FEIDT,
membre du P. S.

Pharisiens et zélateurs

par ROBERT LUC (*)

COMBIEN de temps encore les peuples européens resteront-ils condamnés à une demi-impuissance par l'éternelle controverse entre « pharisiens » de l'Europe et « zélateurs » d'une indépendance nationale *toujours* requise *mais* désormais insuffisante sur la manière de réaliser l'union indispensable à la maîtrise de leur destin ?

« Pharisiens ? » L'épithète peut paraître *injuste*, mais combien d'hommes, en France et plus encore dans plusieurs pays voisins, n'ont-ils cessé depuis vingt-cinq ans de se poser en uniques champions de la cause européenne et ont retardé son progrès lors du plan Fouchet en 1961 et en d'autres occasions parce que les solutions envisagées, réalisables à court terme, ne répondaient pas à leurs exigences supranationales. Plus grave encore est leur incapacité de concevoir une Europe qui se détermine en fonction d'elle-même, et non des autres, libre de toute dépendance permanente vis-à-vis des Etats-Unis.

C'est bien pourquoi ils ont si vite oublié qu'en conjurant les démons qui dressaient Allemands et Français les uns contre les autres et en restaurant la santé et la vigueur de la France le général de Gaulle a rendu possible, à un moment crucial, le démarrage d'une Europe des réalités, qui sans lui n'aurait pas connu tant de succès. C'est aussi pourquoi ils n'ont pas saisi le caractère profondément européen de sa vision de l'univers.

Le même reproche de pharisianisme ne devrait-il pas, en toute équité, être adressé à ces « zélateurs » de l'indépendance nationale qui, plutôt que de contribuer à créer une Europe des réalités propre à rendre nos peuples maîtres de leur destin en unissant leurs forces, se retranchent derrière des conceptions quasi théologiques pour contredire toute *initiative* européenne sans offrir d'autre alternative. Leur crainte de voir la personnalité nationale se diluer dans l'ensemble européen, leurs doutes sur notre capacité d'exercer sur nos partenaires et sur les événements l'influence nécessaire à la défense de nos postions, leurs mises en garde répétées contre des périls imaginaires ou exagérés à l'extrême sont révélateurs d'une véritable obsession : celle d'une faiblesse indéniable sous la quatrième République mais dont la cinquième nous a heureusement libérés. Cette tendance à « jouer perdant » sur l'échiquier européen, qui risque d'inciter des étrangers à douter de nous, ne laisse pas de surprendre chez des hommes qui croient en la France et se présentent en gardiens de ses intérêts.

Enterrer la hache de guerre

Ne peut-on donc pas demander aujourd'hui aux uns et aux autres d'enterrer la hache de la guerre et de reléguer dans le passé des querelles doctrinales qui empoisonnent l'atmosphère européenne et ne sauraient aboutir qu'à détruire le minimum de foi nécessaire à toute entreprise ? Loin d'être inconciliables dans l'état actuel de l'opinion européenne, le progrès vers l'union de l'Europe et la sauvegarde des indépendances nationales peuvent et doivent aller de pair. Les peuples européens ne sont mûrs ni pour une fusion complète de leurs souverainetés ni pour une relève des technocrates nationaux, contre lesquels ils se cabrent déjà, par des technocrates supranationaux. L'Europe ne recouvrera pas sa puissance si on cherche à l'édifier sur la dissolution des réalités nationales dans lesquelles elle peut puiser sa force et son originalité. En revanche, dans les dernières décennies du siècle de l'atome, l'indépendance nationale des Etats européens sous sa forme traditionnelle risque de rester dangereusement limitée dans ses effets, sinon illusoire, si elle ne s'appuie aussi sur une union croissante et systématique de leurs ressources et de leurs volontés.

Cette union de l'Europe ne peut naître des seules institutions, même les mieux conçues, au sein desquelles les discussions s'enlisent fréquemment dans des débats de procédure. Elle ne peut se développer que si les gouvernements responsables s'attaquent de concert à la substance des problèmes auxquels ils doivent faire face. Sans doute l'unité de pensée et d'action ne peut-elle être réalisée que progressivement, problème par problème. Elle suppose en outre une volonté politique des principaux responsables européens, qui a trop souvent fait défaut depuis que les premières étapes décisives ont été franchies ; car, contrairement à une croyance fort répandue, ce n'est pas à Washington mais bien dans les capitales européennes et dans l'incapacité, parfois délibérée, de penser et d'agir en Européen qu'il faut, dans de nombreux cas, chercher l'origine des lenteurs de notre cheminement.

Peut-être la crise actuelle et les menaces qu'elle fait peser sur chacun de nos pays et sur la vie quotidienne de leurs citoyens est-elle susceptible de provoquer le sursaut nécessaire à la renaissance de cette volonté. A cet égard, l'action engagée par le président de la République en liaison avec le chancelier Schmidt sur le problème monétaire, qui est au centre de toutes nos difficultés, et la création d'un S.M.E. même restreint pourraient marquer un nouveau départ, si elles réussissent à se développer. La complexité et la gravité des obstacles à surmonter dans ce domaine sont redoutables, mais l'enjeu justifierait le moment venu une mobilisation de toutes les forces vives du pays pour l'effort exceptionnel qui s'imposera.

C'est à cette mobilisation que nos responsables politiques de tous bords se devraient de consacrer leurs talents, au lieu de transformer la campagne électorale pour l'Assemblée européenne en une vaste opération de politique intérieure et de gaver l'opinion, qui ne tardera pas à en être écœurée, de querelles doctrinaires ou personnelles sans aucun rapport avec les véritables problèmes auxquels la France et l'Europe ont à faire face. L'Assemblée européenne n'aura ni toutes les vertus qu'en attendent ses partisans ni tous les vices que dénoncent ses détracteurs, mais en tout état de cause elle sera hors d'état d'imposer sa volonté à un pays membre ou de conférer à d'autres ou à elle-même des pouvoirs supranationaux. Que l'on cesse donc de la présenter comme un danger pour la souveraineté nationale et d'opposer à nouveau les Français les uns aux autres au sujet de l'Europe, au moment même où des gouvernements européens tentent enfin un premier pas en vue d'échapper à la dépendance du dollar.

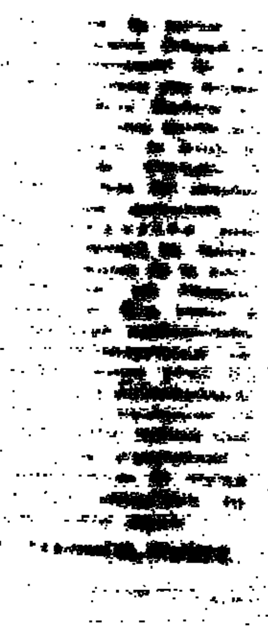
(*) Ancien ambassadeur.

LE PLENUM D…

…uilibre des forces est modifié par …

Egypte

… de mesures restrictives de liberté frappant huit intellectuels



Le Monde

étranger

LE PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL DU P.C. CHINOIS

L'équilibre des forces est modifié par de nouvelles promotions au sein du parti

Venant après deux *mois d'agitation* politique au cours desquels toutes sortes de ballons d'essai ont été lancés dans la presse comme dans les journaux muraux affichés sur les murs de Pékin, le communiqué publié samedi soir 23 décembre sur les travaux du comité central comporte cependant peu de surprises. La nomination d'un nouveau vice-président du parti, M. Chen Yun, était, elle-même, attendue (*le Monde* du 29 novembre), de même que l'entrée de nouveaux personnages au bureau politique. Comme on le prévoyait également, personne n'est exclu des instances dirigeantes du parti, en dépit des attaques répétées dont plusieurs personnalités — le vice-président Wang Tong-hsing, M. Wu Teh, et le général Chen Hsi-lien notamment — ont été l'objet.

Sur le plan des personnes, l'équilibre des forces est sensiblement modifié par les nouvelles promotions. Ces dernières se font au bénéfice de personnalités qui peuvent être considérées comme proches de M. Teng Hsiao-ping — le vice-premier ministre, M. Wang Chen, par exemple, ou la *veuve de Chou En-lai*, Mme Teng Ying-chao — quand il ne s'agit pas d'amis personnels du vice-premier ministre comme dans le cas de M. Hou Yao-pang Parent dirigeait déjà le département d'organisation du comité central.

A *un moindre échelon*, les *neuf* nouveaux membres du comité central sont pour la plupart de la même couleur politique. Pour certains, qui sont récemment devenus premiers secrétaires de comités provinciaux, il ne s'agit que d'une régularisation de statut. D'autres, comme M. Hu Chiao-mu ou le chef du corps des chemins de fer de l'armée, le général Chen Tsai-tao, sont des économistes ou des gestionnaires qui ont joué depuis plusieurs mois des rôles déterminants dans la réorganisation de l'économie nationale. Il est hors de doute que, en cas de futurs débats au sein de la direction du régime, le camp de M. Teng Hsiao-ping et de ses alliés se trouve renforcé.

Le rétablissement de la « *commission centrale de contrôle et de discipline* » va dans le même sens. Cet organisme — copié sur la commission du même nom qui fonctionne dans le P.C. soviétique — avait déjà existé dans le P.C. chinois dans les années qui suivirent la libération. Il avait disparu pendant la révolution culturelle et l'essentiel de ses attributions étaient revenues à des services spécialisés dépendant directement de la présidence du parti ou simplement du « *département général* » du comité central, que dirige actuellement M. Wang Tung-hsing, c'est-à-dire l'homme qui au sein de la direction actuelle fut certainement le plus proche du président Mao dans les dernières années de sa vie. Cette position-clé donnait à M. Wang Tung-hsing un rôle déterminant dans la conduite des affaires internes du parti, mais qui, de toute évidence, ne convenait pas à tout le monde. M. Chen Yun, dans le communiqué final du plénum, prend le pas sur M. Wang Tung-hsing, qui se trouve ainsi relégué au rang de cinquième vice-président du comité.

Pékin. — Par la portée des décisions qu'il a prises et des orientations qu'il a définies, le plénum du comité central, qui s'est tenu du 18 au 22 décembre à Pékin, constitue un événement majeur dans la vie du P.C. chinois d'une importance comparable à celle d'un congrès. Non seulement la composition des organes dirigeants du parti est substantiellement élargie mais encore de nouveaux organismes voient le jour et surtout de nouveaux ordres de priorié sont déterminés pour l'action politique. Enfin, le parti procède à une sorte d'examen de conscience sur son comportement depuis vingt ans et introduit des idées nouvelles concernant autant son propre fonctionnement interne que celui des pouvoirs publics.

De notre correspondant

Sur le plan des orientations politiques, les relations internationales ne sont que brièvement évoquées dans le communiqué. Il est significatif qu'il n'y soit pas question de «libérer» Taiwan, mais seulement des «perspectives de retour» de l'île à la mère patrie. Le traité sino-japonais et la normalisation des relations avec les Etats-Unis sont présentés comme des « *succès dans le développement d'un front uni international contre l'hégémonie* », mais aucune allusion plus précise n'est faite à l'U.R.S.S.

Fin des « luttes de classes »

Une place beaucoup plus importante est accordée aux problèmes de l'« édification économique ».

D'abord par l'affirmation solennelle que cette dernière doit désormais prendre le pas sur toute préoccupation politique. Plusieurs articles de presse avaient déjà préparé ce tournant, mais le comité central va plus loin en proclamant que « *les vastes et impétueuses luttes de classes menées par les masses ont pratiquement pris fin* ». Il y a quelque ironie à se référer à Mao Tse-toung, pour appuyer cette affirmation, mais la *volonté ne saurait être plus clairement* exprimée de tourner la page sur les conflits internes qui ont agité le pays depuis vingt ans. Ce qui entraîne d'ailleurs, comme cela avait déjà été dit pour l'armée, la fin de la campagne d'enquêtes pour dépister les partisans de la « bande des quatre » à travers le pays.

Le maximum d'attention a été donné à l'agriculture. Les mesures les plus nouvelles concernent une augmentation du prix d'achat des céréales par l'Etat (20 %, dans les limites du plan ; 50 %, au-delà) et une baisse (10 à 15 %) des produits industriels destinés à l'agriculture. Assurance est en outre donnée aux paysans que leurs impôts et leurs obligations de livraisons à l'Etat n'augmenteront pas « *pendant une période relativement longue* ».

Dans le domaine purement politique, les aspirations démocratiques, qui se sont exprimées ces dernières semaines sur les murs de Pékin, sont reconnues. Le comité central estime que, dans *la pratique du centralisme démocratique, des erreurs* ont été commises dans le passé, et qu'il convient d' « *insister désormais particulièrement sur la démocratie* ». Une mise en garde est lancée contre « *le factionnalisme bourgeois et l'anarchisme* », et le principe de « *la direction unique du parti* » *est réaffirmé*. Mais des assurances sont données en ce qui concerne l'égalité de tous devant la loi et le fonctionnement d'organes judiciaires jouissant « *de l'indépendance qui leur est due* ». Le président Hua Kuo-feng a mis l'accent sur l'importance de « *la direction collective* », demandant que les moyens d'information « *donnent moins de publicité à tel ou tel individu* », et précisant que les vues personnelles exprimées par tel ou tel membre de la direction ne sauraient être qualifiées de « *directives* ».

Il a bien fallu, enfin, régler quelques problèmes hérités du passé. Un passage particulièrement intéressant du communiqué final concerne Mao Tse-toung lui-même, dont les « *grands mérites* » sont déclarés « *impérissables* ». Le « camarade Mao Tse-toung », ajoute toutefois le texte, « *a toujours adopté une attitude scientifique, dialectique à l'égard de tous, y compris de lui-même. Il n'est pas marxiste d'exiger d'un chef révolutionnaire qu'il soit sans insuffisances ni erreurs, et cela n'est d'ailleurs pas conforme au jugement que le camarade Mao Tse-toung a toujours porté sur lui-même* ». Pour le moment au moins, le débat sur l'œuvre du président défunt doit donc être considéré comme clos. Celui sur la révolution culturelle est en revanche purement et simplement ajourné. Il est dit que le mouvement a été lancé à l'origine pour éviter que la Chine ne tombe dans le révisionnisme comme l'U.R.S.S. « *Quant aux insuffisances et aux erreurs surgies dans ce processus*, ajoute le communiqué, *il faudra en dresser le bilan en temps opportun..., mais on ne doit pas se hâter de le faire.* »

Si le cas de l'ancien président de la République, M. Liu Shao-chih, prête encore, comme on sait, à discussion, on s'étonne en revanche *que rien ne soit dit* au sujet de l'ancien maire de Pékin, M. Peng Chen, dont la gestion, sinon la personnalité, a été récemment réhabilitée. Avec le maintien au bureau politique de quelques personnages promus depuis la révolution culturelle, c'est là peut-être l'un des rares points sur lesquels la volonté de M. Teng Hsiao-ping ne l'a pas emporté.

ALAIN JACOB.

● *Le magazine « Time »* a choisi M. Teng Hsiao-ping comme « *l'homme de l'année* » 1978 en raison notamment de « *l'immense entreprise qu'il a lancée pour faire entrer son pays dans le monde moderne* ».

PORTRAIT

M. Chen Yun : un militant de la première heure

La carrière du nouveau vice-président du comité central remonte aux origines de la révolution chinoise. Si son nom a été un peu oublié pendant plus de dix ans, il n'en a pas moins été pendant un demi-siècle l'un des tout premiers personnages du parti, puis de l'Etat

Membre du P.C.C. depuis 1925, et de son comité central — sans interruption — depuis 1931, M. Chen Yun retrouve au bureau politique un siège qu'il a déjà occupé de 1934 jusqu'à la révolution culturelle. Déjà, en 1956, le huitième congrès l'avait élu vice-président du comité central. Nommé vice-premier ministre à la libération, il a, à plusieurs reprises, rempli les fonctions de chef du gouvernement par intérim lors des absences de Chou En-lai.

Né en 1905, près de Changhaï, c'est comme syndicaliste qu'il commence à militer dans le grand port chinois, en compagnie d'un autre jeune agitateur nommé Lui Shao-chih. A partir de là, il est mêlé à tous les grands épisodes de l'histoire du P.C.C., y compris à la Longue Marche, aux conférences du Komintern qui se tiennent à Moscou, et surtout aux ébauches d'administration qui s'installent en Chine dans les zones libérées par l'armée rouge. Très tôt, il se spécialise dans la direction des affaires économiques et financières, ce qui lui vaut, immédiatement après la libération, d'être le principal responsable chargé de remettre sur pied l'économie nationale. Au début des années soixante, il présidait encore la commission d'Etat pour les constructions de base. Mais c'est aussi un homme d'appareil, qui a siégé au milieu des années cinquante au secrétariat du P.C.C. — dirigé à partir de 1956 par M. Teng Hsiao-ping — et qui connaît à fond les rouages internes du parti.

Ses compétences, en ce domaine, expliquent apparemment sa nomination à la tête de la « commission de contrôle de la discipline » qui vient d'être rétablie.

M. Chen Yun fut qualifié de « partisan du capitalisme » par la presse des gardes rouges à l'époque de la révolution culturelle, mais son effacement politique fut très antérieur. C'est, en effet, dès 1957 qu'il commença à se dissocier des orientations qui allaient conduire à l'expérience du « grand bond en avant », leur préférant les voies plus classiques d'un développement fondé sur le respect des lois économiques que le socialisme et la révolution, à son sens, ne pouvaient transgresser. Sa disgrâce, toutefois, ne fut jamais que relative et, s'il a connu de longues années d'inaction, il a toujours conservé non seulement son titre de membre du comité central, mais aussi son siège de député de Changhaï. La cinquième Assemblée populaire, au mois de février dernier, l'avait élu parmi les vice-présidents de son comité permanent. — A. J.

Cambodge

Un universitaire britannique sympathisant de la révolution khmère est assassiné à Phnom-Penh

Un universitaire britannique, M. Malcolm Caldwell, a été assassiné, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 décembre, à Phnom-Penh, où il achevait, en compagnie de deux journalistes américains, M. Richard Dudman, du Saint Louis Post Dispatch, *et Mme Elisabeth Becker, du* Washington Post, *une visite d'une quinzaine de jours au Cambodge.*

Les trois Occidentaux résidaient dans un petit hôtel gouvernemental, en principe gardé par trois vigiles. Ils furent réveillés, vers une heure du matin, par des coups de feu. Mme Becker a rapporté, dimanche, dans son journal, qu'elle sortit alors de sa chambre et se trouva nez à nez avec trois assaillants dont l'un était revêtu d'un «T-shirt» et d'une casquette comme nul n'en porte plus au Cambodge. Il avait un fusil à l'épaule et un révolver à la main, qu'il braqua sur elle, mais elle parvint à s'enfermer dans sa chambre. Elle entendit d'autres coups de feu. Les forces de l'ordre arrivèrent environ une heure et demie plus tard, et découvrirent le professeur britannique gisant au pied de son lit et le corps du terroriste qui s'était donné la mort. Des deux complices, l'un aurait été arrêté et l'autre aurait réussi à s'enfuir.

Les deux journalistes ont déclaré avoir eu l'impression que seul l'universitaire était visé. Celui-ci avait eu, vendredi, après eux, une entrevue avec Pol Pot, secrétaire général du P.C. cambodgien et premier ministre, qu'il connaissait de longue date. Universitaire *marxiste, enseignant* à Londres, M. Caldwell était un « *ami du Cambodge* » « *sympathisant, mais pas thuriféraire du régime khmer* », a dit de lui M. Dudman. Le journaliste a indiqué que les autorités de Phnom-Penh, s'étaient montrées très troublées par l'incident qui, selon elles, était un « *acte politique* » destiné à montrer que leur pays n'est pas en mesure de protéger ses amis. Cet attentat, ont-elles déclaré, est le fait d'« *agents de l'ennemi* » décidés à « *nuire à l'image du régime* ». Mme Becker a déclaré être *arrivée à la même conclusion*. Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Ieng Sary, s'est incliné devant la dépouille de M. Caldwell qui a été transportée, dimanche à Pékin, avant d'être rapatriée.

Les deux journalistes et l'universitaire étaient les premiers Occidentaux non diplomates ou membres de la Croix-Rouge à visiter le Cambodge. Dans un reportage publié lundi, M. Dudman écrit que les autorités de Phnom-Penh ne contrôlent pas le pays aussi étroitement qu'elles l'affirment. Il y règne une situation peu sûre, indique-t-il, aussi bien à l'intérieur qu'à la frontière avec le Vietnam. Le journaliste précise qu'aucun membre du trio n'a pas été autorisé à se promener seul dans la capitale, et que le véhicule les transportant était toujours escorté par des agents de la sécurité lors de leurs déplacements.

Le groupe a pu se rendre près de la frontière khméro-vietnamienne, accompagné de trois jeeps remplies de soldats armés, mais il n'a pu aller au-delà de Phum-Krek. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Levée de mesures restrictives de liberté frappant huit intellectuels

De notre correspondant

Le Caire. — En mai dernier, le raïs, irrité par les critiques formulées à l'égard de sa politique tant au Parlement que dans l'hebdomadaire d'opposition *Al Ahali*, depuis disparu, et dans la presse étrangère, avait laissé publier une liste d'une quarantaine d'intellectuels égyptiens nassériens ou marxistes, accusés de « *diffamer* » leur pays.

La plupart de ces personnes, résidant hors d'Egypte, n'avaient pas été inquiétées. Mais huit d'entre elles, vivant au Caire, furent convoquées par le procureur général. Il s'agissait de six journalistes : Mme Farida Naccache, MM. Hussein Fahmi, Mohamed Sid-Ahmed (rédacteur à *Al Ahram*) et Loutfi Waked (rédacteur en chef d'*Al Ahali*), tous quatre membres d'un parti d'opposition légal, le Rassemblement progressiste, et de MM. Salah Aïssa et Mohamed Hamrouche (ancien officier de la révolution de 1952, entré à la revue *Rosa El Yousef*). On mit aussi sur cette liste, pour faire bon poids, un chansonnier qui se définit comme communiste, M. Fouad Negm, mais celui-ci, plutôt que de se présenter chez le procureur, préféra entrer dans la clandestinité. A ces sept noms fut ajouté celui de M. Hassanein Heykal, personnalité nassérienne indépendante, ancien confident et ministre du premier raïs, écarté de la direction du quotidien officieux *Al Ahram* dès 1974.

Cependant, le procureur eut beau éplucher les différents articles et œuvres de ces huit opposants, il n'y trouva pas de motif sérieux d'inculpation. L'affaire en resta là, peu glorieuse pour le gouvernement. Pourtant les mesures *d'interdiction de sortie* du territoire qui avaient frappé les intellectuels au moment de leur interrogatoire ne furent pas levées, bien que le président Sadate ait lui-même restauré, peu après son accession au pouvoir, le droit de tout Egyptien de voyager à l'étranger quand bon lui semble.

Il y a quelques semaines, la mesure fut rapportée pour M. Heykal, qui devait se rendre en Europe à l'occasion de la sortie de son livre sur les rapports arabo-soviétiques. Elle vient de l'être pour ses sept compatriotes. La presse gouvernementale cairote, qui, au printemps, avait diffusé les noms des « *diffamateurs* » de l'Egypte (à l'exception de M. Waked, qui ne fut jamais cité), n'a pas cru utile d'annoncer la levée de l'interdiction de voyager qui depuis lors pénalisait huit citoyens sans raison légale.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A BRUXELLES

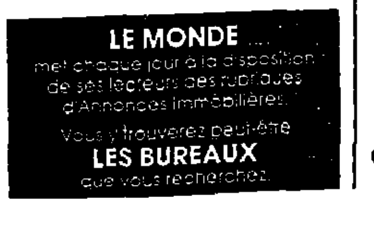
MM. Vance, Khalil et Dayan se sont rencontrés sans conviction

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est manifestement sans conviction que MM. Vance, Dayan et Khalil se sont rencontrés à Bruxelles le 24 décembre ; ils se sont contentés de constater l'impossibilité actuelle de reprendre les négociations sur la paix au Proche-Orient. Ils n'ont été d'accord que *sur un seul point :* ne pas étaler leurs divergences au grand jour.

Les pourparlers ont été plus brefs que prévu en raison du retard du secrétaire d'Etat américain, retenu à Genève pour les négociations SALT. Samedi, les chefs des délégations égyptienne et israélienne ont donc tué le temps en visitant les musées de la ville. Le soir, M. Vance n'étant toujours pas arrivé, ils ont dîné ensemble, mais apparemment sans aborder les problèmes les plus délicats. MM. Dayan et Khalil paraissaient très détendus quand ils se sont séparés. Finalement, c'est vers minuit que *le* secrétaire d'Etat américain a rencontré le ministre israélien des affaires étrangères pendant près d'une heure. Tôt, le dimanche 24 décembre, les trois hommes ont pris leur petit déjeuner ensemble avant d'entamer une séance de travail de plusieurs heures, qui n'a permis d'enregistrer aucun progrès. Il ne s'agissait pas de traiter du fond de la négociation, mais uniquement de définir un cadre pour la reprendre. Finalement, les trois interlocuteurs se sont séparés en s'engageant à ne pas faire de déclaration, à éviter toute « *controverse publique* » et à garder le contact via le secrétaire d'Etat américain.

« *C'était un échange de vues utile et complet* », s'est contenté de dire M. Vance. MM. Khalil et Dayan vont faire rapport à leur gouvernement respectif, et aucune date n'a été fixée pour leur prochaine rencontre. — *P. de V.*



A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● VINGT-TROIS ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES, accompagnés de quarante-huit membres de leurs familles, ont quitté La Havane à destination du Venezuela, dimanche 24 décembre, à bord d'un appareil de l'armée de l'air vénézuélienne. Les autorités cubaines ont décidé que tous les anciens détenus politiques libérés depuis plusieurs années seraient autorisés à quitter l'île, et que les *trois mille prisonniers* politiques encore incarcérés seraient progressivement libérés, au rythme de quatre cents par mois, à partir de janvier

Nicaragua

● TROIS GUERILLEROS SANDINISTES ont été tués et plusieurs autres blessés, samedi 23 décembre, à Santa-Teresa, à 40 kilomètres au sud de la capitale, au cours d'accrochages avec la garde nationale, a-t-on indiqué, dimanche, à Managua, de source militaire. — *(Reuter.)*

République populaire du Congo

● AMNESTY INTERNATIONAL (18, rue de Varenne, 75007 Paris) lance un appel à M. Yhombi-Opango, président de la République populaire du Congo, pour qu'il libère les quelque vingt-cinq personnes emprisonnées, sans inculpation ni procès, depuis août dernier. A l'époque, le président congolais avait annoncé la découverte d'un complot contre le gouvernement. Amnesty International détient une liste de prisonniers et s'inquiète des informations selon lesquelles les conditions de leur détention sont particulièrement dures.

Roumanie

● ERRATUM. — M. Iosif Kovacs, vice-président de l'université de Cluj-Napoca (Transylvanie), a été élu, vendredi 22 décembre, vice-président du Conseil d'Etat (organisme collégial à la tête de l'Etat) par le Parlement roumain ainsi que nous l'avions annoncé dans *le Monde* daté 24-25 décembre, en mettant par erreur cette information dans la rubrique Tchécoslovaquie et non Roumanie.

Sahara occidental

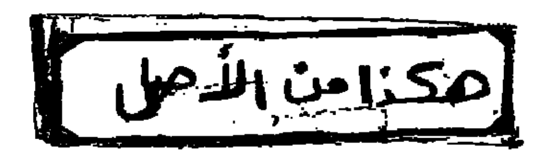
● LE MINISTERE DE LA DEFENSE de la République arabe sahraouie démocratique a annoncé, dimanche 24 décembre, que ses combattants ont durement accroché une unité de l'armée marocaine à Asatef, à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'El-Aïoun, « *dans la région où les forces d'occupation ont concentré le maximum de moyens matériels et humains* ». Le communiqué affirme que les combattants sahraouis ont infligé de lourdes pertes à leurs adversaires : trente-cinq militaires marocains tués et plus de quarante autres blessés. — *(A.P.)*

Togo

● LE GENERAL EYADEMA, chef d'Etat togolais, a annoncé samedi 23 décembre la libération pour les fêtes de fin d'année de trente-six militaires, impliqués dans le complot du 15 octobre dernier (*le Monde* du 29 novembre), qui visait à l'assassiner. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● HANOI A SUSPENDU le 22 décembre son trafic ferroviaire avec la Chine à la suite d'une décision analogue de Pékin il y a quelques jours. La Chine a, d'autre part, lancé lundi 25 décembre un nouvel avertissement à Hanoï. Les Vietnamiens, indique une note du ministère chinois des affaides étrangères, ont ouvert le feu, samedi, sur des gardes de la région du Kwangsi, tuant l'un d'entre eux. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

La mission « de bons offices » du Vatican dans l'affaire du Beagle

Le précédent de Tordesillas

Le pape Jean Paul II a désigné le cardinal Antonio Samore, archiviste du Vatican, ancien préfet de la Congrégation romaine pour les sacrements, bibliothécaire et archiviste de l'Eglise, comme son envoyé personnel auprès de l'Argentine et du Chili afin de trouver une solution au différend frontalier qui oppose ces deux pays, a annoncé samedi 23 décembre le Vatican. Le cardinal Samore devait quitter Rome ce lundi dans la soirée pour se rendre à Buenos-Aires. Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, était également attendu mardi dans la capitale argentine.

Agé de soixante-treize ans, le cardinal Samore avait été nommé nonce en Colombie par le pape Pie XII en 1950 et a joué un rôle important dans l'élaboration de la politique latino-américaine du Vatican. Il a notamment fait partie en 1955 de la commission préparatoire à la première réunion de la conférence générale des évêques d'Amérique latine et a été par la suite président de la commission du Vatican pour cette région.

Les routes reliant la province argentine de Mendoza au Chili ont été rouvertes samedi, mais la tension reste vive entre les deux pays, et des unités de l'armée argentine font mouvement vers le sud.

On peut s'étonner qu'un cardinal polonais devenu chef de la catholicité soit amené à faire valoir ses bons offices entre deux pays latino-américains, le Chili et l'Argentine, empêtrés dans une querelle de bornage pour trois îlots situés dans les eaux froides de leurs confins méridionaux atlantico-pacifiques.

Après le refus par Buenos-Aires d'accepter la sentence, favorable au Chili, prononcée par un tribunal arbitral composé de juges de la Cour de La Haye, et ratifiée par la reine d'Angleterre, les deux parties ont d'abord tenté, sans succès, une négociation bilatérale. Puis Santiago, sûr de son bon droit et peu soucieux de demeurer en tête à tête avec un adversaire militairement inquiétant et apparemment désireux d'en découdre, a relancé l'idée d'un arbitrage. Juan Carlos, roi d'Espagne, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, un Américain : autant d'hypothèses qui, à un moment ou l'autre, ont été agitées et écartées.

L'idée d'un recours au pape était dans l'air depuis le début. Elle n'avait rien d'inattendu venant de deux Etats se réclamant, hautement, fût-ce avec des titres douteux, d'une conception chrétienne du monde, et dont les dirigeants militaires, dans leur vision élitiste de la société, paraissent parfois se référer inconsciemment à une période historique — celle de la « *conquête* » et de la « *colonie* » — où Sa Majesté catholique le roi d'Espagne était souverain de l'essentiel du Nouveau Monde, et où les avis du pape pesaient d'un poids décisif dans l'ordonnance des choses de cette terre.

1494 et aujourd'hui

Des commentateurs latino-américains ont déjà évoqué, à propos de la mission de bons offices de Jean Paul II, le précédent du traité de Tordesillas, en 1494.

A la suite de la découverte, en 1492, de l'Amérique par Christophe Colomb, une querelle s'était élevée entre les rois d'Espagne et du Portugal, les deux grands princes chrétiens lancés dans l'exploration du monde, à propos du partage de la souveraineté sur les terres découvertes par les navigateurs.

Le pape Alexandre VI Borgia fut sollicité pour trancher. Il le fit en 1493 en proposant que toutes les terres situées à l'ouest d'une ligne passant à 100 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert soient espagnoles, et toutes celles situées à l'est de la même ligne, portugaises.

L'année suivante, les représentants de Jean II du Portugal et de Ferdinand d'Espagne signaient le traité de Tordesillas, par lequel les deux pays acceptaient le principe d'un partage du nouveau monde, mais, à la demande de Lisbonne, reportait à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert la ligne imaginaire tracée par le pape. Elle divisait désormais l'Amérique du Sud en deux parties très inégales : à l'est et à l'ouest d'une ligne passant approximativement par l'embouchure de l'Amazone au nord, et l'actuelle ville de Sao-Paulo au sud. Précisons que le Brésil, qui se trouvait ainsi dépecé, ne fut découvert que six ans plus tard, en 1500, par le navigateur portugais Cabral.

Dans les faits, le dynamisme supérieur des *bandeirantes* (pionniers) portugais par rapport à leurs rivaux espagnols, ainsi que diverses circonstances historiques (comme l'union momentanée (1580-1640) des deux couronnes sous l'égide des souverains de Madrid), ont contribué à repousser considérablement vers l'ouest les frontières du Brésil.

Le rapprochement entre la petite querelle du canal du Beagle et la grande affaire que fut le traité de Tordesillas paraît évidemment très forcé. Il l'est moins si l'on considère que ce qui est en jeu entre le Chili et l'Argentine n'est pas seulement la possession de trois îlots désolés, mais la démarcation entre l'Atlantique et le Pacifique, dans une zone malgré tout importante pour la navigation, potentiellement riche en ressources naturelles, et proche d'un Antarctique sur lequel s'exercent déjà bien des convoitises. — J.-P. C.

Chili

Une lettre du bâtonnier Pettiti et de l'amiral Sanguinetti

Nous avons reçu du bâtonnier Louis Pettiti, de l'amiral Antoine Sanguinetti, et de Mes Bernard Andrau et Jean-Paul Lévy, la lettre suivante :

Il y a un an, plusieurs d'entre nous se sont rendus au Chili à la suite de la grève de la faim effectuée du 14 au 26 juin 1977 par les membres de l'Association des familles de disparus. Après presque deux semaines de grève, ils avaient obtenu du gouvernement chilien qu'il s'engage auprès du secrétaire général des Nations unies, ainsi qu'auprès de l'Association, à fournir toutes les précisions sur le sort des disparus. En fait, notre mission devait constater sur place que les autorités ne tenaient pas leurs engagements et multipliaient les déclarations les plus contradictoires.

Cette situation s'est poursuivie tout au long de cette année et c'est dans ces conditions que, angoissées mais déterminés, les proches des disparus ont décidé de reprendre, le 22 mai 1978, leur mouvement de grève, en interpellant une nouvelle fois le gouvernement chilien par cette simple question : « *Où sont-ils ?* » C'est à cette époque que nous nous sommes, à nouveau, rendus à Santiago, où nous avons pu mesurer l'ampleur de l'écho rencontré dans l'opinion publique par cette interrogation. Nous avons pu nous rendre compte, également, du soutien populaire et syndical apporté au mouvement des grévistes de la faim.

Après dix-sept jours de grève effectués dans les conditions les plus dures, des négociations ont été engagées par la conférence épiscopale chilienne avec la junte. Le 6 juin, à l'issue de ces pourparlers, l'Eglise chilienne rendait publique l'engagement pris auprès d'elle par le gouvernement de faire toute la lumière sur le sort de chacun des disparus dans les délais les plus brefs.

Aujourd'hui, en dépit de ces assurances, les familles des disparus sont toujours sans nouvelle.

Ainsi, après de nombreuses promesses, qui ne furent jamais tenues, il apparaît que le gouvernement chilien a décidé de conserver le silence et de s'en tenir à ses déclarations précédentes : « *Il n'y a pas de disparus au Chili.* » Cette situation ne peut que nous renforcer dans notre inquiétude et nous conduire à élever une protestation solennelle contre cette violation délibérée des droits élémentaires de la personne humaine et à poser à notre tour la question des familles de disparus : « *Où sont-ils ?* »

L'« adaptation » des réfugiés

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Rafael Gumucio, dirigeant du parti démocrate-chrétien du Chili, réfugié en France.

La Junte chilienne m'interdit de vivre dans mon pays. Elle ajoute (*le Monde* du 7 décembre 1978) que je l'ai quitté « *volontairement* ». Volontairement ? Réfugié à l'ambassade du Venezuela, en 1973, la Junte me refusa le sauf-conduit pour en sortir, pendant cinq mois. Je suis actuellement réfugié politique en France.

L'ambassadeur du Chili à Paris a déclaré, le 12 novembre, au journal *El Mercurio* que les exilés chiliens « *se refusent parfois à s'intégrer au milieu français ; ce qui est lamentable parce que ce sont souvent la femme et les enfants qui paient cette attitude irresponsable ou précipitée du chef de famille* ».

Je n'ai pas de problème d'adaptation en France, mais j'ai le droit de vivre dans mon pays, le Chili. On m'obligea à abandonner le Chili après le coup d'Etat. Une « amnistie » a été promulguée en 1978. Je demande donc à rentrer. La Junte m'en empêche. L'amnistie, semble-t-il, est réservée aux tortionnaires. Et me voici déclaré « irresponsable » ou « précipité » ! Trop c'est trop.

AFRIQUE

Algérie

Le président Boumediène est entré dans sa sixième semaine de coma

De notre correspondant

Alger. — « *Incroyable* », « *stupéfiant* », « *invraisemblable* » : les médecins qui soignent le président Boumediène ne trouvent plus assez d'adjectifs pour qualifier l'extraordinaire résistance du chef de l'Etat algérien, qui est entré dimanche 24 décembre dans sa sixième semaine de coma. Les professeurs qui se relaient au chevet du chef de l'Etat ont abandonné tout traitement de fond et exercent pour l'essentiel une surveillance devenue quasiment routinière.

Sur le plan politique, la prolongation de l'agonie du président a renforcé la position de ceux qui entendent appliquer le façon rigoureuse la Constitution et veulent que le problème de la succession soit réglé dans le cadre d'un grand congrès du F.L.N. Celui-ci devait couronner au début de 1979 les assises des organisations de masse qui se sont déroulées durant l'année écoulée. Les dernières d'entre elles, celles de l'Union nationale de la jeunesse (U.N.J.A.), doivent se tenir du 28 au 31 décembre. Rien ne s'opposera plus ensuite à la réunion du congrès du parti. La tenue de telles assises permettrait de mettre au point la modification d'une Constitution taillée à la mesure de M. Boumediène et qui donne au chef de l'Etat des pouvoirs immenses. Elle ferait aussi émerger sans doute des personnalités nouvelles et conduirait à un élargissement de l'équipe dirigeante.

Ainsi pourrait s'ouvrir une nouvelle phase de la révolution algérienne et s'engager une « *normalisation* » d'un jeu politique faussé ces dernières années par la personnalité du président. Ces perspectives ne sourient pas à tous les responsables et certains des hommes qui détiennent aujourd'hui le pouvoir au nom de la « *légitimité révolutionnaire du 19 juin 1965* » pourraient bien voir là une menace à leurs prérogatives.

L'état de santé du président ne fait plus la « *une* » des quotidiens, non plus que l'ouverture des bulletins de la radio. Dimanche, *El Moudjahid* a relégué en page 2 les messages de sympathie et de soutien. Les sujets à l'ordre du jour sont désormais « *l'opération criminelle du cap Sigli* » et la préparation du congrès de l'UNJA qui est entrée dans sa phase finale.

L'affaire du parachutage d'armes

Le parachutage d'armes sur la côte kabyle par un avion marocain continue à faire l'objet de vives dénonciations. La presse nationale a accordé une large place aux déclarations de solidarité faites à ce sujet par les gouvernements du Yémen et de la Syrie et par l'Union des syndicats arabes. Cette affaire reste cependant obscure malgré les nouvelles révélations faites samedi soir par Algérie Presse service. Selon l'agence officielle, les « services spéciaux » de Rabat auraient projeté de réaliser deux autres largages d'armes à l'est, dans le massif des Aurès, et à l'ouest, sur la côte, près de la frontière marocaine, à proximité de Ghazaouet (ex-Nemours).

On ne sait pas à qui ces armes auraient été destinées. On s'interroge aussi sur la personnalité de M. Benyahia, ancien préfet reconverti dans les affaires, qui aurait été l'instigateur du complot. Les autorités ont annoncé qu'il avait été condamné à mort par un tribunal militaire de l'A.L.N. durant la lutte de libération pour avoir participé à l'opération d'intoxication menée dans la Willaya 3 par l'armée française et connue sous le nom de « Bleuite » (1). On s'explique mal comment un homme au passé si chargé a pu dissimuler sa trahison au point de se voir confier pendant longtemps des fonctions officielles et de bénéficier de prêts substantiels lorsqu'il s'est lancé dans les affaires.

DANIEL JUNQUA.

(1) Les services français avaient réussi à persuader certains dirigeants du maquis que les jeunes recrues qui rejoignaient le F.L.N. étaient des espions. Il en était résulté des purges sanglantes.

Comores

M. SALIM BEN ALI EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Moroni (*A.F.P., Reuter*). — M. Salim Ben Ali, ancien président du conseil constitutionnel des Comores, a été nommé premier ministre, vendredi 22 décembre, par décret présidentiel.

Le successeur de M. Abdellah Mohamed a indiqué qu'il rendrait publique la composition de son cabinet avant le 29 décembre, date de la première rentrée parlementaire dans l'archipel.

M. Salim Ben Ali a précisé qu'il comptait s'entourer de politiciens et de technocrates, afin de promouvoir le développement social et économique de la République fédérale et islamique des Comores, objectifs fixés par le président Ahmed Abdallah.

[Né en 1918, le nouveau premier ministre comorien a exercé les fonctions de ministre des travaux publics, de l'équipement et des transports, de 1959 à 1969. Ministre de l'économie et du Plan, de 1969 à 1978, il a présidé le conseil constitutionnel, chargé de veiller à la mise en place des nouvelles institutions pendant la période transitoire qui a suivi le coup d'Etat du 13 mai dernier, qui a renversé le président Ali Soilih et a été suivi par le retour d'exil de M. Abdallah.]

Rhodésie

PARIS AURAIT INVITÉ SES RESSORTISSANTS A QUITTER LE PAYS

Salisbury. — Plus de deux cents Français vivant en Rhodésie ont été invités par leur gouvernement à quitter le pays immédiatement, rapporte l'hebdomadaire rhodésien, *Sunday Mail*.

D'après l'hebdomadaire, qui fait état des déclarations d'un Français, un envoyé du consulat de France de Johannesburg, se serait rendu la semaine dernière à Salisbury, pour informer ses compatriotes que, si le chaos s'installait en Rhodésie, où la guérilla est entrée dans sa septième année, ils ne pourraient pas s'attendre à une mission de secours du genre de celle qui fut déclenchée à Kolwezi dans le sud du Zaïre en mars dernier.

Le représentant du consulat aurait dit à ses interlocuteurs que s'ils venaient en Afrique du Sud, il y recevraient une aide de Paris. Le journal ajoute que les ressortissants français auraient été aussi invités à se procurer auprès du consulat de Johannesburg des cartes spéciales, les identifiant comme Français, placés sous la protection du gouvernement français. Ces cartes seraient apparemment destinées à distinguer les Français des Rhodésiens blancs, dans le cas où ils seraient capturés par des guérilleros. En octobre, la R.F.A. a commencé à distribuer des cartes semblables à ses ressortissants installés en Rhodésie. — (*A.P.*)

EUROPE

Turquie

M. Ecevit qualifie de « génocide » les émeutes de Kahramanmaras

De notre correspondant

Ankara. — C'est à un véritable massacre, où même les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés, aux cris de « *Turquie musulmane* » et de « *Armée et peuple main dans la main* », qu'a abouti le modeste incident du 20 décembre. Ce jour-là, deux instituteurs du lycée technique de la ville de Kahramanmaras avaient approuvé l'exclusion de trois élèves, par mesure disciplinaire. L'assassinat des deux enseignants, le 21, déclencha trois jours sanglants.

Après un conseil des ministres extraordinaire le 23, M. Ozayndili, ministre de l'intérieur, et le général Celasun, commandant en chef de la gendarmerie, se rendaient sur place. Le premier ministre, M. Bulent Ecevit, arrivant d'une visite en Scandinavie, convoquait dimanche une conférence de presse : qualifiant ces événements de « *catastrophe* », il dénonçait ce « *génocide à l'indonésienne* » perpétré par « *ceux qui visent à miner l'unité et l'intégrité nationales* ». Il exhortait les citoyens de toutes opinions, partisans de la démocratie, à « *adopter une attitude commune* » face à ce « piège » tendu par les ennemis de la démocratie et de l'Etat.

« *On ne saurait appeler nationalistes ceux qui tuent aussi facilement leurs compatriotes* », ajoutait-il, en continuant à affirmer qu'il demeurait optimiste sur la défaite finale des groupuscules extrémistes de gauche ou de droite.

De son côté, M. Suleyman Demirel, chef du Parti de la justice, principale formation de l'opposition, lançait un appel au calme, mais s'abstenait de condamner ouvertement les nationalistes. Sans mâcher ses mots sur les « *carences gouvernementales* », il accusait M. Ecevit d'être impuissant et incapable de prévenir la tournure des événements de Maras. « *L'Etat y était absent* », dit-il, en ajoutant : « *Les déclarations de bonne volonté et les palliatifs ne suffisent guère. Faites votre devoir et prenez des mesures concrètes.* » Il conclut en invitant le gouvernement à se retirer.

Pour sa part, le colonel Türkes, chef du Parti du mouvement nationaliste, a démenti formellement les accusations sur la responsabilité de ses partisans. Depuis plusieurs mois, il préconise l'état de siège et la réouverture des tribunaux de sûreté de l'Etat. Il a souligné que ces mesures s'imposaient plus que jamais et a invité M. Ecevit à démissionner.

Enfin, le Parti du salut national a indiqué que ceux qui avaient crié son slogan « *Turquie musulmane* » n'appartenaient pas à ses rangs.

M. Ecevit a également été critiqué à gauche, notamment par Mme Boran, présidente du parti ouvrier turc, qui a qualifié les événemetns de « *banc d'essai pour une guerre civile* » et invité le gouvernement à « *marcher avec plus de courage* » sur les coupables. Le président de la centrale ouvrière DISK (gauche) a demandé que les foyers de subversion de l'« *extrême droite gauchistes* » soient extirpés.

M. Ecevit est accusé par tous les milieux de passivité envers les mouvements extrémistes. La droite lui reproche de « *protéger les communistes* » tandis que les socialistes estiment qu'il manque de détermination pour en finir avec les « *bastions fascistes* ». Un caricaturiste du journal *Milliyet*, pourtant favorable au gouvernement, dessinait, il y a quelques jours, un Ecevit souriant, tenant une branche de laurier dans sa main, qui s'avance dans un corridor des horreurs, où des gens aarmés l'attendent, ainsi que M. Demirel, chef de l'opposition, avec un cercueil pour enterrer son gouvernement.

ARTUN UNSAL.

MARAS L'HÉROIQUE

Kahramanmaras, c'est-à-dire Maras l'héroïque, est ainsi nommée en souvenir de la résistance qu'elle opposa aux forces françaises d'occupation après la première guerre mondiale. C'est un chef-lieu de province, peuplé de cent cinquante mille habitants, à 300 kilomètres au nord d'Adana, aux confins de l'Anatolie et des montagnes de l'Est. Les Arabes et les Byzantins se la disputèrent pendant des siècles. Les Ottomans s'en emparèrent définitivement en 1515.

POLITIQUE

Le projet de référendum communal : un objectif du programme de Blois confirmé dans une version édulcorée

Jusqu'au dernier moment, le gouvernement a hésité à inscrire dans le projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales l'institution d'un référendum communal qui figurait au nombre des « *objectifs d'action* » présentés à Blois, le 7 janvier 1978, par le premier ministre.

Les maires, à l'unanimité, s'étaient vivement opposés à cette idée, en effet, dans la mesure où M. Raymond Barre avait proposé que l'organisation d'un référendum communal pût être décidée non seulement par le maire et le conseil municipal, mais aussi « *dans les communes d'une dimension suffisante* », à l'initiative du quart des électeurs inscrits.

Les associations d'élus avaient fait remarquer que cette dernière proposition risquait, si elle était appliquée, de porter atteinte aux prérogatives des maires, ceux-ci estimant que la gestion communale doit être sanctionnée globalement à l'occasion des élections municipales et non ponctuellement, par la population, sur des dossiers particuliers. Recevant, le 18 janvier 1978, à l'Elysée, trente-cinq maires choisis pour l'intérêt de leurs réponses au questionnaire gouvernemental sur la réforme des collectivités locales, M. Valéry Giscard d'Estaing avait été impressionné par l'opposition de ses hôtes à l'institution du référendum communal telle qu'elle était préconisée, dans le programme de Blois.

Après avoir envisagé de renoncer au projet, le gouvernement l'a finalement confirmé, mais il n'a pas retenu la possibilité de laisser l'organisation du référendum à l'initiative d'une partie de la population. La version adoptée le 19 décembre par le conseil des ministres prévoit que le maire pourra « *proposer au conseil municipal de soumettre à référendum des affaires relevant de la compétence de la commune, à l'exception du budget* ». Le conseil municipal se prononcera « *à la majorite des deux tiers des suffrages exprimés* ». Les modalités applicables à l'organisation du référendum seront fixées par un décret du Conseil d'Etat. Le texte du gouvernement ajoute que le projet communal soumis à référendum sera « *adopté ou rejeté* » lors que les électeurs de la commune se seront prononcés « *à la majorité absolue des suffrages exprimés représentant au moins le quart des électeurs inscrits dans la commune* ». La décision ainsi acquise, qui vaudra délibération du conseil municipal, devra être inscrite dans le registre des délibérations, exécutée et publiée comme telle.

Le contentieux des opérations de référendum sera jugé « *comme en matière d'élections municipales* ». Le gouvernement estime que dans cette version édulcorée l'institution du référendum communal sera favorablement accueillie par les maires. — A. R.

● *M. Guy Héraud, ancien président du parti fédéraliste européen*, qui fut candidat à l'élection présidentielle de 1974, déclare à propos du programme du Rassemblement européen, dont il fait partie (*le Monde* du 23 décembre) : « *Je ne pense pas que nous ayons à nous inspirer du chancelier Helmut Schmidt plus que de quelqu'autre modèle étranger ou français, étant donné que les fédéralistes que nous sommes n'avons attendu de leçon de personne pour réclamer, dès la fin de la guerre, la constitution d'une Europe fédérée, non pas d'ailleurs comme une fin en soi, mais comme le tremplin indispensable pour l'instauration d'une société libertaire et d'une fédération mondiale. Le fédéralisme que je défends*, ajoute *M. Héraud, est à l'opposé du capitalisme, autant que du collectivisme.* »

● *M. Jacques Cressard*, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, indique, dans une déclaration publiée le 22 décembre par les *Nouvelles de Bretagne* : « *Je pense qu'il devient nécessaire de réintroduire une plus grande démocratie dans la gestion du mouvement, et c'est dans ce but que j'ai demandé le retour de M. Jérôme Monod.* »(...) « *Ce que je regrette encore, c'est que nous, gaullistes, nous ayons l'air de remettre en cause les institutions de la Ve République, auxquelles nous sommes très attachés. Je parle d'autant plus librement qu'en 1974 je n'étais pas de ceux qui, avec Jacques Chirac, ont fait campagne dès le premier tour pour M. Giscard d'Estaing.* »

CORRESPONDANCE

M. Mitterrand et la réunion de Bruxelles

M. Jean-François Pintat, sénateur républicain indépendant de la Gironde, président du groupe libéral et démocratique du Parlement européen, nous adresse la lettre suivante :

Le Monde a récemment publié une déclaration de M. François Mitterrand dans laquelle le leader socialiste affirmait que les résultats du Conseil européen de Bruxelles représentent un grave échec pour le président de la République, qui aurait mal servi les intérêts de la France (1).

Il soulignait également l'imprudence avec laquelle on s'était lancé dans cette affaire et la propagande injustifiée dont le système monétaire européen avait été entouré.

Si quelqu'un a commis une imprudence, c'est précisément M. Mitterrand, qui aurait dû attendre que l'Italie et l'Irlande lèvent leurs réserves, comme elles l'on fait sans délai, avant d'essayer de ternir l'image de marque du président de la République française.

L'honnêteté politique aurait d'autre part exigé que par la suite M. Mitterrand corrige sa faute en reconnaissant que le franc n'était pas la « monnaie » faible du nouveau système, prise » entre le mark et le dollar », comme il l'avait indiqué, et que le président Giscard d'Estaing avait gagné son difficile pari.

Enfin, l'engagement européen bien connu de M. Mitterrand aurait dû lui conseiller de s'abstenir d'exploiter à des fins internes un événement dont dépend désormais la consolidation des structures communautaires.

(1) N.D.L.R. : *le Monde* du 9 décembre.

● ERRATUM. — Dans l'article de notre envoyé spécial en Guinée, Patrick Jarreau, une coquille nous a fait dire dans nos premières éditions des 24-25 décembre, en parlant de M. Giscard d'Estaing : « *Pis, il s'est essayé, avec succès, à faire reprendre par la foule (...) quelques slogans à la gloire de M. Sekou Touré et de l'amitié entre les deux pays.* » Nous aurions évidemment dû imprimer : « *Puis...* »

société

NOËL SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Noël 1978, célébré à un moment où les licenciements se multiplient en France et dans plusieurs pays occidentaux, a été placé sous le signe de la solidarité. Plusieurs évêques ont lancé des appels dans ce sens. Parlant à R.T.L. le 23 décembre, le cardinal François Marty avait soutenu les initiatives prises ces derniers jours par des évêques en faveur des chômeurs pour « qu'ils ne se sentent ni isolés ni abandonnés ». Et l'archevêque de Paris d'ajouter : « Je voudrais embrasser tous les enfants des chômeurs, car ils sont un petit peu orphelins. »

NN. SS. Jean Bernard et Jacques Delaporte, évêques de Nancy, ont déclaré dans leur message de Noël : « Ne nous trompons pas de Noël. Ne croyons pas au Père Noël ! Il dépend de nous que ce Noël ne soit pas seulement une trêve des confiseurs, mais la naissance d'une solidarité durable. » Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims, a choisi de célébrer la messe de Noël à Blagny, dans les Ardennes, où une usine sidérurgique doit licencier quatre cent soixante personnes.

De son côté, Mgr Léon Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, a fait la mise en garde suivante lors de la messe de minuit en la cathédrale de la ville : « Nous ne sommes pas ici pour nous offrir un moment de noble distraction, un peu d'évasion esthétique, mais pour prendre l'exacte mesure de la réalité quotidienne contre laquelle nous butons, et cela parfois cruellement. Ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas savent que le monde est en train de craquer de partout et que beaucoup d'hommes crient leurs souffrances par les moyens à leur disposition... »

Les églises parisiennes ont fait le plein pour la messe de minuit : de Saint-Nicolas-du-Chardonnet — toujours occupée par les intégristes, qui avaient retransmis leur office par haut-parleurs dans la salle de la Mutualité — à la cathédrale de Notre-Dame, archicomble, où Mgr Marty a lancé un appel en faveur des pauvres, des déracinés, des étrangers.

● A Bethléem, sur les lieux mêmes de la naissance du Christ, quarante mille pèlerins venus du monde entier ont célébré la Nativité.

● A Rome, enfin, le nouveau pape avait reçu un sapin venu de sa terre natale, pour fêter dans l'intimité avec quelques proches, selon la tradition polonaise, la première partie de la veillée.

Jean Paul II a ensuite célébré la messe de minuit en la basilique Saint-Pierre. Au cours de son homélie, prononcée en italien, le pape a invité les fidèles à penser aux pauvres, aux exploités et « à ceux qui n'ont pas la liberté de participer à la liturgie de la nativité du Seigneur ».

L'HOMÉLIE DE JEAN PAUL II

« Pensons à ceux qui n'ont pas de prêtre pour célébrer l'Eucharistie »

Dans son homélie, prononcée au cours de la messe de minuit en la basilique Saint-Pierre, Jean Paul II a regretté de n'avoir pu se rendre dans la grotte de la Nativité pour fêter Noël et le début de son pontificat.

En faisant un parallèle entre l'inhospitalité des habitants de Bethléem à l'égard de Joseph et de Marie et le refus de Dieu par l'homme, le pape a terminé son homélie ainsi :

« Il nous faut donc penser, cette nuit, à tous les hommes qui tombent victimes de situations infra-humaines créées par les hommes, de la cruauté, du manque de respect, du mépris des droits objectifs de toute personne humaine. Pensons à ceux qui sont seuls, âgés, malades, à ceux qui n'ont pas de logement, qui souffrent de la faim, et dont la misère est une conséquence de l'exploitation et de l'injustice des systèmes économiques. Pensons enfin à ceux qui, en cette nuit, n'ont pas la liberté de participer à la liturgie de la Nativité du Seigneur, et qui n'ont pas de prêtre pour célébrer l'Eucharistie. Et que notre pensée aille jusqu'à ceux dont les âmes, les consciences et la propre foi même sont mises à très rude épreuve.

» L'étable de Bethléem est le premier lieu de la solidarité avec l'homme : d'un homme avec l'autre et de tous les hommes avec tous les autres hommes, surtout avec ceux pour qui « il n'y a pas de place à l'hôtellerie » *et auxquels on n'accorde plus la reconnaissance de leurs propres droits.*

» L'enfant nouveau-né pousse des petits cris. Qui comprend les cris du tout petit enfant ? A travers lui, c'est pourtant le Ciel qui parle, et c'est le Ciel qui révèle l'enseignement particulier de cette naissance. C'est le Ciel qui en donne l'explication par ces paroles : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime. »

» Nous devons, nous autres qui sommes atteints par le fait de la naissance de Jésus, comprendre ce cri du Ciel. Il faut que ce cri atteigne les confins de la Terre, que tous les hommes l'entendent de manière nouvelle !

» Un fils nous a été donné. Le Christ est né pour nous. Amen ! »

LA MESSE DE MINUIT A LONGWY

L'évêque de Nancy compare le sort des chômeurs à celui de la Sainte Famille, obligée de s'expatrier

De notre envoyé spécial

Longwy. — *Pour les travailleurs du bassin sidérurgique menacés par la suppression de leur industrie, la période de Noël a été marquée par une sorte de triple pèlerinage : vers le crassier d'Usinor occupé par des syndicalistes ; vers l'aciérie où s'est déroulée une journée « portes ouvertes » ; vers l'église d'Herserange (Meurthe-et-Moselle), enfin, où Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, a mis l'accent, dans son homélie de la messe de minuit, sur le droit des hommes à connaître la sécurité de l'emploi.*

Autrefois, dans ce « triangle lourd » de l'acier lorrain, comme aussi dans les Vosges et les Ardennes, les paysans et les ouvriers se rendaient à pied à la messe de minuit et les lueurs des lanternes voyageaient sur la neige. Cette année, la population de Longwy a retrouvé la tradition en la modernisant. Lentement, dans la boue, les phares d'autos ont fait la ronde entre les églises de l'agglomération et le crassier d'Usinor. L'étoile qui leur servait de guide était le « S.O.S. » géant, en lettres lumineuses, qui perce le brouillard au sommet du terril.

« *Regardez*, dit Mario, *regardez toutes ces lumières qui approchent. Pour moi, ce sont les lumières de Noël.* » Mario est un prêtre ouvrier, O.S. à l'usine de La Chiers. Avec ses camarades de la C.F.D.T., il occupe ce crassier qui domine Longwy de son immense pyramide de sable gris. Ils n'étaient d'abord, en cette nuit du 24 au 25 décembre, que quelques militants syndicaux calfeutrés dans une baraque à mi-flanc du crassier. Depuis deux semaines, ils se relayaient par groupes de quatre pour cette occupation symbolique. Et là-haut, comme dans la vallée, la soirée s'annonçait triste, comme toutes les autres soirées à Longwy, ville éteinte, paralysée de stupeur, où il n'y avait dimanche soir, en dehors d'une pizzeria, aucun restaurant, aucun café ouvert. Mais soudain, à l'appel d'une « radio-pirate », des gens sont venus de partout...

Il avait fallu deux jours pour hisser, à plus de 100 mètres du « camp de base » de la C.F.D.T., les 180 kilos de ferraille, de fils et d'ampoules électriques nécessaires à l'installation du signal de détresse alimenté par un groupe électrogène. A présent, les syndicalistes sont payés de leur peine. Depuis une semaine, au départ de ce même terril, ils diffusent quotidiennement, à 19 heures, sur une fréquence de 106 à 100 mégahertz « prêtée » par la Radio verte de Fessenheim, une émission de « Radio-libre Longwy », qui fait le point des négociations en cours avec le gouvernement et les patrons de la sidérurgie. Toute une population écoute leurs messages, répond aux consignes.

En cette nuit de Noël, on vient leur *offrir spontanément* du pain, du vin, des victuailles. « *Il y en a trop*, dit Mario, *nous en ferons cadeau aux vieillards et aux chômeurs.* » Un commerçant propose sa camionnette pour faire la distribution des colis. Un retraité tend une bouteille de mousseux : « *Allez les gars, joyeux Noël quand même !* »

« Mon père était un immigré »

A l'intérieur du baraquement, des hommes, des femmes et des enfants s'entassent dans un grand vacarme. On achète des badges, des affichettes. On chante un air composé par un sidérurgiste. Puis, tout le monde se tait pour écouter Mario, qui raconte au micro de Radio-libre Longwy sa vie de prêtre ouvrier :

« Chez moi, il y avait treize enfants. Mon père était un immigré. Il était analphabète mais c'était un homme intelligent. C'était surtout un brave homme. Il n'a jamais rien fait d'autre que travailler. Et quand il s'est arrêté, il est mort. Pourtant, on ne l'a jamais respecté, parce qu'il était un ouvrier immigré. C'est pourquoi j'ai choisi d'être prêtre-ouvrier, immigré parmi les immigrés : pour honorer la mémoire de mon père, et pour lutter contre l'injustice. Voilà mon message de Noël aux hommes de bonne volonté. »

Mais combien restera-t-il demain d'hommes de bonne volonté dans ce pays sacrifié ? « *Sur les cent cinq mille habitants du bassin de Longwy, Longuyon et Villerupt, on compte trente-sept mille actifs et trois mille demandeurs d'emploi*, nous dit M. Gérard de Kaler, deuxième adjoint au maire de Longwy. *Si le plan acier est mis en branle, la population active sera réduite à vingt mille âmes et il y aura vingt mille chômeurs.* »

L'occupation du crassier n'était pas le seul point chaud de ce Noël « social » à Longwy. Sur les grands axes routiers, d'autres militants C.F.D.T. des aciéries, mais aussi de la S.N.C.F., des P.T.T., avaient installé des piquets de surveillance à proximité des postes de douane. Le voyageur arrivant de Belgique ou de Luxembourg était accueilli par des banderoles « Longwy vivra ».

Montrer la « valeur des installations »

La C.G.T. qui, avec la C.F.D.T., a annoncé le blocage des accès routiers conduisant à Longwy du mardi 26 au jeudi 28 décembre, avait pris l'initiative d'une journée « portes ouvertes », samedi, aux laminoirs d'Usinor, route de Boulaine. Opération réussie puisque des familles entières (près de quinze cents personnes) ont pu visiter l'usine en pleine activité, sous la conduite d'ingénieurs et de représentants de l'intersyndicale, avec l'accord de la direction.

L'objectif : montrer la « *valeur des installations* » qui, faute d'une aciérie moderne — celle qui est promise à Neuves-Maisons, mais que l'on refuse à Longwy, — risquent d'être condamnées à terme. De construction récente, le « train à fil » d'Usinor-Longwy, qui avance à la vitesse de 70 mètres-seconde, compte en effet parmi les dix plus modernes du monde entier.

De son côté, le P.C.F. avait organisé une visite aux sidérurgistes de la cokerie de Longlaville « *afin de les associer à la joie familiale qui marque cette journée du 24 décembre* ». Une collation était offerte aux travailleurs par la municipalité au moment du changement de poste de 22 heures.

Des usines ouvertes aux églises et au « camp de base » du crassier, on retrouvait la même connivence qu'illustrèrent aussi bien les consignes du P.C.F. — « *surtout, si vous visitez les usines, faites-le avant la messe de minuit* » — que le message d. Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy, venu concélébrer cette messe de Noël dans la banlieue de Longwy.

Une foule très dense se pressait dans l'humble église jouxtant la cokerie d'Usinor. L'évêque y a lancé un appel solennel « *à la solidarité nationale, pour que Longwy vive, pour que les hommes vivent au pays* ». Mgr Bernard — qui, la veille, s'était rendu discrètement au « camp de base » du crassier — n'a pas hésité à comparer le sort des ouvriers sans travail à celui de la Sainte famille, obligée de s'expatrier.

Il a souligné que Noël ne devait pas être une fête sans lendemain, mais qu'elle devait « *nous renvoyer à nos responsabilités, pour que tous les hommes soient respectés, pour qu'ils bénéficient d'une meilleure qualité de vie et de travail* ». Il devait conclure : « *Tout un peuple ici proclame sa volonté de vivre et cela rejoint la volonté de Dieu.* »

JEAN BENOIT.

LES PRÊTRES DE VALENCIENNES APPORTENT LEUR SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI

(De notre correspondant.)

Lille. — Après avoir occupé pendant vingt-quatre heures la mairie de Valenciennes, l'agence locale pour l'emploi et la caisse de sécurité sociale, une centaine de sidérurgistes C.F.D.T. se sont installés samedi après-midi 23 décembre sur le parvis de l'église Saint-Géry, au cœur de la ville. Ils n'ont quitté l'édifice religieux que le dimanche dans l'après-midi. Le but des militants cédétistes était « *de rencontrer les fidèles afin de leur expliquer les raisons du combat mené et les solutions que la C.F.D.T. propose* ».

A la fin de cette opération — qui s'est déroulée, comme les autres, dans le plus grand calme, — la C.F.D.T. a annoncé que près de cinq mille personnes avaient signé ses pétitions. Le doyen de la paroisse a d'autre part précisé en chaire, dimanche, qu'il ne s'agissait nullement d'une occupation « sauvage ». Les prêtres ont publié un communiqué de soutien : « *Les travailleurs de Valenciennes et de la région sont brutalement privés de leur emploi. (...) En cette veille de Noël, qui nous invite à l'accueil et au partage, ils ont droit à notre soutien. Nous souhaitons que l'Eglise soit plus que jamais un lieu de rencontre et de dialogue où ceux qui souffrent puissent trouver des frères solidaires de leurs souffrances et de leurs luttes.* »

G. S.

A LA TÉLÉVISION

De Naples à Jérusalem

A 20 h. 30, d'aucuns ont dû regarder Oscar pour Louis de Funès. Cependant, les films de Molinaro, on finit par connaître par cœur : celui-là date de 1967 et ramasse des gags pas trop neufs et revus depuis. Les catholiques pratiquants attendant d'aller à une messe de minuit, les personnes âgées seules, ou ceux pour qui la veille de Noël ne se différencie des autres soirs que parce que le lendemain est férié, n'ont pas pour autant renoncé : on leur avait promis la fête à la télévision, et même certains qui dînaient finement pour l'occasion ont espéré de l'opérette qui suivait, à 21 h. 55, toujours du TF 1. Un festival : pas moyen d'accrocher plus de dix minutes à ces petites histoires d'amour dansées, chantées, parlées « avecque » l'accent, oui, et filmées dans un Naples de grossier carton-pâte, du temps de Napoléon. Un bal masqué de figurants, à vous donner le tournis. Ça devait être pour la « légèreté », d'autres disent la « liesse ». Pas possible.

Entre-temps, entre 21 h. 35 et 22 heures, on avait un peu sauté du côté de Cyrano de Bergerac, un héros français presque aussi populaire que l'empereur corse. La pièce d'Edmond Rostand est belle, mais si on en supprime toutes les paroles, que reste-t-il ? Sur FR 3, un ballet solennel, signé Roland Petit. Sur cette musique pourtant séduisante de Marius Constant, dansée par le corps de ballets de Marseille, on se serait bien vite endormi.

Restait donc Antenne 2, et gageons que beaucoup de découragés ont opté pour le « Lama-Noël » : parce que Serge Lama sur le « 2 », au moins on a l'habitude, depuis le temps qu'il y fait ses armes... Il était là interrogé, mis en valeur « spéciale » par Jacques Chancel, toujours aussi efficace, comme lors d'un « Grand Echiquier » — et pour cause, il s'agissait d'un « Grand Echiquier » non diffusé en raison d'une grève. Le moins qu'on puisse dire c'est que le chanteur n'est pas mécontent de lui. Tant de vanité parvenait presque à couper le souffle de son « interviewer » pourtant rompu aux egos hypersatisfaits de nos sommités du show-business.

Beaucoup plus sympathique, l'émission qui suivait sur la même chaîne aurait dû rassembler à Jérusalem, Guy Béart le chrétien, Enrico Macias, de religion juive, et la chanteuse arabe Warda. En fait, la représentante de l'islam était restée dans son pays : on l'a donc vue devant les Pyramides. La rencontre, sous le Mur des lamentations, n'était pas aussi œcuménique que prévue, et ces trois musiciens le regrettaient. Ils ont expliqué leurs convictions de bonne grâce. Jérusalem est ville sainte pour tout le monde, a dit un Palestinien interrogé sur le terrorisme. C'était une promenade en Israël un peu nostalgique d'une paix qui n'a pas encore eu lieu. Béart et Macias guidaient avec gentillesse, chantant de temps en temps. A minuit, on avait le choix entre deux célébrations de la Nativité. Les musiques enregistrées à Saint-Séverin ou une messe en Eurovision en direct de Saint-Pierre-de-Rome. On est resté à Paris, pour le concert.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Seul le cirque...

Le week-end de Noël est dédié aux enfants, c'est normal, surtout quand dehors il pleut. Les trois chaînes se sont donc appliquées à un même sourire douceâtre. Jusqu'à Anne Sylvestre qui s'est mise à déraper entre le ton de la niaiserie et celui du copain-copain dans son « Sapin-Sapin » (sur Antenne 2, dimanche). On la voyait parmi des gosses un peu poseurs, mais plus détendus qu'elle, garnir un arbre de Noël. Et puis, malgré tout, elle chantait. Personne ne peut tirer grand-chose de ces émissions de circonstance, empesées comme les habits des dimanches et les « compliments » débités jadis par les enfants aux fêtes de famille.

C'était cependant moins débilitant que l'émission de Jacques Rouland sur TF 1 : une anthologie de farces et attrapes dans le style de « La caméra invisible ». Seulement, les blagues n'étaient pas du tout inventives. C'était du classique rebattu, d'une grande lourdeur, et qui servait d'ouverture à Sacré farceur, un film où Pierre Mondy échouait à donner quelque intérêt à son personnage, vétérinaire de campagne, dont les plaisanteries pénibles sèment le désordre au village et la révolte. Joyeux drille abandonné par sa femme, Pierre Mondy masque son chagrin par le rire et, bien entendu, retrouve l'amour. Rideau.

Pourtant, on peut réussir de bonnes émissions « tout public » sans démagogie, plaisantes sans sottises. Le secret est là, d'ailleurs, dans l'intelligence. Elle était intelligente, plaisante, intéressante, samedi sur Antenne 2, l'émission de Claude Cailloux, « Achille Zavatta et le comique ». Portrait d'un vieux clown que la fatigue ne parvient pas à abattre, artisan sincère de la joie jusqu'à sa mort. Le cirque dépouillé de ses clichés, de sa poésie de carte postale, mais rendu à sa réelle valeur, à son mystérieux mélange de candeur et de dureté. Les enfants de la grande tribu et les spectateurs enfants. Le comique et ses stars, Alberto Sordi, Ugo Tognazzi, qui ne peuvent pas cacher, et d'ailleurs avouent, leur envie, leur fascination pour les clowns. Le cirque est le seul art vivant de la vraie contre-culture.

COLETTE GODARD.

Le réveillon de cinq Érythréens

« Nos dépenses pour Noël sont un affront pour les pauvres et les déracinés qui vivent parmi nous et qui sont souvent des étrangers, exilés loin de chez eux... »

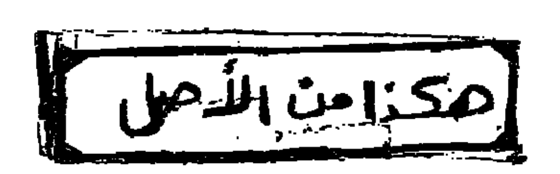
Cette phrase du cardinal Marty, prononcée lors de l'homélie de la messe de minuit à Notre-Dame, n'a pas été entendue par cinq « *étrangers, déracinés et exilés* », auxquels les paroles de l'archevêque de Paris s'appliquaient tout particulièrement. Ils n'ont pas pu entendre la phrase, parce qu'ils se trouvaient, à ce moment là, dans un poste de police près de la Bastille, où ils ont dû — pendant trois heures — répondre à des questions pendant que les gardiens de la paix fêtaient Noël sous leurs yeux...

Leur crime ? La couleur de leur peau — noire, — leur origine — érythréenne, — leur état civil — réfugiés ? Avant la messe de minuit, ces cinq Erythréens, quatre garçons et une fille, se postent devant Notre-Dame. Ils veulent attirer l'attention de la France — terre d'asile, terre des libertés — sur le drame que vit leur peuple, le génocide dont il est l'objet, dans l'indifférence générale.

Ils ont préparé des tracts, avec des photographies d'enfants érythréens sous les bombes russes... Ils espèrent émouvoir ces Français en fête, riches, se pressant dans leur cathédrale pour fêter la naissance d'un enfant dans une étable. Peut-être pourront-ils recueillir quelques dons de ces bons chrétiens pour envoyer dans leurs familles ?

A 23 h. 30, des policiers en civil les interpellent, confisquent leurs tracts et les embarquent dans le « panier à salade ». Ils seront relâchés vers 3 heures du matin, après les formalités d'usage — contrôle d'identité, interrogation, bousculades. Pendant ce temps-là, les chrétiens parisiens auront eu leur messe de minuit, ils auront été sans doute émus par l'homélie de leur archevêque et ils seront rentrés chez eux pour le réveillon.

ALAIN WOODROW.



LA CÉLÉBRATION DE NOËL

La veillée avec le curé de Palaiseau

« Nous ne sommes plus les maîtres de la fête »

Tout au long de la grande rue qui travers le vieux bourg de Palaiseau (Essonne), les décora- qui traverse le vieux bourg de mine. Dans les nouveaux quartiers alentour, seules quelques étincelles de couleur remplacent à certaines fenêtres d'immeubles la blancheur des écrans de télévision. La crise économique n'épargne pas ce coin de la banlieue sud de Paris, et la municipalité communiste n'a guère été encline à engager des dépenses importantes pour l'apparat d'une fête assombrie par les circonstances.

Là-haut, son clocher pointu surmontant cette cité où vivent trente mille personnes, l'église Saint-Martin, monument historique choyé par tous, veille. Animateur passionné, Paul Guérin, curé de la paroisse depuis cinq ans — il avait alors abandonné une responsabilité à la catéchèse pour « retrouver le terrain », — y a vécu son 24 décembre avec sérénité, mais comme tous les autres jours de l'année : à 100 à l'heure.

« *Au niveau d'une paroisse ordinaire de grande banlieue*, confie-t-il, *nous prenons conscience de plus en plus que nous ne sommes plus les « maîtres de la fête ». Elle est organisée en dehors de nous par le commerce, les* mass media. *Il y a vingt ans, tous les prêtres se bagarraient contre la fête païenne, ce qu'elle fut d'ailleurs avant de devenir spécifiquement chrétienne. Ce que nous voulons aujourd'hui ? Créer un coin de calme, de douceur, de chaleur aussi pour que, au milieu du tintamarre, on ait accès au mystère chrétien de Noël. Tout le rêve d'amour et d'espérance des hommes présents dans un signe infime : un enfant.* »

Cheveux poivre et sel, regard droit derrière ses lourdes lunettes d'écaille, le curé de Saint-Martin est d'abord l'homme d'une passion communicative. Après avoir célébré trois baptêmes durant la matinée et rendu visite à plusieurs vieillards immobilisés, il rejoint un groupe de paroissiens, qui se réunissent déjà depuis plusieurs mois. Ensemble, ils ont procédé aux multiples mises au point de la messe-veillée de 21 heures. Pour les adultes, des prières, des chants, des lectures, un montage audio-visuel conçu par des lycéens et intitulé : « *A qui parler vraiment de Noël, quand tout le monde ne pense qu'à bouffer ?* » Pour les enfants, des panneaux pour dessiner, des ballons, pour « *jeter Noël aux quatre vents* ». A 23 h. 30, cérémonie plus classique pour la messe de minuit.

Cette nuit encore, à Palaiseau, plusieurs centaines de fidèles abandonnant les gourmandises du réveillon ont retrouvé le chemin de l'église Saint-Martin. Tradition ? Conviction ? Emerveillement ? Curiosité ? « *A Noël*, dit Paul Guérin, *tout se resserre autour du clan familial. Or c'est surtout à travers les liens qui s'y établissement — mais n'est-ce pas ainsi tout au long de l'année ? — un peu aussi à travers les liens d'amitié et de voisinage que se fait l'annonce de l'Evangile. Cet enracinement familial est la chance et la limite de travail d'une paroisse de banlieue.* »

« *Nous ne pouvons pas faire allusion aux problèmes sociaux politiques, sinon de manière très allusive*, poursuit le curé de Saint-Martin. *Le public de la fête de Noël repousse d'instinct toute allusion à la dimension sociale et politique comme une « agression » contre sa recherche de paix, d'espoir intime, sinon intimiste. Mais la contemplation de la crèche, de l'enfant, est un haut lieu de la foi : contemplation d'un Dieu petit, pauvre, discret. Espérance immense, contenue dans un signe si fragile. Espoir d'amour offert comme une parole très forte, même si elle prend une apparence si ténue. Cela appelle une conversion proprement chrétienne. Cela doit pouvoir rayonner sur toute la vie.* »

STÉPHANE BUGAT.

En Egypte

Messes de minuit en tous genres

De notre correspondant

Le Caire. — L'immense majorité des chrétiens d'Egypte, les coptes orthodoxes (environ six millions de fidèles), ainsi que les Arméniens grégoriens (treize mille cinq cents fidèles) ne fêteront Noël qu'en janvier, selon leurs propres calendriers. Mais trois cent mille chrétiens d'une dizaine d'autres rites rattachés ou non à Rome célèbrent la nativité le 25 décembre et donnent à cette date en Egypte un air fugitif de Noël occidental avec leurs cérémonies annoncées à l'avance dans les journaux, les vitrines neigeuses (la vallée du Nil ne sait pas ce qu'est la neige, mais elle produit beaucoup de coton...), les cyprès travestis en sapin vendus en plein centre des grandes cités, les cadeaux que même certains musulmans, et pas seulement dans l'élite occidentalisée, ont pris l'habitude d'offrir à cette époque de l'année à leurs amis de même religion ou chrétiens.

Chaque année, le raïs délègue un haut fonctionnaire, généralement mahométan, pour le représenter dans les différentes cathédrales et basiliques où patriarches, vicaires apostoliques et évêques officient la nuit de Noël devant des foules ferventes. Les fidèles n'ont eu que l'embarras du choix tant pour le lieu (une centaine d'églises ou chapelles réservées aux seuls chrétiens uniates du Caire et de Basse-Egypte) que pour la variété du culte. Les amateurs de cantiques byzantins anciens sont allés chez les melkites (appelés aussi Grecs catholiques) ou chez les Grecs orthodoxes, communautés arabophones issues de tribus syriennes byzantinisées. (En Egypte les Grecs orthodoxes arabes et les orthodoxes hellènes, qui ensemble forment un groupe de dix mille personnes obéissent à un patriarche unique siégeant à Alexandrie, Nicolas Six.)

Un « Minuit chrétien » chanté en français

Les jésuites, qui fêtaient aussi le centenaire de leur collège de la Sainte-Famille, avaient annoncé par voie de presse que chez eux « *chants et motets seraient exécutés par les solistes de la troupe de l'opéra du Caire* ». Les Chaldéens, dépendant du patriarcat de Babylone, avaient choisi à Héliopolis de faire plaisir à tout le monde avec un « *Minuit chrétien* » chanté en français par le célèbre ténor égyptien Raouf Waked, une homélie en arabe et des chants choraux en latin.

Des messes plus simples ont également été célébrées devant des assistances composées de fellahs en galabieh dans la centaine d'églises coptes-catholiques souvent rudimentaires des villes et villages de Haute-Egypte, ainsi que dans les chapelles des couvents des trente ordres monastiques (vingt féminins, dix masculins) présents en Egypte. Mais l'espoir de nombreux chrétiens d'Egypte de renouer, dès la Noël 1978, avec la tradition des pèlerinages à Jérusalem et Bethléhem reste pour le moment déçu.

J.-P. P.-H.

(1) Les trois cent mille chrétiens d'Egypte ne relevant pas de l'Eglise nationale copte orthodoxe se répartissent ainsi : cent soixante mille coptes catholiques, tous égyptiens de souche ; treize mille latins (Syro-Libanais héritiers de l'Eglise des croisades et tous les Européens reconnaissant l'autorité de Rome) ; dix mille melkites ou Grecs catholiques ; dix mille maronites ; trois mille cinq cents syriaques, ces trois communautés étant originaires du Levant ; enfin, deux mille cinq cents Arméniens catholiques et moins d'un millier de Chaldéens. Les sectes protestantes, héritage de la domination britannique rassembleraient plus de cent mille personnes, en majorité coptes évangéliques.

En Israël

Contrôles de police à Bethléem

De notre correspondant

Jérusalem. — Juifs et chrétiens se sont mutuellement souhaité « *Bonne fête* ». A la tombée de la nuit, le 24 décembre, une immense *chanoukkiya*, chandelier à neuf branches, s'est éclairée au-dessus du mont Scopus, tandis que sur les pentes de la ville arabe s'allumaient les guirlandes multicolores des sapins de Noël disposés çà et là dans quelques jardins. Pour la première fois depuis 1940, l'arithmétique des calendriers faisait coïncider Noël avec la Hanoukka, la fête des lumières qui commémore la victoire des Macchabées sur les troupes syriennes d'Antiochus Epiphane, en 168 avant Jésus-Christ, ainsi que la purification du Temple profané.

A Jérusalem, les deux fêtes ont eu une signification politique. Devant le Mur des lamentations, le grand rabbin Schlomo Goren a allumé un chandelier devant plusieurs centaines de juifs récemment émigrés d'Union soviétique, parmi lesquels se trouvait le professeur Binyanim Levitch, ancien « *prisonnier de Sion* », qui vient d'être autorisé à quitter l'U.R.S.S. pour Israël. La cérémonie était dédiée aux « *juifs du silence* ».

Au même moment, à quelques centaines de mètres du Mur des lamentations, dans la citadelle de la vieille ville, une veillée de prières était organisée « pour le Liban ». L'affiche annonçant cette manifestation représentait la rue dévastée d'un village libanais et portait ce titre : « *Joyeux Noël quand même.* » La vieille forteresse étroitement surveillée par l'armée et la police israélienne était décorée de drapeaux libanais. Acheminés en autocar depuis la « bonne frontière », une centaine d'habitants des enclaves chrétiennes du Sud-Liban ont participé à cette veillée. Le commandant Saad Haddad, qui dirige les milices de la région, était, lui aussi, attendu, mais il a fait savoir qu'il avait dû finalement annuler son déplacement en raison de la « *tension* » au Sud-Liban. Son porte-parole, M. Francis Rizk, a lu un message signé par M. Béchir Gemayel, au nom du Front libanais.

Dès la tombée de la nuit, de longues files de taxis et d'autobus se dirigeaient vers Bethléem. Comme chaque année depuis le début de l'occupation. Pour prévenir tout incident ou attentat, l'administration militaire israélienne avait prévu un très important service d'ordre qui, cette année, avait été particulièrement renforcé, si bien que les mesures de sécurité désormais habituelles, paraissaient encore plus impressionnantes.

Pendant près de douze heures, Bethléem est une ville fermée. Personne ne peut entrer dans l'agglomération sans une invitation des autorités religieuses et un laissez-passer délivré par l'Office du tourisme israélien ou le ministère de l'intérieur. Les consignes précisent que les pèlerins doivent s'abstenir de transporter le moindre paquet. L'entrée des voitures particulières est interdite sauf autorisation spéciale. Pour parvenir aux différents parcs de stationnement installés autour du centre de la ville, il ne fallait pas franchir moins de six barrages de police. Et, après avoir quitté les véhicules, les fidèles devaient subir six autres contrôles — y compris une fouille au corps dans des cabines prévues à cet effet — avant de pouvoir pénétrer dans l'église Sainte-Catherine, où est toujours célébrée la messe de minuit retransmise dans le monde entier.

Ces multiples obstacles n'ont pas empêché une foule très cosmopolite d'une dizaine de milliers de personnes de rallier la place de la Crèche, qui s'étend au pied de la basilique de la Nativité. Près de quarante mille visiteurs, venus des cinq continents, étaient attendus à Jérusalem et à Bethléem pour la durée des fêtes. Sur l'esplanade ceinturée par les boutiques des marchands de souvenirs et éclairée *a giorno* par de puissants projecteurs, une étonnante atmosphère de sage kermesse a régné tout au long de la soirée, tandis que différentes chorales se relayaient sur une estrade pour chanter tout le répertoire des cantiques de Noël. A minuit, seuls quelque deux mille fidèles ont pu assister à la messe — dans une fervente bousculade — à l'intérieur de la petite église Sainte-Catherine (la basilique de la Nativité est réservée au culte orthodoxe, qui célèbre Noël le 6 janvier).

FRANCIS CORNU.

Les « cent jours » de Jean Paul II

(Suite de la première page.)

Contrairement à son prédécesseur, Jean Paul II ne considère pas le pontificat comme une épreuve. On a dit qu'il avait beaucoup hésité à accepter cette charge lors du conclave, et que seule l'insistance de son compatriote, le cardinal Wyszinski, l'avait ébranlé. Est-ce bien sûr ?

A notre connaissance, s'il n'a pas cherché à être élu, l'archevêque de Cracovie n'a pas refusé non plus. Et aujourd'hui, il n'est pas écrasé par sa tiare, comme Jean Paul Ier : le pape est visiblement content d'être le pape, et intimement persuadé que sa fonction est importante : « *Je suis le successeur de Pierre* », rappelle-t-il à chaque occasion.

Ce Polonais semble jouir de la liberté toute neuve dont il dispose. Chacune de ses phrases est répercutée dans le monde entier, alors que jadis il ne trouvait même pas un écho de ses appels dans l'*Osservatore Romano*.

L'enthousiasme, quasi-unanime, des premiers jours ne pouvait durer très longtemps. D'ores et déjà, le style de Jean Paul II suscite quelques murmures. Dans certains salons romains, où l'on s'était pris à rêver à une Eglise monarchique, on juge le pape... trop peu distant.

D'autres, plus fins, lui reprochent d'être une vedette. N'a-t-il pas trouvé la popularité parce qu'il l'avait recherchée ? Et de regretter « *la délicatesse, la douceur* » de Jean Paul Ier qui, lui, ne descendait pas du ciel en hélicoptère, ne déclamait pas ses discours avec tant de talent, ne prenait pas les enfants dans ses bras, n'avait pas réponse à *tout*...

A l'inverse, d'autres s'inquiètent que le pape soit « *trop populaire* ». Sa cote ne va-t-elle pas baisser progressivement ? Déjà, les déplacements pontificaux dans Rome ne mobilisent plus une armée de cameramen des cinq continents. Mais on peut y voir au contraire un signe positif : le pape devient peu à peu l'évêque de Rome, et il est accepté comme tel. On peut aussi ce demander si les voyages qu'il effectuera à l'étranger ne ralentiront pas l'enthousiasme des fidèles. Car nul n'en doute, ce pape dynamique voyagera. Après le Mexique en janvier, ce pourrait être la France en mai. Des invitations pleuvent d'ailleurs de toutes parts.

Aux soupçons de démagogie et d'imprudence vient s'ajouter, chez certains, celui d'activisme. Le pape en fait trop, vous font comprendre des prélats en enrobant cette critique de délicieuse circonlocutions. « *Il reçoit tant de gens, fait tant de discours ! On se demande quand il les prépare et quand il prie* ». Jean Paul II ne se contente pas en effet des audiences du matin : il reçoit ses collaborateurs dans l'après-midi. « *Il a tellement de vitalité qu'il ne sait comment occuper ses journées* », lance un cardinal. C'est une façon de parler, car la tâche pontificale est écrasante, surtout de la manière dont l'ancien archevêque de Cracovie le conçoit. Mais il n'est pas comme Pie XII à qui un curieux demanda un jour à quelle heure il se couchait et qui répondit : « *Le pape ne dort pas* ». Non. Ce pape-là dort, quitte à croquer ses journées à belles dents. Ne faut-il pas, dans tous les domaines, ranimer des dossiers qui étaient en sommeil depuis le mois d'août ?

La curie est un peu embarrassée. Jean Paul II a introduit un nouveau style de travail. C'est un homme de dialogue. Il aime les contacts personnels. Quand il étudie un dossier, il fait appel à la personne concernée, l'invite cavalièrement à s'asseoir. Puis le pape pose ses coudes sur la table, met la tête entre ses mains et invite son interlocuteur à parler. Ce style direct encourage les visiteurs à être eux-mêmes moins tortueux. « *Avec Paul VI on zigzaguait* », dit un membre de la curie. Tout le monde n'y voit pas que des avantages : « *Le style direct, c'est sympathique, mais ça ne résout pas forcément les problèmes.* »

Jean Paul II est aussi accessible qu'un pape peut l'être. Si un préfet de congrégation demande à le voir, il sera reçu dans les trois jours. Son secrétariat privé, qui comprend un Polonais et un Irlandais, n'est pas redevenu un centre de pouvoir comme au temps de Paul VI.

Le nouveau pape connaît plusieurs langues. Il n'a donc pas besoin d'interprète, la plupart du temps. C'est dire que nombre d'audiences ont lieu sans témoin et qu'on n'en sait pas grand-chose à la sortie. Cela correspond assez bien au style de Jean Paul II, qui aime faire les choses par lui-même.

L'embarras de la curie est dû surtout à la politique d'attente choisie par le pape. Dès le lendemain de son élection, Jean Paul Ier avait reconfirmé tous les responsables. Jean Paul II, lui, a laissé planer des doutes, mettant plusieurs semaines à faire la même chose. Cela a avivé un climat de méfiance qui règne au Vatican depuis trois mois : toutes les frustrations émergent. On guette les nominations.

« Ce pape vous réserve des surprises »

En fait, Jean Paul II ne connaît pas encore suffisamment l'appareil pour se lancer dans des réformes de structures. Paul VI lui a légué un système très centralisé, alors que les conclaves mettaient l'accent sur la collégialité. Quant aux principales nominations, on ne les attend pas avant le printemps ou l'été prochains. Dans l'intervalle, une douzaine de nouveaux cardinaux auront été nommés.

Le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, sera remplacé par un Italien. Le nom le plus souvent cité est celui de Mgr Agostino Casaroli, l'homme de l'ouverture à l'Est, l'un des prélats les plus intelligents de la curie. Un tandem Wojtyla-Casaroli rassurerait à la fois l'« *Eglise du silence* » et les Soviétiques.

On estime, en effet, que l'Ostpolitik demeurera. Il n'est pas question de lancer des croisades contre les régimes de l'Est. Mais Jean Paul II va y apporter sa marque personnelle en insistant sur la défense des droits de l'homme. Cette insistance peut conduire à des difficultés et à des tensions, elle n'est pas de nature à effacer l'œuvre de Paul VI. Au contraire : avec un pape politique, on peut même s'attendre à des progrès dans le dialogue avec les régimes communistes.

Jean Paul II parlera clair, selon son habitude, mais sans provocation. Comme à Cracovie, il réclamera la liberté d'expression pour les catholiques et les moyens matériels d'en user.

Reste à savoir dans quelle mesure sa présence au Vatican ne contribuera pas à « déstabiliser » la Pologne. Les dirigeants de ce pays se trouvent devant des catholiques euphoriques alors que la situation économique leur donne de grosses inquiétudes.

En Italie, on s'attend à « *une rupture du cordon ombilical* » avec le Saint-Siège. L'épiscopat local va être amené à « *marcher sur ses propres pieds* », selon le mot d'un prélat. Il va surtout « *se déprovincialiser par le haut* ». Mais tout cela ne se traduira pas forcément par des positions plus avancées : plus autonome, l'épiscopat italien pourrait être davantage dominé par les conservateurs qui sont à sa tête.

Commentaire d'un jésuite : « *Pour la première fois, nous avons un pape opposé au communisme parce qu'il en a souffert, et non parce qu'il a reçu une éducation bourgeoise* ». Mais d'ajouter aussitôt : « *Opposer au communisme, Jean Paul II n'est pas pour autant gagné à la société de consommation. Il aura l'occasion de le faire savoir.* »

Les grandes lignes du pontificat seront connues de deux manières : par la nomination de plusieurs responsables de la curie et de certains archevêques ; par l'encyclique à laquelle le pape travaille en ce moment et qui paraîtra pendant le premier semestre de 1979.

« *Jean Paul II est le premier pape qui soit fils du concile*, remarque-t-on à Rome. *Les autres en étaient des pères.* » On peut ajouter qu'il a « *grandi* » dans le secrétariat du synode, un nouvel organisme qui lui a donné une vision universelle de l'Eglise et lui a évité, après son élection, de prendre le monde pour la Pologne. Du concile, Jean Paul II a une vision dynamique. Cela ne l'empêchera pas, comme ses prédécesseurs de donner des coups de frein en matière doctrinale. Mais, contrairement à Paul VI, il le fera sans angoisse, sans dramatiser.

L'ancien archevêque de Cracovie n'est guère habitué à la contestation religieuse. Il la rencontrera certainement sur son chemin, après les applaudissements. Sa réaction sera dictée par un principe qui lui est cher : l'unité de l'Eglise. On le voit assez bien prendre le taureau par les cornes, dire oui ou non sans chercher, comme Paul VI, à balancer toutes ses interventions (un coup à gauche, un coup à droite).

Jean Paul II est un intellectuel plus philosophe que théologien. On ne s'attend cependant pas à un pontificat « *cérébral* ». Il se distinguera plutôt par le témoignage et le souci d'évangéliser, avec une dominante : la défense de la personne humaine et tous les sujets (famille, etc.) qui s'y rattachent.

Jean Paul II est un homme très libre, capable de recevoir de mouvements de libération de mouvements de libération de l'Afrique australe (29 novembre), à la demande — discrète — des communistes italiens, que Mgr Mendez Arceo, « *l'évêque rouge* » du Mexique (21 novembre), ou Mgr Marcel Lefebvre, le fondateur du séminaire intégriste d'Ecône (18 novembre). La présence de ce dernier à Rome avait été signalée au pape par le cardinal Siri, archevêque de Gênes. « *Qu'il vienne !* » a dit simplement Jean Paul II, et il l'a reçu *senza complimenti* (sans façons).

« *Ce pape nous réserve des surprises* », dit un cardinal de curie qui semble lui-même s'interroger sur leur contenu. L'ombre de Paul VI plane encore sur le Vatican. « *Au fond*, réfléchit un prélat, *si Jean Paul II me désoriente, c'est peut-être parce que je n'ai pas encore fait le transfert de paternité.* » Il en aura tout le temps : ce pape de cinquante-huit ans est appelé à régner jusqu'au seuil du troisième millénaire. Jean Paul II peut se donner bien plus de cent jours pour orienter son pontificat.

ROBERT SOLÉ.

A Ecône

Mgr LEFEBVRE ORDONNE SIX NOUVEAUX PRÊTRES

Ecône (Suisse) (*A.F.P.*). — Six jeunes séminaristes et religieux ont été ordonnés prêtres par Mgr Marcel Lefebvre, le 24 décembre, au séminaire traditionaliste d'Ecône. La cérémonie a duré plus de trois heures, en présence de plusieurs centaines de fidèles venus d'Allemagne, de France et d'Italie. Les nouveaux prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre sont trois Français, un Allemand, un Suisse et un Italien.

C'est le premier acte de désobéissance accompli par le fondateur d'Ecône depuis sa rencontre avec Jean Paul II le 18 novembre dernier. A l'issue de la cérémonie, Mgr Lefebvre a déclaré qu'il compte retourner le mois prochain à Rome et qu'il espère que le nouveau pape « *comprend ceux qui font continuer la vieille Eglise* ».

Si le Père Romeo Panciroli, porte-parole du Saint-Siège, a déclaré n'avoir « *aucun commentaire* » à faire sur ces nouvelles ordinations, le cardinal Marty a déclaré ressentir une « *très grande tristesse* » en apprenant la nouvelle.

« *J'avais espoir ces temps-ci que l'on pourrait peut-être arriver à une entente* », que Mgr Lefebvre « *reviendrait dans l'Eglise et l'obéissance au pape. Ce soir, je souffre pour lui et ces jeunes qui viennent d'être ordonnés et prierai tout particulièrement pour eux* », a conclu l'archevêque de Paris.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 décembre à 0 heure et le mardi 26 décembre à 24 heures :

La France est soumise à un courant de sud-ouest d'air maritime doux et humide. Lundi et mardi, une hausse momentanée du champ de pression s'accompagnera d'une amélioration temporaire du temps.

Mardi 26 décembre, il y aura des brumes et des brouillards locaux en début de journée, puis le temps sera en général assez variable. De belles éclaircies sur l'ensemble du pays, mais aussi des nuages qui donneront quelques ondées. Les nuages et les ondées seront plus fréquents dans le Nord-Ouest et sur les massifs montagneux.

Les températures demeureront élevées pour la saison, les vents seront, en général, modérés, sauf près de l'Atlantique et de la Manche, où ils pourront être assez forts ; ils soufleront de secteur est à sud-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 12 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 8 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 7 et 7 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 8 et 8 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 11 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 18 et 4 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 10 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 ; Amsterdam, 2 et 2 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 1 et 1 ; Bonn, 3 et 3 ; Bruxelles, 6 et 6 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 10 et 9 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, —10 et —18 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 12 et 10 : Stockholm, —4 et —7.

Lundi 25 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 000,3 millibars, soit 750,3 millimètres de mercure.

Visites, conférences

MARDI 26 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, Cour d'honneur, Mme Allaz : « L'hôtel des Invalides ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot : « Les splendeurs de l'hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Musée du Louvre, porte Denon : « La momie et son voyage dans l'au-delà » (Arcus).

15 h., Métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h. 15, 1, place des Deux-Ecus : « Musée de la préfecture de police » « Les Halles » (Mme Barbier).

15 h., 6 bis, rue des Carmes : (Mme Ferrand) (entrées limitées).

12 h. 15, 2, rue de la Bourse : « La Bourse en activité » (Tourisme culturel).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 264

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■					■	
IV									■
V		■			■				
VI						■			
VII					■				
VIII						■			■
IX		■	■					■	
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Peut n'être qu'un collectionneur de livres. — II. Où il y a beaucoup d'apostrophes. — III. Point de départ ; Endroit d'où l'on peut tomber. — IV. Etre plongé dans le recueillement. — V. Matière qui évoque un bouton ; Est souvent en boîte. — VI. Avec eux, c'était vraiment le Pérou ; Fit disparaître. — VII. Lieu de pèlerinage ; Très prolixes quand elles sont borgnes. — VIII. N'est pas très bonne quand elle est petite ; Pronom. — IX. Nom de maison. — X. Doit faire l'objet d'un acte. — XI. Supporte la quille ; Etre demandeur, par exemple.

VERTICALEMENT

1. Se dit de ce qui est très solide et qui permet de caler. — 2. Vase pour un poète ; N'admit pas ; D'un auxiliaire. — 3. Possessif ; Endroit où l'on peut s'enfermer ; A la mode. — 4. Pas calées. — 5. Sans suite ; Peut soutenir tout un quartier. — 6. Qui ne pourront donc pas servir de répondants ; Endroit où l'on peut taper. — 7. Fait partie des agréments. — 8. Pronom ; Pas droite ; Pronom. — 9. Endroit où l'on voit le jour ; Font une belle jambe quand il sont fins ; On peut y voir des étoiles.

Solution du problème n° 2 263

Horizontalement

I. Muselière. — II. Avalistes. — III. Rengaines. — IV. Têta ; Sala. — V. Ers ; Si. — VI. Ru ; Air. — VII. Olfaction. — VIII. Lulis ; Acre. — IX. Olé ; Clin. — X. Germaines. — XI. Ere ; Rée.

Verticalement

1. Martyrologe. — 2. Uvée ; Ululer. — 3. Santé ; Fière. — 4. Elgar ; As. — 5. Lia ; Sac ; Car. — 6. Isis ; Italie. — 7. Etna ; Riciné. — 8. Réels ; Orne. — 9. Essai ; Ne ; Si.

GUY BROUTY.



LE BILAN DE L'ANNÉE 1978

établi par le service économique et social du « Monde »

GRISAILLE

DE contrastes en changements de cap, 1978 aura donné le sentiment de l'incertitude économique la plus grande. Les pays qui avaient belle allure au printemps — Etats-Unis, Japon — terminent l'année moins bien. A l'inverse, ceux dont l'activité paraissait molle — l'Allemagne fédérale en particulier — accélèrent le rythme depuis l'automne. D'autres, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France, voient leur activité varier, selon les saisons, autour d'une moyenne faiblarde, qui entretient la grisaille dont l'Occident n'arrive pas à sortir depuis quatre ans. L'aggravation du chômage — 18 millions de demandeurs d'emploi actuellement dans les pays de l'O.C.D.E. — en est le signe le plus dramatique.

Contraste aussi, d'un pays à l'autre, selon les données considérées. L'inflation se ralentit dans l'ensemble (spécialement en Italie et en Grande-Bretagne), mais elle persiste *en France où la radicalisation du* « plan Barre » a relancé les hausses, une fois passé le cap électoral ; entre nations industrialisées, les écarts d'inflation vont du simple au quadruple. Pareillement le sous-emploi diminue aux Etats-Unis et en R.F.A., mais s'aggrave en France, et dans la plupart des pays développés : 100 demandeurs d'emploi de plus par minute dans le monde, avertissent les experts. *Licenciements*, dépérissements régionaux, révoltes ouvrières — inégales selon le degré de résignation et l'évolution des salaires — constituent désormais l'actualité économique quotidienne.

Contraste encore s'agissant des paiements. Le Japon grossit son excédent annuel de 9 milliards de dollars en 1978, l'Allemagne le sien de plus de 2, l'Italie de 3 : la France améliore son solde de 5 milliards et redevient excédentaire. Mais dans le même temps, les producteurs de pétrole voient leur excédent chuter de 20 milliards de dollars, et les pays sous-développés sans pétrole se creuser leur déficit de 10. L'Occident retrouve *globalement l'équilibre*, mais la dette des pays non pétroliers du tiers-monde dépasse 200 milliards de dollars (+ 15 % en un an). Qu'elles paraissent timides, en regard, les annulations de dettes (6 milliards) auxquelles ont consenti cette année neuf pays (mais ni la France ni les Etats-Unis !)

∴

Peut-on, dans cet univers contradictoire, apparemment anarchique, dégager quelques fils d'Ariane, pour comprendre l'essentiel de ce qui arrive à l'humanité ? En schématisant — comment faire autrement ? — on discerne cinq grandes tendances.

1) Le monde occidental n'arrive toujours pas à mener de pair l'expansion, la stabilité monétaire et le plein emploi. *Ou bien il privilégie la lutte contre l'inflation*, mais sacrifie l'activité et l'emploi ; ou bien il relance la machine — au risque de faire monter les prix, — mais c'est de plus en plus en l'orientant vers l'exportation, c'est-à-dire en comprimant au maximum les coûts de production ; donc très souvent en « dégraissant » les entreprises d'une partie de leur main-d'œuvre. M. Barre a mis plus de temps que d'autres à admettre que la productivité accrue ne permettait plus à l'industrie de créer un solde net d'emplois. C'est chose faite maintenant, et il l'explique aux chefs d'entreprise. D'où les « charrettes » quotidiennes annoncées par les firmes avec l'aval du pouvoir.

2) Les entreprises des pays industriels ne sont pas les dernières à avoir saisi que, dans la compétition sauvage qu'entretient la crise, mieux vaut employer la main-d'œuvre bon marché du tiers-monde que les salariés exigeants du Vieux Monde. Elles ferment donc des ateliers ici pour en ouvrir au-delà des mers. En l'absence de concertation internationale, cette mue industrielle — qui rectifie la division internationale du travail — prend l'allure d'une foire d'empoigne, dont des industries entières et des régions font les frais. Sans qu'aucune solution de remplacement ait été préparée. Les salariés répliquent — quand ils le peuvent — en exigeant des réductions d'horaires, pour répartir entre eux le travail qui reste. Si possible sans trop abaisser *leur niveau de vie.*

3) Bien entendu, le libéralisme triomphant — qui n'est pas seulement verbal — conduit chaque pays à privilégier les forts. Un peu partout — particulièrement en France — les profits prennent une avance spectaculaire sur les salaires. Sans que le fameux « théorème allemand » — « *davantage de profits pour investir, plus d'investissements pour créer des emplois* » — soit pour autant vérifié. L'équipement économiseur de main-d'œuvre a, au contraire, souvent la préférence.

4) L'arme monétaire demeure essentielle dans cette guerre économique entre « grands ». La baisse du dollar, qui a perdu 20 % sur le yen en un an, a contribué, en fin d'année, à rééquilibrer le partage des marchés au profit des Américains. Le « roi deutschemark » a jusqu'ici procuré des économies de matières premières à l'Allemagne sans la désavantager à l'exportation ; mais les marges des firmes allemandes s'amenuisent à l'étranger...

5) Les grandes victimes de cet âpre jeu mondial sont, à l'évidence, les pays du tiers-monde. Ceux qui ont du pétrole ont limité les dégâts, tout en perdant beaucoup à la chute du dollar. Certains ont « décollé », mais pas encore tous. Quant aux peuples sans pétrole, ils s'appauvrissent d'année en année, les matières premières qu'ils vendent valant moins cher, alors qu'ils doivent acheter des produits industriels plus coûteux.

∴

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont multiplié les rencontres, en 1978, pour canaliser ces évolutions, à défaut de les maîtriser. « Sommets » de toute sorte se sont succédé pour libéraliser les échanges dans un minimum de loyauté, harmoniser les croissances, refroidir la guerre monétaire... Un armistice commer*cial est en vue au « Tokyo round » ; le système moné*taire européen va naître (à huit) ; le Marché commun s'élargira ; le Comecon s'étend au Vietnam. Mais le dialogue Nord-Sud est au point mort, la C.E.E. va d'éclats en crises, l'U.R.S.S. et ses alliés n'arrivent pas à enrayer leur endettement... Au demeurant, les faits majeurs de l'année se seront produits sans « sommet » : l'ouverture spectaculaire de la Chine à l'Occident et son double accord avec le Japon et les Etats-Unis.

Peut-on espérer une *éclaircie* ? L'O.C.D.E. ne le laisse pas prévoir, qui pronostique une nouvelle aggravation du chômage l'an prochain, les Etats-Unis et le Japon tirant l'Occident vers la décélération. Les peuples riches supporteront sans trop de mal la nouvelle facture pétrolière (12 milliards de dollars) ; mais où les plus pauvres trouveront-ils les moyens de payer les 2 milliards supplémentaires que leur coûtera le « brut » ? S'endetter — si l'on peut — ou souffrir davantage encore, telle est la règle. Dépendance et aggravation des inégalités font partie des « lois d'airain » du monde contemporain.

I. — LE TEMPS DES CONTRASTES

Croissance à nouveau, mais...

LA production industrielle des pays développés s'est légèrement accélérée en 1978 par rapport à l'année précédente. En moyenne annuelle, le taux de croissance a atteint *4 % contre 3,7 % en 1977* pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Fait notable : ce résultat se rapproche beaucoup de celui obtenu sur longue période (+ 4,2 % en moyenne annuelle entre 1965 et 1975). Encore le taux de croissance moyen obtenu au cours de ces dix années a-t-il été dépassé en 1978 par les sept (1) principaux pays industrialisés (+ 4,5 % contre + 4 %), cela grâce surtout à la vive activité qui a continué de se développer aux Etats-Unis presque jusqu'à la fin de l'année, grâce aussi à la forte reprise japonaise.

L'année 1978 avait pourtant mal commencé. La production industrielle avait d'abord été freinée par les grands froids de janvier et février, notamment en Allemagne et aux Etats-Unis. Des grèves devaient également perturber la production, retardant le rattrapage qui s'était amorcé très vite outre-Atlantique : grèves des mineurs des Appalaches, qui durèrent de décembre 1977 à la mi-mars 1978, et, en Allemagne, grève des dockers à la fin de janvier, et de la métallurgie en mars-avril. Au Japon, en revanche, l'accroissement massif des investissements publics et la construction de logements financés par des fonds budgétaires avaient provoqué, dès le début de l'année, une vive reprise qui devait se modérer par la suite.

A la fin du premier semestre, la reprise de la production industrielle s'était affirmée et généralisée à l'ensemble des pays développés, comme le montrent les résultats semestriels : + 4,2 % en rythme annuel au premier semestre 1978 par rapport au second semestre 1977, + 6 % au second semestre 1978.

En France, la production industrielle semblait moins faible en fin d'année après une longue période de stagnation. Elle repartait même — avec plus de netteté — en Italie et surtout au Canada. D'une façon générale, l'année s'est mieux terminée qu'il n'était prévu, sans pour autant que les investissements repartent vraiment, sauf en Allemagne et aux Etats-Unis, où ils ont été importants dans la construction de logements.

En terme de produit national (production industrielle plus production agricole, plus services), la croissance aura été légèrement moins rapide en 1978 qu'en 1977 : + 3,5 % contre + 3,7 %. Mais ce résultat en moyenne annuelle recouvre une accélération du rythme d'expansion en cours d'année : + 3,4 % au *second semestre 1977*, + 3,6 % au premier semestre 1978, + 3,7 % au second semestre 1978.

L'amorce de reprise qui s'est produite en 1978 a inégalement profité aux grandes activités industrielles : la sidérurgie, dont la crise s'est aggravée en Europe, s'est bien portée ailleurs ; la chimie a progressé ; en revanche, le textile connaît de sérieuses difficultés au Japon et se redresse lentement en Europe ; quant aux industries électriques et électroniques, elles ont faibli, sauf en Italie.

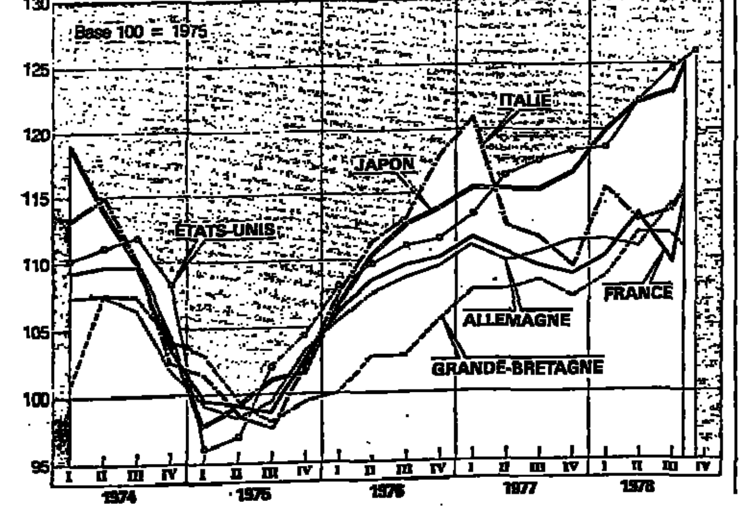
Les deux géants du bloc socialiste — U.R.S.S. et Chine — ont connu des fortunes diverses.

● EN U.R.S.S., la production industrielle a augmenté de 5 %, c'est-à-dire plus rapidement que ne le prévoyait le Plan. Pourtant, M. Brejnev a annoncé en novembre, à la session plénière du comité central, que les objectifs du plan quinquennal ne seraient pas atteints. En effet, au cours des trois premières années du Plan (1976-1978), la croissance moyenne a été largement inférieure aux *prévisions*.

● EN CHINE, la croissance de la production industrielle a atteint 18 % contre 14,6 % en 1977 et 5 % en 1976. Les progrès ont été d'autant plus spectaculaires que la production avait été freinée ces dernières années par les graves remous politiques que l'on sait. Les meilleurs résultats ont été atteints pour l'acier et le charbon (+ 25 % et + 20 % par rapport à 1977), et dans une moindre mesure pour le ciment. En revanche, la production pétrolière et gazière a fait moins de progrès que prévu.

(1) Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne de l'Ouest, France, Grande-Bretagne, Italie.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : LES DEUX « GÉANTS »



Chômage : tendance à l'aggravation

DIX-HUIT millions de demandeurs d'emploi dans les pays de l'O.C.D.E., dont dix millions et demi dans cinq nations (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, R.F.A. et *France) ; six millions de sans*-travail, soit 5,6 % de la population active civile, dans la C.E.E. :

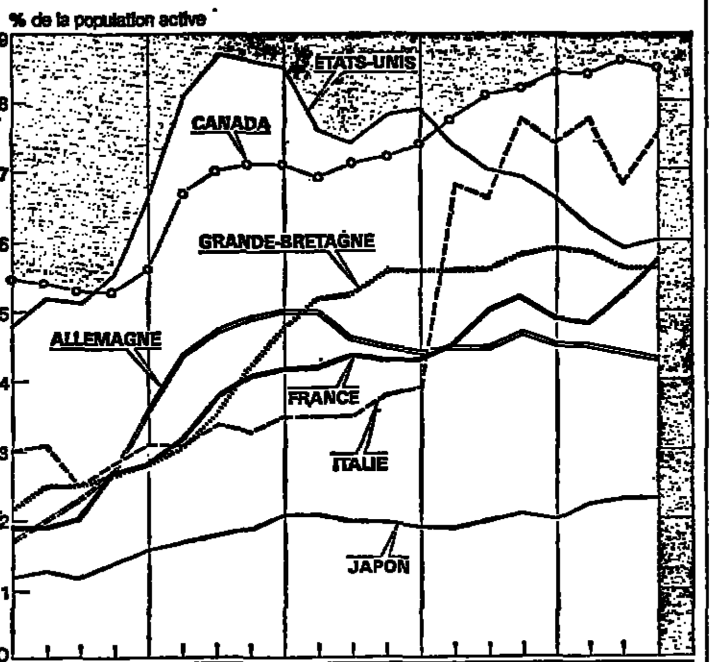
Si le Canada continue de détenir un triste record, avec 8,5 % de demandeurs d'emploi par rapport à la population active et si le chômage s'est accru d'un demi-point en France (5,7 % au troisième trimestre 1978 contre 5,2 % au trimestre correspondant de 1977), il a, en revanche, diminué aux Etats-Unis (6 % contre 6,9 % pour les mêmes périodes) et en Allemagne fédérale (4,3 % contre 4,7 %), malgré une petite remontée en fin d'année, outre-remontée en fin d'année. On a procédé à des créations massives d'emplois outre-Atlantique grâce à l'expansion assez rapide du produit national, mais aussi en raison de l'amélioration de compétitivité de l'économie liée à *la chute du dollar*. En R.F.A., les autorités ont renvoyé chez eux un million trois cent mille travailleurs étrangers (Turcs, Yougoslaves et Italiens notamment). En Italie et dans les pays scandinaves, la situation de l'emploi n'a pas varié par rapport à l'an dernier. En Grande-Bretagne, une petite baisse s'est produite en fin d'année. Partout ailleurs, y compris au Japon, qui connaît un problème spécifique de l'emploi pour ses salariés de plus de cinquante ans, la courbe du chômage a été, cette année, en hausse. Les causes structurelles sont les mêmes depuis le début de la récession économique, mais il s'y est ajouté de nouvelles crises dans des grands secteurs d'activité, comme le textile, les chantiers navals et la sidérurgie, entraînant d'importantes réductions d'effectifs. La France, par exemple, qui a atteint un niveau de chômage record avec plus d'un million trois cent mille demandeurs d'emploi, a enregistré, pendant les onze premiers mois de 1978, un peu plus de trois cent mille licenciements pour raisons économiques.

La plupart des pays de l'O.C.D.E. ont reconduit, en 1978, les mesures de soutien à l'emploi prises précédemment et relatives, en particulier, à l'embauche des jeunes et des femmes. En novembre, la conférence tripartite de la C.E.E. (patronats, syndicats et gouvernements des Neuf) réunie à Bruxelles, a examiné une « *stratégie d'ensemble* » de lutte contre le chômage, comportant trois volets principaux : la relance de la croissance et des investissements publics, le développement de la recherche et de la formation, et le partage du temps de travail entre les salariés. Mais aucune décision d'envergure n'y a été adoptée, en raison notamment des graves divergences qui subsistaient entre le patronat et les syndicats à propos de la réduction de la *durée du travail.*

Dès la rentrée de septembre, l'O.C.D.E. a indiqué que « *l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois pourrait dépendre essentiellement de la progression de la productivité* ». En décembre, elle laissait prévoir *qu'en dépit* d'un ralentissement de celle-ci, le chômage augmenterait aux Etats-Unis en 1979.

Ces prévisions assez pessimistes étaient confirmées par une étude du Bureau international du travail (B.I.T.), qui révélait que, toutes les minutes, il y avait actuellement, dans le monde, cent demandeurs d'emploi supplémentaires et que la montée du chômage continuerait à ce rythme jusqu'à l'an 2000. Il faut créer, estimait le B.I.T., un milliard deux cent cinquante millions d'emplois dans les vingt ans qui viennent, dont 85 % dans les pays en voie de développement.

% de la population active



Proportion, en données corrigées des variations saisonnières, des demandeurs d'emploi inscrits dans un service de placement par rapport à la population active civile. En Italie, une nouvelle enquête a été effectuée à partir du 1er janvier 1977. Aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, le nombre de demandeurs est calculé lors d'enquêtes par sondage et il est ensuite « ajusté » (source : O.C.D.E.).

Prix : décélération confirmée

L'INFLATION, qui avait, ces dernières années, profondément perturbé le fonctionnement des économies industrialisées, a, en 1978, partout reculé, sauf aux Etats-Unis.

Sans être décisifs, les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation n'en ont pas moins été importants. Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., la hausse des prix de détail aura avoisiné 7 % environ en 1978, contre 8,9 % en 1977 et 8,6 % en 1976. Encore *les progrès ont-ils été beaucoup* plus nets dans la C.E.E., où le taux d'inflation est revenu de 9,9 % en 1977 à moins de 7 % en 1978 (+ 10,3 % en 1976), une performance due surtout à la sagesse allemande, mais aussi aux efforts faits par la Grande-Bretagne.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, les prix ont même baissé au second semestre 1978.

Deux raisons à cette évolution exemplaire. La première est la réévaluation du deutschemark : 12 % en un an par rapport au dollar, 23,6 % en deux ans. Les Allemands paient ainsi de moins en moins cher leurs approvisionnements : — 4,4 % en un an pour l'ensemble de leurs importations, — 11 % pour leurs matières premières.

La seconde raison du succès allemand en matière de prix est la faible hausse des salaires (+ 6 % d'augmentation nominale par tête par rapport à 1977), qui a permis de stabiliser complètement ce que les experts appellent les coûts salariaux par unité produite, c'est-à-dire *grosso modo* les prix de revient des entreprises.

● LES ETATS-UNIS, à l'inverse de la R.F.A., ont vu leur économie à nouveau saisie par l'inflation. Le bilan est sans équivoque : + 5,8 % en 1976, + 6,5 % en 1977, + 9 % en 1978. Assurément, les prix des produits alimentaires, qui avaient été remarquablement sages en 1977, sont en partie la cause de cette recrudescence de l'inflation aux Etats-Unis : ils ont augmenté de 13 % en rythme annuel, cette flambée ayant été provoquée, notamment, par l'insuffisance de viande bovine, dont les cours se sont envolés au début de l'été.

Mais la hausse des prix s'explique aussi par le fort relèvement, en début d'année, du salaire minimum (+ 12 % à *+ 15 %) et par l'alourdissement* des coûts de sécurité sociale, qui ont aggravé les charges des entreprises.

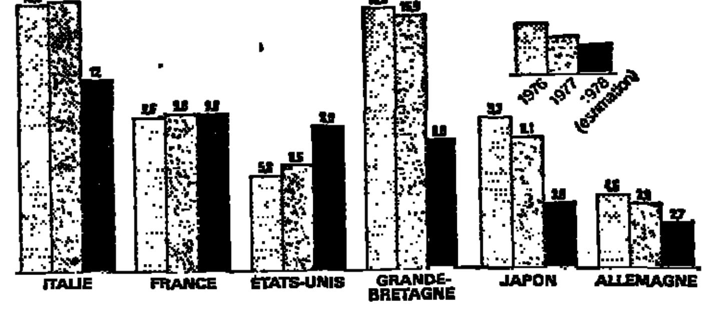
● AU JAPON, le gouvernement a obtenu des syndicats qu'ils modèrent leurs demandes de hausses de salaires (+ 6 % en 1978). Cet accord a permis de stabiliser et même de faire baisser les prix de revient des firmes nippones. Comme, dans le même *temps, la hausse du yen* entraînait une baisse des matières premières et de l'énergie, les prix de détail n'ont augmenté que de 3,9 % en 1978, contre 8,1 % en 1977 et 9,3 % en 1976.

● EN GRANDE-BRETAGNE, la lutte contre l'inflation a abouti à des *succès incontestables*, les hausses de prix revenant de 16,5 % en 1976 à 15,9 % en 1977, et à 8 % environ en 1978. Ce succès s'explique évidemment par l'acceptation, en 1976 et en 1977, d'une baisse du pouvoir d'achat des salariés : stagnation en 1976 ; recul de plus de 5 % en 1977. Ces sacrifices ont porté leurs fruits, puisque, en 1978, le pouvoir d'achat des salariés aura augmenté de 7 %, grâce également à des allégements fiscaux importants. L'année s'est pourtant terminée sur une remise en cause partielle par les syndicats *des normes très strictes fixées* par le gouvernement en matière d'augmentation des salaires (+ 5 % pour la période mi-1977 - mi-1978).

● EN FRANCE, l'action d'assainissement de l'économie engagée par M. Barre n'avait pas, fin 1978, débouché sur des résultats positifs évidents, au niveau des indices tout au moins. Les prix de détail ont en effet augmenté d'environ 10 % entre décembre 1977 et décembre 1978, contre 9 % un an plus tôt. Seul point positif indiscutable : les *hausses salariales nominales* se sont ralenties, revenant en deux ans d'un rythme d'environ 15 % l'an en 1976 à 11 ou 12 % en 1978, allégeant les prix de revient des entreprises, sans que la croissance du pouvoir d'achat des salariés soit stoppée (+ 2 % environ en 1978). Le retour, en août, à la liberté des prix industriels n'a pas entraîné de hausses anormales des prix (voir p. 10).

● EN ITALIE, le gouvernement a tenté de briser le cercle vicieux de la course salaires-prix, en allégeant les charges fiscales des grandes entreprises. Le ralentissement de l'inflation qui en est résulté en 1978 (+ 12 % environ, contre + 17 % en 1977) est donc quelque peu artificiel, puisque de moindres rentrées fiscales en sont la cause. De même, l'Italie a bénéficié de très bonnes récoltes et *d'une baisse des prix de ses produits importés*, la lire s'étant valorisée par rapport au dollar. Plus profond, et donc plus durable dans ses effets, apparaît le blocage partiel des moyennes et fortes rémunérations.

SAUF AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE...



II. — LA GUERRE COMMERCIALE ET LES ESSAIS

Salaires : freinage diversifié

LES politiques de freinage des salaires, menées en 1977 dans de nombreux pays occidentaux, ont été poursuivies en 1978, à l'exception notable de la Grande-Bretagne. Ces politiques, liées à la lutte contre l'inflation, se sont toutefois traduites au Japon et en France par une amélioration du pouvoir d'achat qui a même été très substantielle en Grande-Bretagne.

● *En France*, l'augmentation du salaire nominal des ouvriers n'a été que légèrement plus importante qu'en 1977, ce qui permet au gouvernement d'observer que *« cette évolution confirme le ralentissement de la hausse des rémunérations observé depuis le début de 1977 »*. En un an, d'octobre 1977 à octobre 1978, le taux des salaires horaires des ouvriers s'est accru de 12,8 %, au lieu de 12 % l'année dernière à la même époque. Cette évolution s'explique par la revalorisation du SMIC et surtout par celle des bas salaires, négociée entre syndicats et patronat : c'est ainsi que les salaires horaires des ouvriers de faible qualification ont augmenté en un an de 13,5 % et ceux des femmes de 13,8 % alors que les rémunérations des ouvriers les plus qualifiés ont été majorées de 11,7 %. Compte tenu de la baisse de la durée du travail, la hausse du salaire mensuel des ouvriers a été de 11,5 % et celle de leur pouvoir d'achat de 2 % environ au lieu de 0,5 % en 1977.

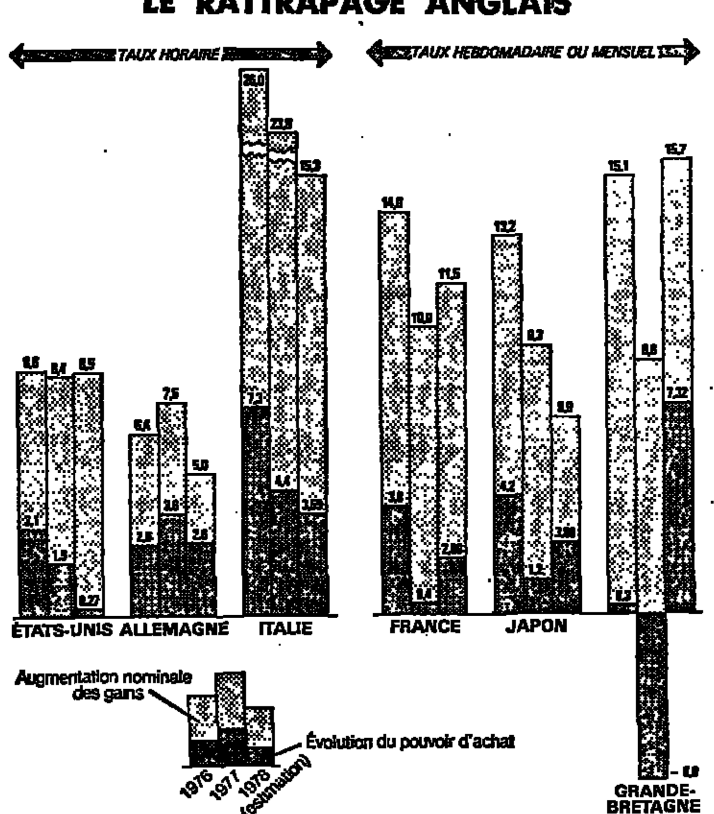
● *Aux Etats-Unis*, la même stabilisation des salaires est observée avec toutefois un rythme d'accroissement plus faible du revenu nominal et surtout une stagnation du pouvoir d'achat, voire une régression pour certaines catégories telles que celle des employés de bureau. Mais l'ouverture des négociations fin 1978 - début 1979 pour le renouvellement de nombreuses conventions triennales pourrait se traduire l'année prochaine par une remontée des rémunérations.

● *C'est en République fédérale allemande et au Japon* que la recherche d'une meilleure maîtrise économique a été obtenue. On y note un nouveau freinage des salaires nominaux qui a abouti à une politique plus efficace de lutte contre l'inflation et, au Japon, à une progression non négligeable du pouvoir d'achat. En R.F.A., cependant, l'amélioration du niveau de vie a été plus faible en 1978 qu'en 1977, ce qui peut expliquer la légère poussée de fièvre sociale constatée dans ce pays.

● *En Grande-Bretagne*, en revanche, l'année 1978 apparaît comme une période de rattrapage, après la stagnation en 1976 et la forte diminution en 1977 du pouvoir d'achat. L'importante augmentation des salaires nominaux et surtout le très net relèvement du pouvoir d'achat s'expliquent par une meilleure — mais encore insuffisante — maîtrise des prix ainsi que par une progression de la productivité et l'accroissement du recours aux heures supplémentaires.

Compte tenu des évolutions disparates des monnaies nationales, le coût comparatif de la main-d'œuvre dans les pays industriels s'est assez sensiblement modifié ces dernières années. Selon la City Bank, la rémunération horaire moyenne serait désormais plus élevée aux Pays-Bas, en Suède, en Belgique et en R.F.A. qu'aux Etats-Unis, alors que l'écart était parfois de 50 % en faveur du continent nord-américain il y a sept ans.

Selon l'estimation de la Dresdner Bank qui portait sur le début de 1978 et que nous avons actualisée, le coût salarial horaire de l'ouvrier atteignait, au troisième trimestre 1978, 45 F en Allemagne, 39 F aux Etats-Unis au lieu de 28 F en France et de 21 F en Grande-Bretagne.



Récoltes : progrès exceptionnel pour les céréales

LA production agricole mondiale a, selon la F.A.O., augmenté de 3,5 % en volume en 1978, marquant une nette reprise, puisque, depuis 1974, elle ne progressait que de 2 % par an. Cette envolée est surtout due aux céréales, qui ont atteint leur niveau record.

Ces progrès sont différents selon les régions du globe. En Afrique, la production alimentaire a progressé de 3,5 à 4 %, résultat remarquable par comparaison avec la moyenne annuelle de la décennie (1,4 %). Toutefois, les trop insuffisantes récoltes de 1977 et l'invasion des criquets pèlerins, ravageurs de culture, n'ont pas permis aux pays d'Afrique de profiter de cette relative amélioration.

L'incapacité prolongée des pays producteurs à parvenir à un accord international sur le blé et l'échec des négociations pour la mise en place d'un Fonds de stabilisation des matières premières ont encore aggravé la situation des pays en voie de développement. Les Etats-Unis, premier fournisseur mondial, ont battu leur record de ventes de denrées agricoles : 27,3 milliards de dollars (+ 13,9 % par rapport à 1977) pour un volume de 122,3 millions de tonnes (+19,5 %). La diminution des achats de céréales par l'U.R.S.S. et l'ouverture plus large du marché chinois au blé, au maïs, au soja et au coton américains sont les autres éléments significatifs du commerce agricole mondial en 1978.

Par grands types de produits, les résultats donnés par la F.A.O., l'O.C.D.E. et le département américain de l'agriculture sont les suivants :

● Dans l'ensemble des trente-six pays producteurs le « fleuve » de lait ne progresse que de 1 % et atteint 402 millions de tonnes. La production est en baisse aux Etats-Unis et au Canada, a repris en Nouvelle-Zélande et en Australie. La C.E.E. et l'U.R.S.S. connaissent une hausse modérée et le Japon une hausse plus importante (+ 5,5 %).

● Alors qu'elle progressait régulièrement depuis quinze ans d'environ 3 % l'an, la production mondiale de viande n'aura augmenté que de 1,5 % pour atteindre 125 millions de tonnes. Ce ralentissement est essentiellement dû à la viande bovine, dont le volume a régressé pour la première fois depuis 1971. Il est tombé à 47 millions de tonnes. On s'attend que ce mouvement se poursuive en 1979. La production de viande de porc et de volailles est en forte expansion.

● La production mondiale de sucre a entamé sa décrue, chez les principaux fabricants, sauf en U.R.S.S. et au Mexique, avec une campagne de 91 millions de tonnes. Depuis 1974, la production dépassait largement la consommation. Les stocks s'élèveront à plus de 30 millions de tonnes.

● La récolte céréalière progresse de 4 % et atteint 1 410 millions de tonnes (381,5 millions de tonnes pour la campagne 1977-1978). Aux Etats-Unis, le programme de réduction de mise en culture provoque un dégonflement d'environ 6 millions de tonnes. Le bilan production-consommation laisse prévoir un stock de fin de campagne de 96 millions de tonnes.

De 694 millions de tonnes en 1977, la récolte de céréales fourragères passe à 732 millions de tonnes (dont 103 millions de tonnes pour l'U.R.S.S. ; 211,8 millions de tonnes pour les Etats-Unis avec un record de 175 millions de tonnes de maïs ; 92,3 millions de tonnes pour la C.E.E.).

Les observateurs enfin pensent que la production mondiale de riz (Chine exclue), en légère progression, atteindra elle aussi un record en 1979, avec plus de 376 millions de tonnes de riz paddy (366 millions de tonnes en 1978).

Bénéfices : amélioration générale

LA situation financière des entreprises s'est améliorée en 1978 dans presque tous les pays industrialisés. Aux Etats-Unis, par exemple, les profits ont culminé au deuxième trimestre, atteignant 78,4 milliards de dollars en rythme annuel (dollars constants de 1972) contre 68,4 au premier trimestre et 71,9 au second trimestre de 1977. Juste avant la récession mondiale de 1974-1975 les profits atteignaient, aux Etats-Unis, 70,8 milliards de dollars l'an. C'est dire que le niveau record atteint au deuxième trimestre 1978 se situe 11 % plus haut que les résultats enregistrés avant la crise.

Cette amélioration des profits constatée dans la plupart des pays industrialisés, en particulier en France, — voir page 10 — n'a pas empêché le pouvoir d'achat des salariés de progresser — de façon quelquefois assez forte — dans la plupart des pays développés. Si le monde occidental et le Japon ont pu ainsi gagner sur les deux tableaux — salaires et profits — c'est en appauvrissant les pays du tiers-monde qui exportent du pétrole et des matières premières, produits dont les prix ont relativement baissé. Ce transfert de ressources, que les experts appellent dégradation des termes de l'échange, a permis aux producteurs et aux consommateurs des pays industrialisés d'améliorer leur sort. La hausse des prix pétroliers annoncée pour 1979 peut inverser — ou freiner — cette évolution.

Cette amélioration des résultats financiers des firmes a permis une reprise des investissements aux Etats-Unis, dans le logement notamment. En Allemagne et au Japon, la reprise s'est faite à un rythme plus modéré. En revanche, aucune amélioration véritable ne s'est produite en France.

Conflits sociaux : les métallos allemands débraient pour les 35 heures

LA crise économique et la crainte du chômage ont exercé une double influence sur les conflits sociaux. Tantôt ils les ont freinés, comme cela avait été le cas en 1977. Tantôt ils ont contribué à privilégier des revendications nouvelles, telles que la semaine de trente-cinq heures, destinée à créer de nouveaux postes de travail.

Ce fut l'objet de la spectaculaire grève des sidérurgistes de l'Allemagne fédérale, qui depuis la fin novembre, se sont croisés les bras pour la première fois depuis cinquante ans.

AUX ETATS-UNIS, les mineurs des Appalaches ont soutenu une grève de cent dix jours pour maintenir leur dispositif d'assurance-maladie. Le mouvement, avec ses rebondissements, a mis à l'épreuve la politique du président Carter. Autre grève marquante : celle des rotativistes de New-York, qui ont empêché la parution des journaux pendant cinq semaines, au mois d'août.

EN GRANDE-BRETAGNE, les vingt-trois usines Ford ont été immobilisées pendant neuf semaines, en septembre-novembre, les cinquante-sept mille salariés ayant débordé les syndicats. La hausse de salaires obtenue (16,5 %) a été trois fois supérieure à l'augmentation préconisée par le gouvernement (5 %) et celui-ci devait prendre une sanction de principe contre la direction de la firme pour cette entorse à sa politique.

EN ITALIE, les arrêts de travail ont surtout voulu combattre le chômage comme c'était encore le cas en décembre, avec deux millions de grévistes.

EN ISRAËL la lutte contre l'inflation (2,5 % d'augmentation des prix par mois) a déclenché plusieurs vagues de conflits dans la marine marchande, la presse et les transports aériens, alors qu'EN IRAN la grève des ouvriers des pétroles, durant les deux derniers mois de l'année, a été l'une des plus dures qu'ait eu à affronter le régime du chah.

Relance : en attendant les autres...

ON attendait Bonn et ce fut Washington. Tout au long de 1977 et encore au début de 1978, les pays occidentaux ont vécu sur la théorie des « locomotives ». Profitant de leurs importantes réserves en devises, les deux pays forts dans le domaine du commerce extérieur, l'Allemagne fédérale et le Japon, devaient mettre en œuvre une politique expansionniste, afin de tirer, par les échanges, le train international.

Or ni l'un ni l'autre n'ont entendu céder à ces pressions, dans la crainte de redonner naissance à une hausse des prix qu'ils avaient, dans le passé, vigoureusement combattue. Aussi, au siège parisien de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), fin février, puis au sommet des sept pays industriels, les 16 et 17 juillet, à Bonn, la théorie des locomotives a-t-elle été abandonnée au profit de celle dite du « convoi », c'est-à-dire d'une relance concertée.

Pour la première fois, dans une rencontre internationale, des engagements précis — chiffrés — ont été pris par des chefs de gouvernement. Cependant, d'ores et déjà, les Etats-Unis — où la croissance se poursuit depuis 1975 — se trouvaient largement en tête du peloton. Leur expansion était beaucoup plus rapide que celle de leurs partenaires, ce qui entraînait à la fois un accroissement de leur déficit commercial et une forte poussée de leurs prix. Dès lors, le gouvernement américain s'est trouvé dans l'obligation de freiner la machine à l'automne, au risque de provoquer un sensible ralentissement de l'activité.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, le chancelier Schmidt est resté sur sa ligne de défense des prix, jusqu'au sommet de Bonn, alors même que les « cinq sages » avaient, en juin, préconisé des allégements fiscaux directs pour un montant de 14 milliards à 20 milliards de deutschemarks. Cependant, les dirigeants sociaux-démocrates auraient préféré, malgré les pressions des libéraux et des chrétiens-démocrates, le lancement d'un vaste programme d'investissements publics pour environ 12 milliards de deutschemarks, selon un plan du ministre de la recherche, M. Hauf.

En fait, l'essentiel des 13 milliards de deutschemarks de la relance, promis à Bonn, a été consacré, fin juillet, à alléger le fardeau des contribuables à partir du 1er janvier 1979. Cet allégement qui s'appliquera, moitié en 1979, moitié en 1980, sera toutefois moins important que prévu, à la suite d'une augmentation de 11 % à 12 % du taux de la T.V.A., en juillet prochain, qui représentera une ponction d'environ 3,5 milliards de DM. Au programme fiscal proprement dit (10-11 milliards) s'ajoutent un relèvement des allocations familiales et une prolongation des congés de maternité. A l'automne, la consommation reprenait faiblement.

● AU JAPON, le tournant a également été pris début septembre. Le gouvernement japonais a adopté lui aussi, un « budget » additionnel de 2 500 milliards de yens (13 milliards de dollars) pour l'année fiscale, qui se termine en mars 1979. Les dépenses sont destinées à stimuler l'activité et à réduire ainsi — par une plus forte hausse des importations — l'excédent commercial du pays (27 milliards de dollars en un an). Tokyo s'était engagé à parvenir à un taux de croissance de 7 % au cours de l'année fiscale 1978-1979, ce qui posait problématique compte tenu de la valorisation du yen.

Ces nouvelles dépenses strictement budgétaires (construction de logements, d'écoles, d'hôpitaux et développement des ports) atteignent en fait un montant très inférieur. Alors que les milieux d'affaires avaient demandé environ 20 milliards de dollars, leur impact — estimé officiellement à 1,3 % du P.N.B. — a été envisagé avec scepticisme, dans la mesure où le programme ne contient aucun allégement fiscal susceptible de stimuler la consommation.

● EN ITALIE COMME EN GRANDE-BRETAGNE, le redressement financier s'est effectué, fruit limité de la relance des pouvoirs publics et de la collaboration des partenaires sociaux. A Rome, le gouvernement avait toutefois promis, en mars, de ramener le déficit public de 29 000 à 24 000 milliards de lires ; en fait, le trou s'est creusé à 35 000 milliards.

Début septembre, le ministre italien du Trésor, M. Pandolfi, a présenté un plan triennal de développement (1979-1981). Trois directions étaient indiquées : réduire fortement le déficit public, bloquer les salaires réels, favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre. En fin d'année, l'adhésion — tardive — de l'Italie au S.M.E. a été interprétée par la gauche et les syndicats comme un moyen d'imposer à l'économie italienne des contraintes extérieures.

● A LONDRES, le gouvernement se proposait, en janvier, de freiner les dépenses publiques pour les quatre prochaines années et de réduire les impôts. En avril, le nouveau budget représentait un modeste effort de relance (2,5 milliards de livres contre 3 à 4 milliards demandés par les industriels et les syndicats) surtout par le biais de réductions fiscales (2,15 milliards) en faveur notamment des économiquement faibles. Cependant M. Healey envisageait à l'époque de prendre de nouvelles mesures en juillet, ce qui ne s'est pas produit. En mai, battant le gouvernement, la Chambre des communes a adopté un amendement conservateur réduisant le taux de l'impôt sur les revenus de 34 à 33 %.

● Cependant les ETATS-UNIS ont fait *« cavalier seul »*. En janvier, dans son message sur l'état de l'Union, le président américain avait confirmé que les réductions fiscales, applicables pour la plupart à partir du 1er octobre, représenteraient 25 milliards de dollars, dont 17 milliards touchant l'impôt sur le revenu. Cet allégement avait conduit à la reconduction d'un déficit budgétaire important (60 milliards pour 1978-1979), et il fut critiqué aussi bien au Congrès que par les responsables des affaires. En avril, M. Carter demandait aux entreprises de limiter les hausses des prix et des salaires à un niveau inférieur à celui des deux dernières années.

Cependant la chute du dollar occupait progressivement les experts de l'administration américaine. Après l'adoption en octobre, par le Congrès, d'une version édulcorée du programme énergétique présenté dix-huit mois auparavant (taxe sur les automobiles grosses consommatrices de carburant, aide pour l'isolation thermique des logements... la taxe sur le pétrole brut était abandonnée depuis longtemps) et d'un compromis sur les réductions d'impôts (pour un montant de 18 milliards de dollars), le président Carter a présenté, le même mois, un plan contre l'inflation : compression des dépenses publiques pour ramener le déficit budgétaire à 30 milliards en 1979-1980 contre 40 pour l'année en cours et 66 milliards en 1977 ; limitation des hausses de salaires à 8 %, puis à 7 % ; plafonnement, assorti de sanctions, des augmentations des prix à 5,75 %.

Toutefois, ce programme n'enrayait pas, bien au contraire, la baisse de la devise américaine, si bien qu'était présenté, en novembre, un plan de sauvetage international du dollar : mobilisation de 30 milliards de dollars ; forte hausse du taux de l'escompte à 9,5 %. La monnaie se redressait, suite à des mesures qui risquent de provoquer un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis.

L'élargissement de la C.E.E. : d'abord la Grèce

C'EST en 1978 que l'opération « élargissement » a vraiment pris corps. L'année précédente avait été celle des tâtonnements : après les demandes d'adhésion du Portugal (mars 1977) puis de l'Espagne (juillet 1977), les Neuf se demandèrent un moment s'il ne serait pas sage de « globaliser » d'une façon ou d'une autre les trois négociations. Les Grecs, qui avaient pris de l'avance, étaient, on s'en doute, tout à fait opposés à une telle formule. Ils obtinrent gain de cause : dès le début de 1978, les ministres des affaires étrangères des Neuf affirmèrent solennellement leur intention de terminer « pour l'essentiel » la négociation grecque avant la fin de l'année. L'idée de « globalisation » était abandonnée.

Si l'on fait abstraction de quelques brefs moments de tension, de quelques mouvements de mauvaise humeur, les Grecs sont restés fidèles de bout en bout à ce qui fut, d'entrée de jeu, leur tactique : éviter toute attitude qui aurait pour conséquence de retarder la conclusion des pourparlers. Ceci les obligea, il est vrai, à faire preuve de souplesse lorsqu'ils se trouvèrent en désaccord avec la Communauté. On s'en aperçut dans la dernière phase des négociations : alors qu'ils affirmaient d'abord avec conviction que l'intégration de l'agriculture hellénique à l'Europe pouvait s'opérer sans période de transition, les Grecs, devant l'insistance des Neuf, se résignèrent à une période de transition de cinq ans et même de sept ans pour les produits très sensibles que sont les pêches et les tomates fraîches ou en conserve.

Au bout du compte, ce parti pris de conciliation a été couronné de succès : les dernières questions importantes ont été réglées au cours d'une session ministérielle qui s'est tenue le 20 décembre à Bruxelles. Si bien qu'il n'y a désormais plus aucun obstacle à l'entrée de la Grèce dans le Marché commun. Le traité sera signé au cours du premier semestre 1979 et l'adhésion deviendra effective au plus tard le 1er janvier 1981.

Le gouvernement de M. Caramanlis est d'autant plus en droit de se féliciter de ce résultat qu'il n'est pas évident, tant s'en faut, que les choses iront aussi facilement avec le Portugal et l'Espagne. Certes, le processus devant conduire à l'adhésion de ces deux pays a été enclenché dans des conditions tout à fait normale. La Commission a présenté aux gouvernements les « avis » favorables, tant sur la candidature de Lisbonne (mai 1978) que sur celle de Madrid (novembre 1978), et les Neuf ont ensuite donné leur accord pour une ouverture rapide des négociations. Mais, en ce qui concerne le Portugal, la Commission ne cache pas que, en raison des faiblesses de son économie, un effort de modernisation important devra être entrepris pour que l'intégration à la C.E.E. puisse se passer sans trop de grincements ; la Communauté devra y apporter un concours substantiel.

Le cas de l'Espagne est d'une tout autre nature : comme le montre l'avis de la Commission, le poids de sa production agricole et industrielle, le fait qu'elle est pour une bonne part concentrée dans des secteurs déjà en crise dans la Communauté risque de poser de sérieux problèmes aux Etats membres, et en particulier — à cause de l'agriculture, — à la France et à l'Italie. La Commission suggère donc une grande prudence ; elle se prononce ainsi pour une période de transition de longue durée — qui pourrait atteindre dix ans, — durant laquelle les partenaires de l'Espagne auraient la possibilité de faire usage de mesures de sauvegarde.

La Chine s'ouvre à l'Occident

L'OUVERTURE de la Chine au monde capitaliste, qui constitue l'un des faits marquants de l'année, aura probablement moins d'effets immédiats pour les maîtres de forges et les marchands de l'Occident capitaliste qu'on ne l'imagine généralement. Plus exactement, ces effets seront très lents à se produire : peut-être cinq ans, plus sûrement dix ans. Un peuple paysan n'adhère pas du jour au lendemain aux contraintes de l'industrie, à ses avantages et à ses inconvénients.

La Chine s'industrialisera donc lentement. Ce qui ne veut pas dire que Pékin n'ait pas radicalement changé le cap de sa politique économique. Au contraire. Après la période de planification « à la soviétique » (1953-1957), après le grand « bond en avant » (1958-1960), qui vit la main-d'œuvre du pays mobilisée massivement pour construire — entre autres tâches — de petites aciéries, après le retour à l'agriculture et aux marchés paysans (1961-1965), après la révolution culturelle (1966-1969), puis le retour au concept maoïste d'« autosuffisance pour chaque région », voici venu le temps de la révolution industrielle.

Moment historique sans doute : Mao avait opté pour les campagnes contre les villes, l'agriculture contre l'industrie, les régions décentralisées contre la capitale. Teng Hsiao-ping a choisi, lui, le bouleversement. La véritable révolution industrielle il la fera s'il peut l'imposer à Hua Kuo-feng, plus prudent, plus modéré, plus paysan aussi.

Déjà la Chine communiste a fait en 1977-1978, le choix de la productivité, de la spécialisation, de l'intéressement au travail et au rendement. Déjà le principe cher à Mao : « *Ne comptons que sur nos propres forces* » est un principe oublié. Chaque région se spécialise pour produire au moindre coût et dans les meilleures conditions ce pour quoi elle est la plus douée et la mieux située.

La recherche de la productivité a sa logique : elle a conduit Pékin à faire appel à l'étranger. Des accords commerciaux ont été conclus en 1978 avec la C.E.E., la France et bien sûr le Japon, qui s'est immédiatement taillé sur le marché chinois une part à la mesure de ses appétits. La Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, ont été, elles aussi, conviées à exploiter des mines de charbon et à construire des usines sidérurgiques. Les Etats-Unis eux-mêmes ont été appelés pour explorer les mers et y trouver du pétrole.

Les ambitions de la Chine sont immenses : produire en 1985 deux fois plus d'acier que maintenant et 30 % de céréales supplémentaires ; amener à la fin du siècle la consommation de chaque Chinois au niveau de celle d'un citoyen des pays développés.

Pékin a-t-il les moyens financiers, mais également politiques, d'un tel changement ? S'endetter auprès du système bancaire occidental n'est pas tout. Qu'arriverait-il si des récoltes catastrophiques ramenaient la Chine à ses problèmes alimentaires d'autrefois, qu'elle semble avoir résolus ? L'industrialisation du pays ne résisterait probablement pas à une telle épreuve.

DE TRÊVE

Le grand jeu du GATT : les Huit, la France et les États-Unis

EN 1978 s'est déroulée la phase active des négociations commerciales multilatérales (N.M.C.), appelées « Tokyo round » parce que engagées en 1973 dans la capitale japonaise. Tout au long de ces douze mois M. Strauss, le représentant spécial du président Carter très engagé personnellement dans cette affaire, s'est employé à accélérer le mouvement, à obtenir avant la fin de l'année un « schéma d'accord » aussi favorable que possible aux Etats-Unis.

La Communauté européenne est restée sur la défensive, avec comme premier objectif de limiter les dégâts. Elle est d'autant plus contrainte de se réfugier dans cette attitude que, face aux Etats-Unis, elle est comme toujours divisée. Certains des Neuf, telle l'Allemagne, font une analyse de la situation très voisine de celle des Américains : ils considèrent que négocier une nouvelle libéralisation du commerce international constitue la manière la plus efficace de s'opposer aux tendances protectionnistes partout présentes. D'autres Etats membres, surtout la France, sans nier qu'il y ait dans ce raisonnement une part de vérité, font valoir que le moment est mal choisi pour faire des largesses aux Etats-Unis ou à tout autre pays du GATT, qu'il convient de se montrer superprudent, et, en tout cas, de refuser de se laisser bousculer et imposer des résultats déséquilibrés.

Durant toute l'année la Communauté, qui a la Commission de Bruxelles comme porte-parole, a négocié, en s'efforçant de concilier ces thèses contraires, apparemment sans trop déraper.

A l'automne, le Congrès américain se séparait sans avoir prorogé la dérogation *(waiver)* expirant le 4 janvier 1979, qui permet au président des Etats-Unis de ne pas appliquer des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions.

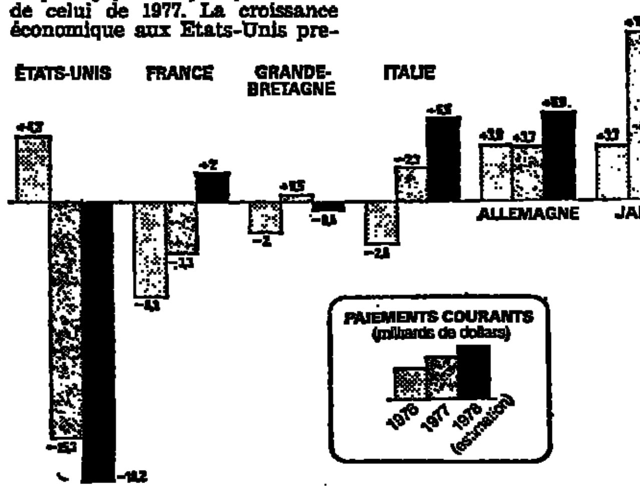
Huit des Neuf redoutaient alors que l'administration américaine applique des droits compensateurs sur leurs importations, estimant avec la Commission que le geste de mauvaise humeur du mois d'octobre a été suffisant pour démontrer que la C.E.E. n'est pas prête à accepter n'importe quoi, et qu'il est temps de se montrer conciliant.

Les Français récusent cette analyse. Pour eux, il est clair que la C.E.E. se trouvera en position de faiblesse tant que *le waiver* n'aura pas été prorogé. Pour éviter une rupture entre Paris et les autres membres de la C.E.E., la Commission a fait état, le 18 décembre, de la nécessité de délais supplémentaires. Il reste à déterminer les N.C.M., c'est-à-dire pour la Commission à s'efforcer d'obtenir des Etats-Unis quelques concessions, qui lui permettront de dire à Paris qu'un meilleur équilibre a été enfin atteint.

Paiements : équilibre global des pays industrialisés

IL semble qu'à partir du troisième trimestre de l'année, les déséquilibres encore très importants qui sont apparus cette année entre les différentes balances des paiements aient eu tendance à s'atténuer, sans doute sous l'influence des considérables variations constatées dans la valeur des principales monnaies par suite de la chute du dollar.

Il reste que l'année 1978 aura encore, comme la précédente, été caractérisée par le contraste entre, d'une part, un déficit encore plus considérable de la balance des paiements courants américaine et, d'autre part, un surplus japonais presque double de celui de 1977. La croissance économique aux Etats-Unis prenant une tournure de plus en plus inflationniste (comme en 1973-1974), le solde négatif des comptes avec l'étranger apparaît comme la conséquence de déséquilibres internes. Alors qu'au premier trimestre, le déficit de la balance commerciale américaine s'élevait en rythme annuel à 39 milliards de dollars, ce chiffre a été progressivement ramené à 20 milliards en août et septembre. Cette évolution est due à une forte augmentation des exportations de marchandises (+ 26 % en rythme annuel au troisième trimestre), ce qui ne saurait étonner, étant donné que la dépréciation du dollar donne désormais un avantage de prix important aux exportateurs américains. Cependant, les importations continuent de croître à un rythme soutenu, quoique beaucoup plus ralenti, (+ 18 % en rythme annuel au troisième trimestre, contre + 23 % au premier), du fait précisément d'une demande toujours très forte sur le marché intérieur.



LA PERCÉE JAPONAISE

Comme tous les pays à monnaie revalorisée, le Japon a bénéficié d'une amélioration substantielle des termes de l'échange (les prix de ses achats à l'extérieur s'abaissant relativement au prix des articles qu'il vend lui-même à l'étranger). Mais il semble que l'effet de la réévaluation du yen ait commencé à se faire sentir sur le volume des exportations qui, au cours du deuxième semestre, n'aurait plus progressé qu'à un taux (annualisé) de 11 % environ.

Au contraire, les exportations allemandes ont continué à progresser sans ralentissement apparent, ce qui pourrait s'expliquer, premièrement, par le fait que la compétitivité de l'industrie n'a pas été affectée par la réévaluation du deutschemark (laquelle n'aurait que compensé l'écart avec l'inflation des pays concurrents) et, deuxièmement, par le remarquable effort de prospection des nouveaux marchés du Proche-Orient et de l'Europe de l'Est. Plus encore que par l'augmentation sensible du surplus allemand, l'évolution en Europe occidentale a été marquée par le rétablissement spectaculaire de la balance commerciale et de la balance des paiements courants de la France. De déficitaire, celle-ci est devenue excédentaire.

La France a aussi beaucoup profité de l'amélioration des termes de l'échange (due à la baisse des prix des matières de base), tandis que ses exportations progressaient à un rythme deux fois plus rapide que ses importations, à cause de la relative médiocrité de la conjoncture intérieure et aussi de l'effort souvent remarquable accompli par de nombreuses firmes pour élargir leurs activités en dehors de l'Hexagone pour les onze premiers mois de l'année, l'excédent cumulé, de la seule balance commerciale, a été de 2,9 milliards de francs, contre un déficit de 12,4 milliards pendant la même période de 1977.

Une politique restrictive de la demande a permis à l'Italie d'accroître encore son excédent tandis qu'en appliquant la même méthode, un certain nombre d'autres pays européens d'importance diverse, sont parvenus à réduire substantiellement leur déficit. Il s'agit de la Suède, de la Finlande, de l'Espagne et de la Norvège. Au contraire, la balance des paiements du Royaume-Uni est revenu au rouge.

Si l'on considère la zone O.C.D.E. dans son ensemble, on constate que pour la première fois depuis 1973, elle se trouve globalement en équilibre de paiements avec le monde extérieur. Simultanément, on observe que l'excédent de l'OPEP a subi, en 1978, une très sensible diminution, puisque, selon les dernières évaluations de l'O.C.D.E., il aurait été ramené de 31,5 milliards de dollars, en 1977, à quelque 11 milliards, en 1978.

En revanche, le déficit global des pays en voie de développement non producteurs de pétrole serait passé de 24 à quelque 34 milliards de dollars.

Tiers-monde : 15 % des dettes des plus pauvres annulées

LA dette du tiers-monde continue de croître à un rythme rapide, toutefois moins qu'auparavant : de 15 % en 1977, contre 21 % en 1976, 25 % en 1975, 22 % en 1974 et 20 % en 1973. Elle atteignait ainsi 244 milliards de dollars à la fin de 1977, tandis que la charge des intérêts et de l'amortissement représentait, à la même époque, 37 milliards de dollars (+ 17 % par rapport à 1976). Exclusion faite des pays exportateurs de pétrole, la dette s'élevait à 205 milliards de dollars, et son service à 29 milliards.

Le poids de la dette est évidemment plus lourd pour les pays les plus pauvres : pour ceux dont le P.N.B. par habitant était égal ou inférieur à 300 dollars, la dette atteignait 39 milliards de dollars en 1977, et la charge de son remboursement plus de 2 milliards. Aussi neuf pays industriels (Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Japon, Canada, Suède, Pays-Bas, Suisse, Danemark et Finlande) ont-ils, en 1978, annulé leurs créances envers quarante-cinq nations moins développées, soit un montant global de 6 milliards de dollars (15 % au total).

La composition de la dette a, elle aussi, changé au fil des années. Ainsi, les emprunts auprès des marchés privés internationaux représentaient 20 % du total de la dette contre 10 % en 1973. En revanche, la part de l'aide publique au développement n'était plus que de 16 % au lieu de 24 %. Le pourcentage des crédits à l'exportation n'avait guère bougé (aux environs de 25 %), de même que celui des financements prévus (17 %). Autre calcul, les deux tiers de l'apport total des ressources mises à la disposition, en 1977, des pays en développement (65 milliards de dollars) provenaient de sources privées, dont 28 % par le canal du secteur bancaire privé. En 1977, les pays de l'O.C.D.E. ont fourni 31 milliards de dollars en apports privés, contre 18 milliards en aide publique.

Le problème se pose en des termes voisins pour les pays de l'Est, qui, eux aussi, recourent de plus en plus à des emprunts auprès des banques occidentales. Leur dette augmente de façon continue, d'autant que leur déficit commercial, après avoir diminué en 1977, s'est de nouveau aggravé pour atteindre 8,5 milliards de dollars durant le premier semestre de 1978, contre 5,9 milliards de janvier à juin 1977 (+ 44 %). Leur endettement était estimé, à la fin de 1977, à 37,40 milliards de dollars, contre 32,35 milliards fin 1976 (+ 15 %) ; elle s'est certainement alourdie en 1978 : pour le premier trimestre, l'accroissement de la position nette des banques de l'Ouest vis-à-vis de l'Est a été de 7,2 milliards de dollars, contre 3,8 en 1977, 6 en 1976 et 8,7 en 1975.

Echanges : le renversement

BALANCE COMMERCIALE (milliards de dollars)

LA balance commerciale des pays industriels aurait été, selon les derniers calculs de l'O.C.D.E., excédentaire de près de 4 milliards de dollars en 1978, alors qu'elle avait été déficitaire de 23 milliards en 1977. La variation d'une année à l'autre représente 0,5 % du P.N.B. de la zone. Après le trou record de 26 milliards, en 1974, ce serait la seconde fois, depuis la hausse du prix du pétrole, qu'un surplus est enregistré ; mais, en 1975 (+ 5,5 milliards), le rétablissement était dû, pour l'essentiel, à la récession. En 1978, le P.N.B. des 24 pays de l'Organisation aurait augmenté de 3,5 %.

Ce résultat tient surtout à la faiblesse des prix des produits de base et plus particulièrement du pétrole. Cependant, l'abondance générale des récoltes a exercé, de son côté, une influence modératrice sur le coût des denrées alimentaires.

Selon l'O.C.D.E., « *la faiblesse des prix des produits de base aura sans doute permis d'enregistrer pour la zone, au titre des termes de l'échange, un gain égal à plus du double de la perte observée en 1977* ». Ce gain important s'est inégalement réparti selon les pays en fonction de la structure de leur commerce extérieur, profitant surtout au Japon (le gain est estimé à 15 milliards de dollars) et à l'Allemagne fédérale. Par ailleurs, le renversement s'explique par une réduction substantielle du déficit des petites nations, sous l'effet de diverses mesures de stabilisation.

Ainsi le retournement s'est effectué en grande partie aux dépens des pays en voie de développement, dont le déficit commercial serait passé de 23,5 milliards de dollars, en 1977, à 34 milliards, en 1978 (+ 45 %), retrouvant presque le niveau record de 1975 (38,5 milliards). Les importations de ces pays auraient augmenté de plus de 16 % pour s'établir à 185 milliards de dollars, alors que leurs exportations n'auraient progressé que de 11 %, se situant à 151 milliards. Parallèlement, le surplus courant des pays pétroliers s'est réduit de 30 %, en revenant de 61,5 milliards à 42,5 milliards de dollars.

Restructurations : accélérées

LA recrudescence des offres publiques d'achat et des concentrations s'est amplifiée en 1978 aux Etats-Unis où deux grandes opérations ont marqué les milieux d'affaires. Le groupe américain Interpublic, qui rassemble essentiellement quatre importantes chaînes d'agences de publicité, a acquis l'agence S.S.C. et B. C'est la plus grosse transaction jamais réalisée dans l'histoire des agences de publicité. Le second producteur mondial de pneumatiques, Firestone, est passé sous le contrôle de Borg Warner, un conglomérat qui fabrique notamment des équipements automobiles.

La lutte pour le contrôle du marché européen des équipements automobiles s'est poursuivie. L'Allemand Bosch a marqué un point en rachetant une société espagnole (Femsa). En Grande-Bretagne, l'année a été marquée par la débâcle des fabricants locaux de téléviseurs, face aux groupes japonais. Dans le domaine des composants électroniques, G.E.C. a signé un accord avec l'américain Fairchild, et le marché européen des circuits intégrés est devenu le champ clos d'une bataille entre les grands groupes américains, chacun cherchant « *son* » allié européen.

British Petroleum a renforcé son influence en Europe. Ainsi, sa division chimique a racheté les actifs européens (dans les plastiques) des groupes américains Monsento et Union Carbide. En Scandinavie, le constructeur automobile suédois Volvo a cédé 40 % de so ncapital à des investisseurs publics et privés norvégiens. Peugeot-Citroën est devenu le premier constructeur européen grâce au rachat des filiales européennes de Chrysler.

Energie : regain d'optimisme

LA modération de l'OPEP en 1978, quelque peu altérée par la décision d'une hausse de 14,5 % — étalée sur neuf mois — décidée le 17 décembre à Abou-Dhabi, aurait dû constituer un répit pour les pays industrialisés.

L'humeur en 1978 n'était plus à la crise prochaine. L'appel de la Chine aux compagnies pétrolières américaines pour exploiter ses richesses offshore, surtout des découvertes importantes au Mexique — on parle désormais d'une nouvelle Arabie Saoudite — ont chassé le vent de pessimisme qui régnait en 1977 quant à l'adaptation de l'offre de pétrole à la demande dans le courant des années 80.

Les grèves sur les gisements pétroliers iraniens ont pourtant illustré la fragilité des économies occidentales. Or 1978 n'a pas été une bonne année pour la réduction de cette dépendance. A l'exception du Japon et de la France, il n'est plus guère de pays pour croire à l'avenir économique de l'énergie nucléaire. La production mondiale de charbon n'a pas sensiblement augmenté, alors que beaucoup voyaient dans cette « vieille » source d'énergie le recours de l'avenir en raison de réserves abondantes (six cents années de la production actuelle).

Mais c'est surtout la modestie du programme énergétique américain, adopté le 15 octobre par le Congrès, qui risque de peser sur le marché pétrolier dans l'avenir. Alors que M. Carter espérait réduire les importations pétrolières de 2,5 millions de barils par jour, le texte voté n'empêchera pas les achats américains, à en croire le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, de passer de 400 millions de tonnes par an actuellement à 450 ou 500 millions de tonnes en 1985.

Matières premières : tassement en valeur réelle

LES denrées alimentaires aussi bien que les métaux non ferreux, les céréales ou les textiles ont baissé en 1978 en valeur réelle. Certains de leurs cours, calculés en dollars ou en livres, fortement dépréciés, ont certes monté, mais ils ont en fait stagné ou régressé si on les exprime dans les monnaies fortes des grands pays acheteurs : l'Europe continentale ou le Japon.

● CEREALES. — Les cours du *blé* ont évolué très inégalement au cours de l'année, en fonction des prévisions de récoltes aux Etats-Unis et surtout en U.R.S.S., dont les importations perturbent le marché lorsqu'elles doivent compenser une production insuffisante. L'excellente récolte mondiale n'a pas empêché les cours de monter en raison de l'échec des négociations de Genève sur un accord international.

● DENREES ALIMENTAIRES. — Le repli du *café*, déjà fortement entamé en 1977 après l'en*volée de 1975, et surtout 1976*, s'est poursuivi en 1978, la situation du marché redevenant plus équilibrée, en raison d'une reconstitution des stocks. L'absence de gelées au Brésil en juillet — alors que ce phénomène avait réduit en 1975 la quantité disponible et déclenché une hausse formidable — a orienté les prix à la baisse.

En revanche, le *cacao* a monté, en dollars tout au moins. La récolte mondiale sera inférieure de 7 % à la précédente, en raison de mauvaises conditions climatiques dans plusieurs pays producteurs, notamment le Nigéria.

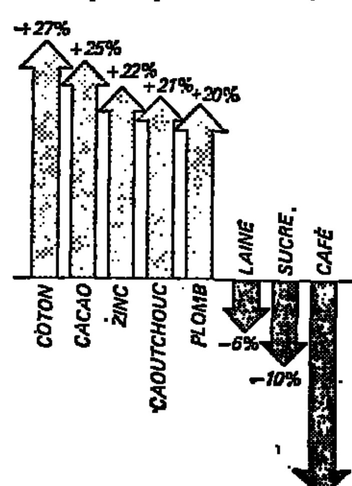
Nouveau recul des cours du *sucre*, qui atteignaient même, en juillet 1978, leur niveau le plus bas depuis cinq ans, pour remonter un peu par la suite. Les recettes sont abondantes un peu partout, et la production continue à dépasser la consommation.

● METAUX. — Le *cuivre* a-t-il fini sa longue maladie ? Après quatre ans de larges excédents, les stocks, qui atteignaient plus de 45 % de la consommation annuelle, marquent une nette tendance à la diminution, de sorte que les prix se sont, doucement, orientés à la hausse. Les événements du Zaïre, en mai 1978, ont créé une fièvre française, vite retombée après le retour au calme.

L'*étain* a connu des fortunes diverses. Une baisse initiale a été provoquée par l'annonce que les Etats-Unis se proposaient de vendre une partie de leurs stocks stratégiques, qui représentent une année de production mondiale (220 000 tonnes environ). Après la signature en juin d'un accord international, les prix se sont raffermis sur ce marché, qui reste fondamentalement déficitaire.

Les cours du *zinc* ont nettement monté en 1978, en raison d'une modification des conditions sur le marché du métal. La production mondiale a fléchi, grâce aux mesures de réduction d'activité prises par les producteurs (— 2,2 %).

Les cours du *plomb* ont également progressé, un peu pour les mêmes raisons, les stocks mondiaux ayant quelque peu diminué ainsi que la production de métal.



L'ÉVOLUTION DES COURS EN 1978

	Fin 1977	+ haut	+ bas	Fin déc. 1978	1977/1978 diff. en %
LONDRES (premier terme)					
Cuivre (livres sterling par tonne)	679	780	611	792	+ 16,6
Etain —	7 000	8 090	5 680	6 990	=
Plomb —	356	374	234	427	+ 20
Zinc —	283	448	275	347	+ 22
Argent (pence par once troy)	254	311	250	306	+ 20
Caoutchouc (R.S. pence par kilo)	48	47,3	64,5	58	+ 21
Laine (pence par kilo)	240	240	221	225	— 6
Café (livres sterling par tonne)	1 737	2 110	925	1 300	— 25
Cacao —	1 749	2 247	1 408	2 033	+ 16
Sucre —	121	133	81,50	109	— 10
NEW-YORK (premier terme)					
Coton (cents par livre-poids)	51	72	51	68,5	+ 27
Café —	235	282,5	93,75	128	— 45
Cacao —	141	189	111,50	176	+ 25
Sucre —	9,40	10,80	5,98	8,70	— 8
CHICAGO (premier terme)					
Blé (cents par boisseau)	279	375	258	341	+ 22
Maïs —	224	260	21	231	+ 3
Soja (tourteaux en dollars par tonne)	165	204	156	192	+ 16
PARIS (premier terme)					
Cacao (francs par quintal)	1 760	1 840	1 335	1 732	— 2
Café —	1 508	1 760	880	1 114	— 26
Soja —	104	110	88	99	— 5
Sucre (francs par tonne)	1 040	1 185	764	880	— 16

III. — LA CRISE MONÉTAIRE ET LES TENTATIVES DE THÉRAPEUTIQUE

L'année de la chute du dollar

SCHEMATIQUEMENT, il est possible de diviser l'année monétaire en deux parties. La première s'étend de janvier à la fin d'octobre. Elle voit le dollar fléchir pratiquement sans interruption en dépit des interventions des banques centrales, notamment allemande, suisse et japonaise, et des déclarations rassurantes des autorités américaines. Trois raisons essentielles expliquent la baisse du dollar : le déficit de la balance commerciale américaine ; les difficultés rencontrées par le président Carter pour faire adopter par le Congrès son plan énergétique; enfin et surtout la reprise de l'inflation, aux Etats-Unis dès la fin du premier trimestre.

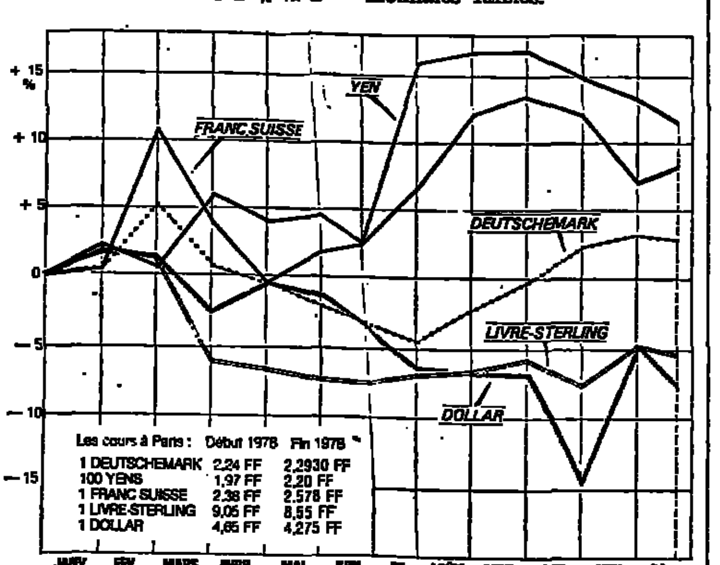
Fin octobre, la crise du dollar atteint son apogée et un certain affolement est perceptible sur les marchés des changes. Comment pourrait-il en être autrement alors qu'en dix mois le dollar a vu son cours revenir de 4,65 à 3,98 francs à Paris ?

C'est alors qu'éclate la « bombe Carter ». Le 1er novembre, le président des Etats-Unis présente un « *plan de sauvetage du dollar* » élaboré avec les pays à monnaie forte (R.F.A., Japon, Suisse). Il comprend : la constitution d'un Fonds d'intervention de 30 milliards de dollars, le quintuplement des ventes d'or du Trésor américain, le relèvement massif du taux de l'escompte. Fait capital : dans le cadre de la constitution du Fonds d'intervention, les Etats-Unis annoncent l'émission de l'équivalent de 10 milliards de dollars de bons du Trésor américain libellés en deutschemarks, yens et francs suisses : c'est une garantie de change aux souscripteurs.

Ce plan entraîne un retournement de tendance d'autant plus brutal que les positions spéculatives sont importantes. En quelques heures, le dollar regagne un terrain considérable. Son cours passe ainsi de 4 francs à 4,30 à Paris, de 1,77 à 1,86 deutschemarks à Francfort, de 1,57 à 1,63 franc suisse à Zurich. Après l'annonce de la hausse du pétrole en 1979 par l'OPEP le 17 décembre, le dollar s'est, à nouveau et rapidement affaibli.

Cette faiblesse s'est, par définition, traduite par la hausse des devises fortes : yen, franc suisse et, à un moindre titre, deutschemark. La hausse du DM a provoqué de vives tensions au sein du « serpent » monétaire européen, au point que les autorités allemandes ont été contraintes, le 17 octobre, de réévaluer le DM de 2 % vis-à-vis du florin et du franc belge, et de 4 % vis-à-vis des couronnes danoise et norvégienne. Le 12 décembre, la Norvège a retiré sa monnaie du « serpent », dont les jours sont comptés. Le 1er janvier prochain, il sera remplacé par le « système monétaire européen » (S.M.E.), auquel participeront les pays de la Communauté européenne, exception faite de la Grande-Bretagne.

Vivement attaqué avant les élections alors que la victoire de la gauche apparaissait probable, le franc français a repris le terrain perdu au lendemain de la consultation. Il a finalement honorablement tiré son épingle du jeu, fléchissant vis-à-vis des devises fortes mais progressant par rapport aux monnaies faibles.



Les cours à Paris :	Début 1978	Fin 1978
1 DEUTSCHEMARK	2,24 FF	2,2930 FF
100 YENS	1,97 FF	2,20 FF
1 FRANC SUISSE	2,38 FF	2,578 FF
1 LIVRE-STERLING	9,05 FF	8,55 FF
1 DOLLAR	4,65 FF	4,275 FF

La naissance du S.M.E. : de sommet en sommet...

DANS un discours, passé à peu près inaperçu, qu'il avait prononcé à la fin du mois de novembre 1977 à Florence, le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, avait invité les Neuf à relancer le projet d'union monétaire, qui n'avait pas résisté aux nouveaux troubles amenés sur les marchés des changes par le flottement du dollar à partir de mars 1973. Politiquement, les temps n'étaient pas encore tout à fait mûrs pour une initiative de ce genre. C'est au lendemain des élections législatives en France que M. Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt ont ensemble proposé aux autres pays de la Communauté, à l'occasion du Conseil européen tenu les 7 et 8 avril à Copenhague, la création d'un « système monétaire européen » (S.M.E.) destiné à établir une « zone de stabilité » des changes en Europe occidentale.

Ce coup d'envoi donné, l'affaire a été menée rondement, bien que, au départ, le plan « franco-allemand » se soit heurté aux craintes des uns (les pays du Benelux redoutaient un abandon des règles actuelles du « serpent » et des disciplines qu'elles impliquent) et au scepticisme des autres (surtout celui de M. Callaghan, qui n'a pas désarmé depuis lors).

Un conseil des ministres des neuf ministres des finances se tint à Luxembourg, le 19 juin, en vue de préparer le nouveau sommet (conseil européen) des Neuf, fixé pour les 6 et 7 juillet à Brême, au cours duquel il était entendu (depuis Copenhague) que la décision de principe devrait être prise. Le 23 juin, M. Giscard d'Estaing devait avoir encore, à Hambourg, un « dîner » de travail avec le chancelier Schmidt.

A Brême, les réticences anglaises se confirment. Cependant, les Neuf estiment « hautement souhaitable » l' « *établissement d'une zone de stabilité* » en Europe. Une annexe de leur déclaration commune précise les traits principaux du projet de S.M.E. destiné à permettre d'atteindre cet objectif. Ils conviennent de se prononcer sur son adoption lors du dernier conseil européen de l'année, fixé pour les 4 et 5 décembre à Bruxelles.

Le schéma communautaire ne prendra définitivement tournure qu'à la suite du nouvel entretien que le président français aura en septembre à Aix-la-Chapelle avec M. Helmut Schmidt dans le cadre traditionnel des rencontres franco-allemandes. C'est alors que M. Giscard d'Estaing accepte l'idée que le nouveau système comprendra, comme le « serpent », une grille de parités comportant pour chaque monnaie un cours central à l'égard de chacune des autres avec détermination des seuils d'intervention obligatoires (2,25 % de part et d'autre du cours central). Un mécanisme sera mis en place pour indiquer, avant que soit atteint le point d'intervention, quelle devise a tendance à « diverger » dans un sens ou dans l'autre par rapport à l'ensemble, l' « indicateur de divergence » se calculant par référence à l'ECU (European Currency Unit), unité de compte composite établie à partir des neuf monnaies (y compris la livre, mais selon une formule spéciale).

De nouvelles discussions ont lieu à Bruxelles avant le Conseil européen des 4 et 5 décembre, où il apparaît que trois des Neuf ne sont pas prêts à s'engager tout de suite à participer activement à l'entreprise à partir de son lancement le 1er janvier 1979. Tout le monde comprend que M. Callaghan ne reviendra pas sur sa décision, mais les optimistes pensent que l'Italie et l'Irlande pourraient bien surmonter leurs réserves. La suite des événements leur donne raison puisqu'on apprend le 13 que M. Andreotti est devenu (ou plutôt redevenu) partisan d'une participation immédiate, choix que le Parlement italien ratifie aussitôt. L'Irlande fait peu après connaître sa réponse positive. Dernière péripétie avant la fin de l'année : le désaccord franco-allemand sur les montants compensatoires, première pomme de discorde entre les deux pays dans une affaire qu'ils ont poussée de concert depuis le début.

Ajoutons que le marché a accueilli sans sourciller la décision annoncée par M. Giscard d'Estaing le 5 décembre que le cours central du franc serait celui qu'indique actuellement le marché : 2,3 F environ pour 1 deutschemark.

IV. — LA FRANCE EN QUÊTE DE LIBÉRALISME

La radicalisation du plan Barre

LA politique d'assainissement de l'économie française menée par M. Barre depuis septembre 1976 s'est radicalisée après la victoire électorale de la majorité en mars 1978. L'un des premiers signes de ce changement a été la décision, prise en mai, d'augmenter fortement les tarifs publics (majorés de moins que l'inflation en 1977) : S.N.C.F. (+ 15 %), E.D.F. (+ 10 %), timbres (+ 20 %)...

Le secteur public, qui devait auparavant contribuer au freinage de la hausse des prix, est brusquement accusé d'entretenir l'inflation par un déficit énorme qui nécessite d'abondantes subventions de l'Etat (30 milliards par an). L'usager paiera.

La défaite de la gauche a décomplexé les adeptes français du libéralisme. C'est la fin d'une certaine époque qui a vu l'Etat jouer un rôle important dans l'économie. Dès juin, le gouvernement rend la liberté des prix à un certain nombre d'entreprises industrielles. Trois mois plus tard, l'ensemble des firmes industrielles françaises sont totalement libres de fixer les prix au niveau où elles l'entendent, pour la première fois depuis trente ans. M. Monory libère également le prix du pain. Il fait adopter en juin un projet de loi prévoyant de soustraire du revenu imposable les sommes consacrées à l'achat d'actions. Les « *5 000 francs Monory* » connaissent immédiatement un succès considérable.

M. Barre refuse, de son côté, de soutenir avec l'argent de l'Etat des entreprises déficitaires. Ce qui le pousse à ne sauver ni Boussac ni Manufrance. Les pouvoirs publics prennent le contrôle, à grands frais, de la sidérurgie, mais c'est pour la restructurer au prix de licenciements massifs : productivité et compétitivité obligent...

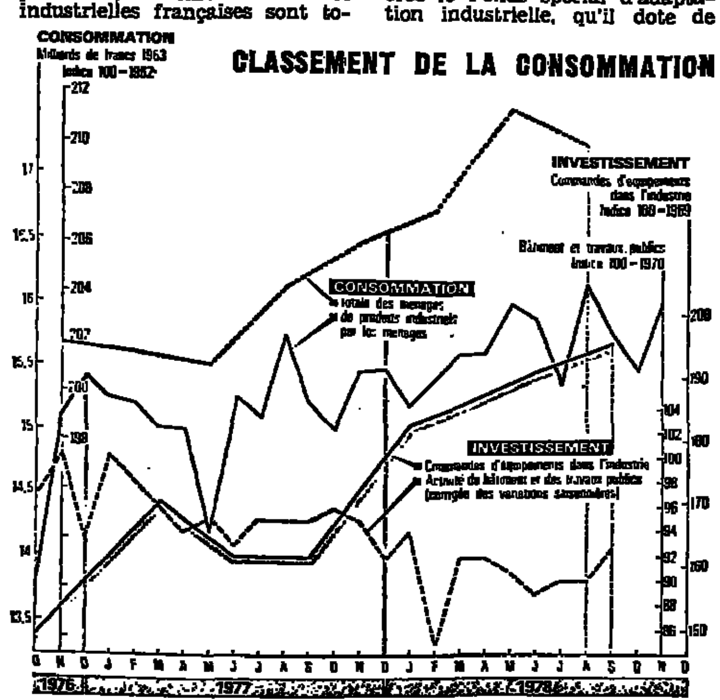
Comme les disparitions d'entreprises se multiplient — s'ajoutant à l'insuffisante activité économique, elles portent l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi à près de 200 000 en un an. — M. Barre crée le Fonds spécial d'adaptation industrielle, qu'il dote de 3 milliards de francs dans le but de créer des entreprises dans les zones les plus éprouvées par le chômage.

Dans un domaine au moins l'action de M. Barre est moins radicale : il admet, en mai, une légère progression du pouvoir d'achat des salaires, en retrait par rapport à la doctrine professée depuis septembre 1976, qui voulait que les salaires ne progressent pas plus vite que les prix. C'est l'application d'une promesse électorale. Résultat : le pouvoir d'achat des salariés aura progressé de quelque 2 % en 1978.

En fin d'année pourtant, le premier ministre, pour rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale, décide d'augmenter sensiblement les cotisations. Ne respectant pas les promesses faites à Blois en janvier 1978, il choisit de reprendre 10 milliards de F sur le revenu des ménages, ce qui devrait ramener à 1 % environ la progression du pouvoir d'achat en 1979.

La masse monétaire aura augmenté en 1978 un peu plus vite que prévu (13,5 % environ contre 12 %). Ce dépassement s'explique par des entrées de devises assez abondantes (entraînant la création de francs) et par un important déficit budgétaire (qui, officiellement, atteint 30 milliards de francs, mais risque fort de dépasser sensiblement ce chiffre). Certes, M. Barre aura multiplié les emprunts d'Etat (quatre en 1978 pour 13,5 milliards de francs), de façon à financer sainement — par de l'épargne — une partie des besoins du secteur public. Mais cette méthode ne suffit pas à empêcher qu'une partie du déficit budgétaire de l'Etat ne soit comblée par de la création monétaire.

La radicalisation du plan Barre a ses limites. Mais l'expérience du libéralisme en France est lancée.



La consommation qui, à la fin de 1977, avait tendance à se tasser est repartie rapidement au second trimestre 1978 sous l'impulsion des hausses de salaires consécutives aux élections ; elle s'est ralentie à l'automne, la hausse rapide des prix dépassant celle des rémunérations. Pour l'ensemble de l'année, sa progression a été d'un peu plus de 3 %. Les investissements ont, eux, presque stagné dans le secteur privé tandis qu'ils augmentaient de quelque 9 % dans le secteur public. Le bâtiment et les travaux publics se sont, eux, enfoncés dans la dépression, faute de crédits publics et d'engagement suffisant de l'épargne privée dans la construction.

AUTOFINANCEMENT RECORD DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Trois facteurs ont contribué en 1978 à porter l'autofinancement du secteur privé à un niveau record : 73,7 % contre 55,5 % un an plus tôt. La libération des prix industriels, qui a permis des ajustements en hausse de nature à gonfler les profits; inversement, une limitation plus stricte des majorations de salaires allant de pair avec un allègement (de l'ordre de 11 %) des impôts sur le revenu et le patrimoine des entreprises; enfin, une stagnation globale des investissements des firmes privées qui a accru la part des dépenses d'équipement financée par les bénéfices.

Cette évolution était recherchée par les pouvoirs publics, dans le cadre de leur politique libérale. A l'inverse, les entreprises nationales, qui ont largement accru leurs investissements (+ 9 % en volume) en ont couvert une moindre part par autofinancement (51 % au lieu de 56,7 % en 1977), en dépit du relèvement des tarifs publics au printemps.

Industrie : une mutation socialement douloureuse

L'ANNEE 1978 a été difficile pour l'industrie française. Le nombre des faillites, qui aura été légèrement inférieur à celui de 1977, demeure élevé. Plus inquiétant : des entreprises de plus en plus importantes ont dû entamer des procédures judiciaires.

L'exemple de Boussac est révélateur à cet égard. L'écroulement de l'empire de l'ex- « roi du coton » — exception faite de ses activités de presse, qui ont donné lieu à un marchandage serré, et de son écurie de course — tombé dans l'escarcelle du groupe Agache-Willot, qui s'est engagé à ne procéder qu'à mille trois cents suppressions d'emplois (dont sept cents licenciements) — touche particulièrement les Vosges.

Autre « accident » spectaculaire : celui de Terrin. Spécialisé dans la réparation navale, ce groupe marseillais, qui emploie plus de quatre mille personnes, a dû déposer son bilan. Les projets de reprise ou de redémarrage présentés par certains industriels ou par la municipalité n'ont pas abouti.

Le « dossier Manufrance » reste également pendant. Le plan présenté, en fin d'année, prévoit notamment l'arrêt de la division produits manufacturés et mille trois cents licenciements (sur un effectif global de deux mille six cents personnes).

Premier producteur européen de ferromanganèse, les Ateliers de Paris et d'Outreau ont, de leur côté, licencié mille cinq cent soixante-neuf salariés sur un total de trois mille, aggravant ainsi les difficultés de la région de Boulogne-sur-Mer.

Au plan sectoriel, l'année 1978 aura incontestablement été celle de la sidérurgie. Inquiet de l'endettement excessif — il dépassait le chiffre d'affaires — des deux grands groupes de la sidérurgie française menacés de faillite, le gouvernement a pris en septembre des mesures spectaculaires. Transformant en actions une large partie des créances qu'il détenait sur ces firmes — directement ou par l'intermédiaire de banques nationalisées — l'Etat est devenu le principal actionnaire des groupes, dont il n'entend pas pour autant assumer la gestion.

Le volet social du « plan de sauvetage de la sidérurgie », connu à la fin de 1978, devait se traduire par plus de vingt mille suppressions d'emplois, dont plusieurs milliers de licenciements touchent notamment le Valenciennois et Longwy. Les aciers spéciaux n'ont pas échappé à la crise, et Creusot-Loire a annoncé mille cent suppressions d'emplois.

Ce panorama ne serait pas complet s'il n'était fait mention d'opérations offensives réalisées par des groupes français. La plus spectaculaire a été le rachat par Peugeot-Citroën des filiales européennes du groupe américain Chrysler ; P.-C. devient ainsi le numéro un de l'auto en Europe.

Peu de réformes sociales

A huit jours de la fin de l'année 1978, le bilan des réformes sociales adoptées par le Parlement paraît bien mince : accroissement du congé post-natal et du congé adoption ; prise en charge par la Sécurité sociale des frais liés à la grossesse et au traitement de la stérilité ; exonération des charges sociales pour l'embauche des jeunes, amélioration de l'apprentissage.

Mais une véritable course contre la montre était engagée au Parlement pour faire adopter une série d'améliorations : outre le vote définitif de lois sur la réduction de la durée maximale de la semaine du travail, la définition du contrat à durée déterminée, le contrôle du travail temporaire, la mobilité des salariés à l'étranger, l'aide à la création d'entreprises, une réforme de plus grande ampleur était acquise au « finish » : la refonte des conseils de prud'hommes.

La fusion et la révision des indemnités de chômage votées par l'Assemblée nationale devaient en revanche être examinées début janvier par le Sénat. Quand au projet de loi sur la distribution des actions gratuites, promise par le président de la République, il n'a pu, faute de temps et d'accord au sein du gouvernement, être déposé au Parlement.

Revenus : l'essor des profits

LES chefs d'entreprises individuelles et les familles ont été, avec les « smicards » — mais plus que ceux-ci — les bénéficiaires de la course aux revenus en 1978.

● LA LIBERATION DES PRIX DE VENTE, alors que la hausse des salaires était sévèrement contenue et que les cotisations sociales progressaient moins vite que les chiffres d'affaires, a conduit, comme le souhaitait le gouvernement, à un gonflement substantiel des profits des entrepreneurs individuels, que la comptabilité nationale chiffre, en moyenne, à 4 % de pouvoir d'achat supplémentaire. Les profits des sociétés ont, eux, augmenté de 9 % en valeur réelle (et leur revenu disponible de 32 % !), sans qu'on sache exactement comment le revenu des dirigeants de ces firmes a suivi le mouvement.

● LE POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS n'a, en comparaison, augmenté que de 2 %, la réduction des horaires annulant, à concurrence d'un tiers, la progression des salaires horaires. Le niveau de vie des « smicards » a progressé à peine plus vite. A l'inverse, celui des cadres n'a guère varié, baissant même parfois en raison de l'alourdissement de la fiscalité progressive sur les revenus.

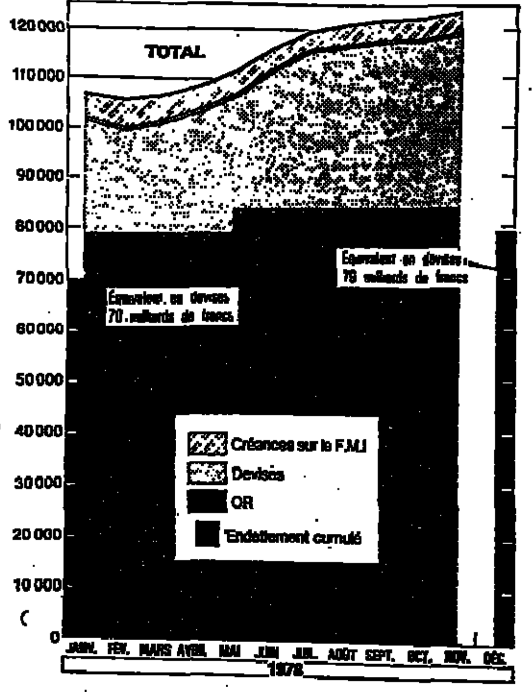
● LES FONCTIONNAIRES n'ont, pour la plupart, profité d'aucune amélioration de leur pouvoir d'achat, seuls les agents de l'Etat les moins bien payés bénéficiant d'un petit progrès.

● LES AGRICULTEURS, qui avaient, en 1977, comblé une partie de leur retard des trois années précédentes, ont pratiquement vu leur pouvoir d'achat stagner en 1978 (+ 0,9 %). Les producteurs de céréales et de betteraves et, dans une mesure moindre, ceux de lait, ont amélioré leur situation, tandis qu'à l'inverse les viticulteurs, les éleveurs et les producteurs de fruits étaient victimes de la baisse des cours ou de la récolte. A noter que la disparition du nombre des exploitations se ralentit.

● LES PERSONNES AGEES n'ont pas vu, pour la première fois depuis longtemps, le pouvoir d'achat de leur retraite minimale augmenter en 1978 ; celle-ci n'est que de 32,88 francs par jour.

● LES PRESTATIONS FAMILIALES ont, elles, progressé en valeur réelle de quelque 9 %, grâce à la création du « complément familial » de 354 francs par mois que touchent la plupart des familles (celles de petit ou moyen revenu). C'est, pour celles-ci, l'« *équivalent d'un treizième mois* », a déclaré Mme Veil.

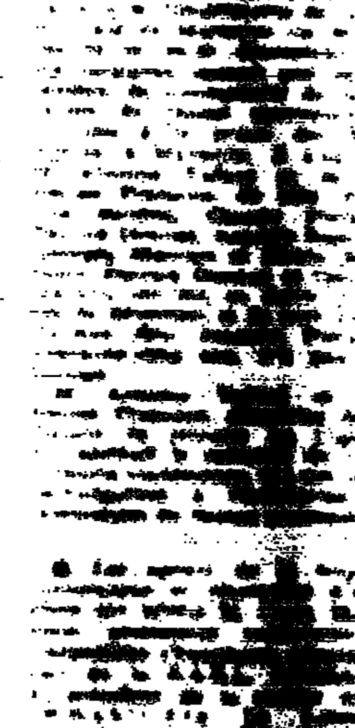
HAUSSE DES RÉSERVES ET DE L'ENDETTEMENT



Même si une partie parfois importante des opérations en devises de la Banque de France n'apparaît jamais directement au bilan de la Banque de France (swaps avec des banques commerciales ou avec des banques centrales étrangères...), l'évolution des réserves officielles de change montre le retournement dans un sens positif de la situation intervenu dès le deuxième trimestre de l'année, c'est-à-dire après les élections législatives. Le seul poste qu'il convienne de considérer à cet égard est celui des devises, car, en tonnage, le stock métallique n'a pas varié au cours de l'année. L'augmentation en valeur des réserves en or, constatée à partir de juin, est uniquement due à la modification statutaire de la base d'évaluation à la fin du premier semestre (26 449 F le kilo, au lieu de 24 938 F).

Quant au cours du dollar servant à évaluer les avoirs en devises (cours du 28 juin), il est au contraire en baisse : 4,5285 F contre 4,7175 F pour le premier semestre.

Le retour à l'équilibre de la balance des paiements rend en principe inutile un endettement supplémentaire de la France en devises. Mais pour des raisons de commodité et de politique financière, un certain nombre d'entreprises publiques ou privées continuent et continueront à s'adresser au marché international des capitaux.



JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Le meurtrier de l'avocat rouennais inculpé.

Serge Duval, qui a tué, vendredi 22 décembre, un avocat de Rouen, Mᵉ Jean Mars (*le Monde* daté 24-25 décembre), a été inculpé, samedi 24 décembre, d'assassinat et de tentative d'assassinat et a été écroué. Selon un policier, Serge Duval ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales. Son frère, M. Marcel Duval, a affirmé qu'il avait obtenu le divorce aux torts de son épouse et s'était vu également confier la garde de son enfant. Mais, toujours selon son frère, six mois après la séparation, son ancienne femme aurait enlevé l'enfant avec la complicité d'un ami, et Serge Duval n'aurait jamais pu le récupérer, en dépit de ses efforts. Il avait notamment porté plainte contre son ancienne femme et fait constater les faits par huissier.

D'après M. Marcel Duval, Mᵉ Jean Mars n'aurait remis que tout dernièrement toutes les pièces du jugement, entre autres celles permettant de requérir la force publique pour faire appliquer la loi. Vendredi après-midi, assure M. Marcel Duval, son frère s'était rendu au cabinet de l'avocat afin de lui demander de tout mettre en œuvre pour lui permettre de retrouver son enfant. Mᵉ Alain Mars, le fils de la victime, lui aurait demandé s'il avait de l'argent pour payer les frais. Serge Duval aurait alors fait valoir qu'il bénéficiait de l'assistance judiciaire, et c'est pour présenter les documents l'attestant qu'il serait revenu deux heures plus tard.

Peines de prison ferme pour usage et trafic de drogues.

Le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche) a condamné jeudi dernier 21 décembre huit jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans à des peines allant de trois mois à deux ans d'emprisonnement ferme pour usage et trafic de drogues. Quarante autres inculpés ont été relaxés. L'affaire avait commencé au printemps dernier lorsque les gendarmes avaient découvert des cultures de chanvre indien à Chef-du-Pont (Manche). L'enquête avait abouti à cent interpellations. Quarante-huit personnes avaient été inculpées.

Le tribunal a distingué les utilisateurs occasionnels de drogue qu'il a relaxés et les «*convoyeurs*» qui ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme. Le principal responsable du trafic, Michel Cimandre, vingt et un ans, contre lequel cinq ans de prison avaient été requis, a été condamné à deux ans.

Les locaux d'un syndicat de policiers cambriolés.

Le siège du syndicat national des policiers en tenue, situé 27, rue de Dunkerque, à Paris (9ᵉ), a été cambriolé dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 décembre. La porte n'a pas été fracturée. Seul le carreau d'une fenêtre donnant sur les toits a été brisé. Selon M. Henri Buch, secrétaire général du syndicat, les cambrioleurs auraient pu pénétrer dans les locaux à l'aide de fausses clés et « maquiller » ensuite leur passage en laissant des traces trop évidentes. Des dossiers ont été ouverts et retournés sur le sol. Apparemment, seuls 20 000 F ont été dérobés dans le coffre. Cependant, d'après les responsables du syndicat, le vol n'est pas le principal mobile de cette visite. Ils avaient déjà reçu un message anonyme les menaçant d' « *actions de commando* ».

La plainte de Mᵉ Jean-Maurice Agnelet est déclarée irrecevable.

Une ordonnance d'irrecevabilité a été rendue, vendredi 22 décembre, par M. Pierre Lasfargue, doyen des juges d'instruction au tribunal de Nice, à propos de la plainte contre X... en séquestration arbitraire, avec constitution de parti civile, déposée par M. Jean-Maurice Agnelet le 14 novembre (*le Monde* du 16 novembre) et concernant Agnès Le Roux qui a disparu depuis quatorze mois. Mᵉ William Carcuhet, défenseur de l'ancien avocat a aussitôt fait appel de cette décision devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Cette plainte était destinée à permettre à M. Agnelet de demander la désignation d'un administrateur judiciaire pour gérer les 2,4 millions de francs versés par M. Jean - Dominique Fratoni, P.-D. G. du casino Ruhl, à Agnès Le Roux, en échange de la vente de ses parts dans la société du Palais de la Méditerranée. Cette somme avait ensuite été déposée dans une banque suisse par Mᵉ Agnelet, qui assure en avoir été le séquestre avant la prise de majorité du groupe proche de M. Fratoni dans le Palais de la Méditerranée grâce à l'appui d'Agnès Le Roux le 30 juin 1977.

Le magistrat indique dans son ordonnance que « *cette plainte, tardive, ne peut manquer d'apparaître comme suspecte* ». Selon M. Lasfargue, aucun lien de causalité directe n'existe entre la disparition d'Agnès Le Roux et un quelconque préjudice dont pourrait se prévaloir l'ancien avocat.

Cambriolages et déprédations chez des commerçants israélites à Nice.

Plusieurs commerçants de confession israélite et des membres du consistoire ont été victimes à Nice (Alpes-Maritimes) de cambriolages et de déprédations accompagnés d'inscriptions à caractère raciste. Des troncs destinés à la collecte de fonds ont été vidés et détériorés et des croix gammées ont été peintes sur les murs et les boîtes aux lettres. Plusieurs commerçants ont décidé de monter la garde la nuit devant leurs magasins.

La découverte d'une imprimerie clandestine à Marseille : huit personnes inculpées.

Huit des neuf personnes interpellées jeudi 21 décembre dans l'affaire de l'imprimerie de fausse monnaie de Marseille (*le Monde* des 23 et 24-25 décembre) ont été inculpées, samedi soir 24 décembre, de «*complicité de fabrication de fausse monnaie*» et écrouées à la prison des Baumettes, à Marseille. Il s'agit de M. Antoine Tafani et de son épouse Francine, de MM. François Baldini, Claude Pieraggi, Patrick Donnat, Antoine Esposito, Georges Mancini et Pierre Salomoné. Patrick Donnat et Georges Mancini ont été, en outre, inculpés de détention et de port illégal d'armes. Seul Joachim Pieraggi, quarante-cinq ans, n'a pas été inculpé.

M. Antoine Tafani et son épouse Francine, directrice de la maison de retraite les Cigales, qui abritait le cabanon de l'imprimerie clandestine, ont nié toute participation à l'entreprise de fabrication de fausse monnaie.

● *Les agents de la brigade économique et financière d'Avignon* ont arrêté M. Carlo Mollicone, promoteur immobilier à Carpentras (Vaucluse), gérant de fait de la S.A.R.L. PROBACO, et président de la société civile immobilière Le Luberon. Convaincu de malversations, il a été présenté au parquet de Carpentras, puis emprisonné à la maison d'arrêt d'Avignon sous l'inculpation de « *banqueroute frauduleuse, abus de biens sociaux, exercice illégal de profession commerciale* ». Vingt et un acquéreurs de villas ont été ses victimes. Il aurait détourné plus de 2 500 000 francs. — *(Corresp.)*

● *Six tapisseries d'Aubusson datant du dix-septième siècle* et d'une valeur inestimable ont été détruites vendredi 22 décembre par un incendie accidentel survenu dans le château de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) appartenant au comte de Montalembert. Le plafond peint du salon où étaient accrochées les tapisseries, des tableaux et une collection de livres précieux ont également brûlé.

● *Explosion à la sous-préfecture de Guingamp.* — Une bombe a explosé lundi 25 décembre, à 6 heures, devant la *sous-préfecture* de Guingamp (Côtes-du-Nord), provoquant des dégâts matériels dans un rayon de quelques dizaines de mètres. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(Corresp.)*

Attaque à main armée au magasin Carrefour de Créteil : un mort, trois blessés.

Le magasin Carrefour de Créteil (Val-de-Marne) venait de fermer ses portes, samedi soir 23 décembre, quand, vers 20 h. 30, un malfaiteur, Jean-Henri Brunet, quarante-cinq ans, domicilié à Paris, a ouvert le feu sur un convoyeur de la société Sécuricor, M. Marcel Guérin, trente et un ans, qui transportait la recette du magasin vers une camionnette blindée. Très grièvement touché, il s'est écroulé sur le marchepied du véhicule et a été hissé à bord par ses deux camarades restés à l'intérieur de la fourgonnette. Un second convoyeur, M. Jacques Liangeau - Drancour, quarante-trois ans, a été lui aussi touché, mais moins sérieusement, tandis que le troisième convoyeur faisait feu à son tour, tuant Jean-Henri Brunet. Les complices de ce malfaiteur, lequel était bien connu des services de police, puisqu'il faisait l'objet de trois avis de recherche, ont alors pris la fuite. Ce groupe de gangsters, dont on ignore le nombre, avait l'intention de s'emparer de la totalité de l'argent, soit environ 10 millions de francs, contenus à l'intérieur du fourgon blindé. Les employés de Sécuricor arrivaient en effet au terme de leur tournée, après avoir collecté plusieurs recettes.

Au cours de la fusillade, une fillette âgée de six ans, Béatrice Rougès, a reçu un projectile dans la cuisse. Elle a dû être hospitalisée, mais son état n'inspire aucune inquiétude. Sur l'état de santé de M. Marcel Guérin, grièvement blessé d'une rafale de pistolet mitrailleur dans la poitrine, les médecins de l'hôpital intercommunal de Créteil refusent de se prononcer.

Un enfant pris en otage le temps d'un hold-up.

Trois hommes masqués et armés ont pris en otage, samedi soir 23 décembre, le fils des gérants d'un supermarché à Lantéfontaine (Meurthe - et - Moselle), Frédéric Antoine, onze ans. Ils l'ont libéré après avoir obtenu de ses parents la clé du magasin et la combinaison du coffre. Les trois hommes, après avoir ligoté M. et Mme Antoine, se sont emparés des quelque 100 000 F que contenait le coffre avant de s'enfuir en voiture. M. Antoine ne donna l'alerte que plusieurs heures plus tard, lorsqu'il réussit à se libérer de ses liens. Les barrages routiers mis en place aussitôt n'ont pas permis l'arrestation des gangsters.

La police judiciaire de Nancy, chargée de l'enquête, a indiqué, dimanche 24 décembre, qu'elle faisait « *un raprochement entre ce hold-up et d'autres affaires semblables dans la région de Reims et à Verdun, où, dans la nuit du 28 au 29 octobre dernier, a eu lieu une attaque à main armée contre un autre supermarché* ».

● *Hold-up au centre commercial de Belle-Epine.* — Un employé de banque et un client du centre commercial de Belle-Epine (Val-de-Marne) ont été pris comme otages, samedi 23 décembre vers midi, par quatre hommes armés qui venaient de s'emparer d'une somme de 140 000 francs dans une agence de la B.N.P. installée dans le centre commercial. Ils ont été libérés un quart d'heure plus tard dans une rue d'Orly. L'enquête a été confiée à la 12ᵉ brigade territoriale.

NOMINATIONS A LA COUR DE CASSATION

Par décret publié au *Journal officiel* du 24 décembre, sont nommés avocats généraux à la Cour de cassation : MM. Yves Rocca, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation, détaché afin d'exercer les fonctions de directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice (M. Rocca sera maintenu en position de détachement); Pierre Clerget, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation; Lucien Charbonnier, avocat général près la cour d'appel de Paris, délégué à la Cour de cassation. MM. Georges Picca et Pierre Franck, avocats généraux près la cour d'appel de Paris, sont délégués à la Cour de cassation, afin d'y exercer les fonctions d'avocat général.

Sont nommés conseillers : MM. Gilbert Mangin, président de chambre à la cour d'appel de Paris; Jean Delmas-Goyon, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris; Raymond Bronner, avocat général près la cour d'appel de Paris, détaché auprès de la S.N.C.F. (M. Bronner sera maintenu en position de détachement); Pierre Chabrand, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

DEUX VIEILLARDS MORTS DE FAIM ET DE FROID EN SEINE-MARITIME

Le maire de Saint-Martin-aux-Buneaux (Seine-Maritime) a découvert, vendredi 22 décembre, alors qu'il venait leur apporter le traditionnel colis de Noël, deux vieillards gisant dans leur logement sur le sol, blottis l'un contre l'autre, devant un fourneau éteint. L'un d'eux, Mme veuve Hélène Fournier, âgée de quatre-vingt-dix ans, avait déjà cessé de vivre, morte de faim et de froid. Son frère, Raoul Vauzier, transporté à l'hôpital de Fécamp, est mort samedi 24 décembre.

● *Naufrage d'un cargo dans le détroit de Messine.* — Le cargo chypriote de 1 070 tonneaux *Omnia* a coulé, en quelques minutes, au milieu du détroit de Messine, après être entré en collision dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 décembre avec le pétrolier britannique *Almak*, de 22 000 tonneaux. Le cargo avait un équipage de dix à douze hommes qui auraient tous péri noyés. — *(Reuter.)*

ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉPHONE COUPÉS EN ARDÈCHE ET EN HAUTE-LOIRE

Quatre-vingts centimètre de neige sont tombés au cours de la semaine dernière sur le plateau ardéchois (*le Monde* daté 24-25 décembre). Une neige lourde t collante qui a sectionné les fils électriques et téléphoniques. Les maires des communes du Lac d'Issarles (Ardèche) et de la chapelle Grailhouse ont lancé un appel : « *Nos populations ont le sentiment d'être abandonnées. Elles sont privées d'électricité. Les réserves contenues dans les congélateurs sont menacées. Pas de téléphone au Lac d'Issarles, où la maison de retraite et ses quarante pensionnaires sont isolés du monde.* »

En Haute-Loire, si la circulation est redevenue pratiquement normale depuis samedi 23 novembre, l'électricité est encore coupée en de nombreux endroits. Vingt-sept mille abonnés sur cinquante mille sont privés de courant. L'E.D.F. a mis en place des groupes électrogènes. Mille cinq cents pylones ont été abattus.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 25 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

17 h. 50, FILM : HANS CHRISTIAN ANDERSEN ET LA DANSEUSE, de C. Vidor (1949), avec D. Kaye, R. Jeanmaire, F. Granger, J. Walsh, P. Tonge.

A Copenhague, le savetier Andersen fournit en chaussons une danseuse étoile dont il tombe amoureux. Il écrit pour elle un conte qui deviendra un ballet.

Une féerie en couleurs avec un ballet réglé par Roland Petit et dansé par Zizi Jeanmaire.

19 h. 45, C'est arrivé un jour : Le hors-la-loi ; 20 h., Journal ; 20 h. 35, Variétés : Henri Salvador.

21 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LIMELIGHT, de Ch. Chaplin (1952), avec Ch. Chaplin, C. Bloom, S. Chaplin, A. Eglevshy, M. Haydent, N. Bruce, B. Keaton (N.).

Un vieux clown, qui ne fait plus rire, sauve du suicide et du désespoir une jeune ballerine guettée par la paralysie. Il en fait une grande artiste.

Lettres de noblesse du mélodrame chaplinesque. Hymne à la jeunesse et à la vie. Œuvre à la gloire de la création artistique.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Il était un musicien : Berlioz ; 19 h. 45, Top-club (avec Alain Souchon) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Théâtre : Doit-on le dire ? d'E. Labiche, enregistré à la Comédie-Française, réal. P. Badel, avec J. Eyser, C. Giraud, L. Arbessier.

La gaieté gratuite, le non-sens en liberté, le rire fou, et, bien cachée à l'intérieur de ce merveilleux jouet mécanique, l'analyse profonde d'une douleur : la jalousie.

22 h. 15, FILM : LA BIBLE, de M. Carné (1977).

La création du monde par Dieu, l'Ancien Testament et la vie de Jésus dans les mosaïques byzantines de la basilique de Monreale, en Sicile.

Superbe oratorio cinématographique où les textes de Didier Decoin et la musique de Jean-Marie Benjamin répondent aux images.

0 h., Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Secours catholique ; 19 h. 20, Dessin animé : Les aventures de Noël de Karl-Bertil Jonsson ; 19 h. 40, Dessin animé : Le concert ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : LA GIFLE, de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, A. Girardot, I. Adjani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, R. Hardy.

Les démêlés d'un professeur de géographie quinquagénaire et de sa fille, adolescente, qui veut vivre sa vie à sa guise.

Le conflit des générations dans un produit bien fignolé du cinéma de boulevard.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux » ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée de Besançon ;

20 h., « Na ebandeli Illoba... » et le verbe s'est fait chair, de T. Kovalsky. Musique de S. Ngo. Réalisation C. Peyrou ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la fête de Noël ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne (carnets de bal pour âge d'or).

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque : en direct d'Amsterdam ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Tancredi Pasero ; 20 h. 30, Concert donné en l'église Saint-Sulpice... Récital J.-J. Grunenwald, orgue : œuvres de Clerambault, Nivers, Buxtehude, Bach, Grunenwald ; 22 h. 35, En direct de Radio-France : musique vivante « Sonate pour violoncelle et piano » (Grieg), par F. Lodeon, et P. Roge, « Sonate pour clarinette et piano nº 1 » (Brahms), par M. Portal et P. Roge, valses de Strauss, par M.-F. Busquet et B. Riguito ; 23 h. 30, Le Londres de Charles Dickens ;

1 h., La nuit écoute.

MARDI 26 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Série : Aventures dans le Grand Nord ; 14 h. 45, Les visiteurs de Noël ; 16 h. 15, Le regard des femmes ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (troisième épisode).

Manon accepte les offres d'un riche protecteur. Des Grieux se fait passer pour son jeune frère...

21 h. 30, Livres en fête : Spécial Noël.

Un thème : la poésie, les contes, le merveilleux. Avec Louis Aragon, interrogé chez lui par Jacques Paugam, Isaac Singer, interviewé par Jean d'Ormesson, Julio Cortazar, René Ehni, Arthur Conte, Jean Marais.

22 h. 50, Variétés : Show Alex Métayer.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A2

12 h. 20, Dessins animés ; 12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h., Feuilleton : Belphégor ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Pagnol) ; 15 h., Télé-club : 1788, réal. M. Failevic.

Chronique d'une communauté villageoise, un an avant la prise de la Bastille.

16 h. 40, Série : Bande à part (« Aimée la bien-nommée », par Cl. Massot).

Dans un paysage de pierres en Haute-Provence, Aimée Castain a gardé toute sa vie des moutons. Elle peint aussi.

17 h. 30, Récré A 2 ; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Alain Souchon) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : HELP, de R. Lester (1965), avec J. Lennon, P. McCartney, R. Starr, G. Harrison, L. McKern, E. Bron, V. Spinetti.

A cause d'une bague à pierre rouge que possède Ringo, les Beatles sont menacés et poursuivis par des adeptes de la déesse Kaili et par deux savants assoiffés de puissance.

Avec l'atout des Beatles, un film follement gai, dans un style de bande dessinée.

Vers 22 h., débat : les Beatles.

Sont invités : MM. Allan Williams (ancien manager des Beatles) ; Bob Wooler (un de leurs amis) ; Jacques Volcoure (président du club des fans des Beatles) ; Alain Dister (journaliste).

23 h. 30, Journal.

0 h. 20, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Fédération des aveugles ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma pour tous) : UN DE LA LEGION, de Christian-Jaque (1936), avec Fernandel, P. Azaïs, A. Devère, S. Prim, T. Dorny, R. Le Vigan, J. Varennes. (N. Red.)

Engagé malgré lui dans la légion étrangère, un brave garçon se trouve débarrassé de sa mégère de femme et découvre la liberté.

Parodie des films de légionnaires alors à la mode, qui en retrouve, par certains côtés, les conventions. Curieux.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fouad-Gabriel Naffah (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'Allemagne et l'idée du peuple ; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde ; à 8 h. 50, Les chemins du rêve ; 9 h. 7, La matinée des autres : la Koutoubia ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Charles Munch... dix ans après (Munch et le répertoire classique) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Herbe à brûler » de C. Detrez ; 14 h. 45, L'homme nouveau : Edgar Morin (Les nouvelles logiques) ; 17 h. 32, Charles Munch et le répertoire romantique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (7ᵉ épisode) ; 19 h. 25, Sciences : les réseaux pensants (la télématique) ;

20 h., Dialogues avec J. Guitton et M. Reboul : Le christianisme et son avenir ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : M. Levinas ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Vienne (carnets de bal pour un âge d'or).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : actualité du disque ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Veneux, Zibiner, Kalman, Lancen ; 14 h. 35, « Oratorio de Noël » (Bach) ; 16 h. 30, Musiques rares (piston) ; 17 h. Fantaisie du voyageur : Noël en mer (musiques des pêcheurs de perles du golfe Persique, et de l'île de Chypre), « Mer calme et heureux voyage » (Mendelssohn) ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg 78... « Passacaille pour orchestre nº 1 en ré mineur » (Webern), « Il Vitalino Raddoplato » pour violon et orchestre de chambre (Henze), « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg), par l'orchestre symphonique de l'O.R.T.F., dir. L. Segerstam, avec G. Kremer ; 22 h. 35, Ouvert la nuit : musique vivante en direct de Radio-France : « Trio des Quilles » (Mozart), par R. Pasquier, J. di Donato, C. Lavoix ; « Ragtime » (S. Joplin), par J.-F. Collard et A. Dumay, tangos et paso doble par M. Stilz et C. Michel.

TF1 : LA BRETAGNE EN COULEURS

● Pour un million de téléspectateurs bretons la première chaîne est visible en couleurs depuis le jeudi 21 décembre dans la zone desservie par le réémetteur de Roc-Trédudon, dans les monts d'Arrée. L'événement intéresse la majeure partie des téléspectateurs du Finistère ainsi que ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan habitant à la limite du précédent département.

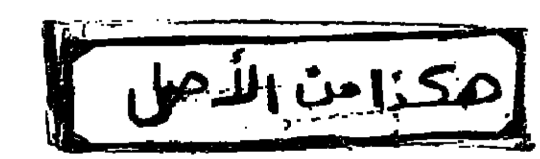
La mise en couleurs de TF 1 dans l'ouest de la France s'achève avec six mois d'avance sur le programme initial. Elle devrait se terminer en février 1979 pour la région arrosée par le réémetteur de Vannes et au mois d'avril pour celle desservie par le réémetteur du Mans. — *Corresp.)*

● *La Société nationale de radiodiffusion (Radio-France)* est autorisée, par un arrêté publié par le *Journal officiel* du 2 décembre, à céder la totalité des parts qu'elle détenait dans le capital de la société Technisonor (soit deux mille quatre cent soixante-quinze actions de 100 F représentant 5,5 % de ce capital) à la Sofirad, qui porte sa participation à 34,39 % du capital, à la S.F.P., qui porte la sienne à 10,58 %, et aux trois sociétés de programme TF 1, Antenne 2 et FR 3, qui détiendront chacune 6,88 %.

GRÈVE A SUD-RADIO

● Le personnel de la station Sud-Radio Service S.A. de Toulouse a fait grève dimanche 24 décembre, de 10 à 15 heures. Les journalistes, techniciens et employés des services administratifs ont précisé dans un communiqué qu'ils entendaient ainsi « *protester contre l'attitude de la direction qui refuse de surseoir au licenciement de près de la moitié du personnel* ». Ce communiqué accuse en outre la SOFIRAD, qui détient 70 % du capital de la station, de « *viser à moyen terme la liquidation de la première station régionale de France* ».

Le conflit qui oppose la direction générale de Sud-Radio Service S.A., et notamment son directeur général adjoint, M. Alain Quintrie-Lamothe, à tout le personnel de Toulouse (dix-huit journalistes, quatre-vingt-huit employés et techniciens) a pour origine la décision de la SOFIRAD de transférer à Andorre-la-Vieille une grande partie des services de la station.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Le « Faune » à Pékin.

Second chef étranger après Seiji Ozawa à avoir été invité à diriger un orchestre chinois, Serge Baudo, dès son arrivée à Paris, a tenu à faire connaître aux journalistes qu'il avait conviés à un petit entretien impromptu l'excellente impression que lui laisse cette expérience.

« C'est un pays vierge musicalement, *dit-il*, et l'on est confondu par tant d'appétit pour ce qui concerne le répertoire occidental qui avait été banni pendant dix ans.

» C'était la première fois qu'on jouait Debussy en Chine, et j'ai tout de suite été frappé par l'excellente sonorité de la flûte dans le solo du *Prélude à l'après-midi d'un faune*. Les Chinois sont très proches de Debussy, à ce qu'il m'a semblé, davantage que les Allemands, par exemple. A Pékin, toutes les répétitions se faisaient en public devant des salles combles. La moyenne d'âge de l'orchestre, comme celle de l'auditoire, se situe aux environs de quarante ans. Il y a un orchestre dans chaque province, mais celui de Pékin est, bien sûr, le plus important.

» J'avais cent vingt musiciens, et j'ai pu constater qu'ils ont un grand sens de l'ensemble et qu'ils sont très expansifs (très différents des Japonais à ce point de vue). Ce sont tous d'excellents instrumentistes, et cela est d'autant plus remarquable que, surtout en ce qui concerne les cordes, les instruments sont de mauvaise qualité. Les Chinois en sont parfaitement conscients, de même que des défauts acoustiques des salles de concert, et ils m'ont beaucoup questionné sur ce qu'on pouvait faire pour y remédier. L'orchestre de Lyon ira donner deux ou trois concerts en Chine l'an prochain, pas davantage, car nos hôtes ont insisté pour que mes musiciens aient du temps libre pour voir la Grande Muraille, la Cité interdite et le Palais d'été. »

Éveil et thérapie.

S'il est un peu tard pour s'inscrire, du moins cela laisse aux parents le temps d'y réfléchir pour l'année prochaine... Consacré aux ateliers et cours musicaux pour enfants à Paris, le supplément au numéro de décembre des Cahiers *de l'animation musicale regroupe, sous forme de répertoire, les établissements d'enseignement traditionnel (conservatoires municipaux, écoles privées de musique), les ateliers et les cours musicaux classés par arrondissements.*

Pour chaque établissement sont indiqués les activités proposées — piano, solfège, guitare, jardin musical, folk, — l'âge minimum (de dix mois à quatorze ans) et ce qu'il en coûte par an, par cours ou par trimestre.

De son côté, le numéro 10 des Cahiers musicaux *se penche sur la musicothérapie : une « science à inventer », « histoire de celui qui n'y croyait pas »... et indique comment suivre une formation sanctionnée par des diplômes, à Paris ou à Montpellier.* — G. C.

★ *Cahiers de l'animation musicale*, n° 10 (7 F), édités par le CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

Au ministère de la culture

M. JEAN MAHEU QUITTERA PROCHAINEMENT LA DIRECTION DE LA MUSIQUE

M. Jean Maheu, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture, quittera prochainement ses fonctions. Il pourrait être remplacé, indique-t-on rue de Valois, par M. Jacques Charpentier, inspecteur général de la musique. On précise de même source que le successeur de M. Maheu sera appelé à mettre l'accent sur l'enseignement musical, afin de répondre à la demande croissante des Français, plutôt que sur la recherche musicale à laquelle s'était particulièrement attaché M. Maheu, notamment avec la création de l'IRCAM et de l'Ensemble intercontemporain.

[Né en 1931, à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Maheu est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il a été directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives au secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports avant d'être nommé par 1967 à 1974, avant d'être nommé par M. Michel Guy directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse, après la démission de M. Marcel Landowski.]

Musique

Le troisième Carrefour mondial de la guitare en Martinique

Des accords dans la nuit tropicale

Pour sa troisième édition, le Festival mondial de la guitare, organisé par le CMAC (Centre martiniquais d'animation culturelle), a connu un succès plus vif encore qu'en 1975 et 1976 — et surtout devant un public nettement plus local, ce qui ne saurait que répondre aux ambitions de ses dirigeants : Fanny Auguiac et Michel Yang-Ting. Pour le CMAC, en effet, l'animation culturelle tient en quelques projets essentiels : confronter les cultures, accueillir, diffuser, susciter des semaines culturelles dans les plus modestes villages de l'île, et révéler la culture antillaise à soi-même, au contact des autres et des plus voisines. Ou, comme dirait Césaire, *« au rendez-vous du donner et du recevoir »*. Cette politique est donc complémentaire des activités du SERMAC (Service municipal d'action culturelle dirigé par Jean-Paul Césaire), où se développent exercices et ateliers instrumentaux dont résonnent les jardins du parc floral.

Carrefour mondial, carrefour, c'est bien le mot : dans une inénarrable salle ouverte aux quatre vents, aux cinq pluies, aux rumeurs de la ville et de la campagne mêlées (chiens et coqs surtout, même la nuit), et à cette ahurissante symphonie d'un ancien monde que déclenche la nuit tropicale (les cris et les bruits d'une infinité de grenouilles, grillons, sauterelles, et mille autres aux noms bien plus rares), dans une salle torride et sévère aux musiciens comme aux instruments — une salle où pourtant on n'arriverait pas à se sentir tout à fait mal, quelques-unes des plus belles musiques du monde se sont fait entendre. Elles ont croisé, soir par soir, leurs traditions — jazz manouche, Espagne classique, Amérique latine, samba brésilien, flamenco gitan, guitare baroque — et confronté leurs méthodes. Pour une tranquille propédeutique au plaisir musical.

Festival de prestige, le Carrefour mondial veut, bien sûr, tenir ses manifestations au sommet d'une pratique instrumentale. Parfait. Mais les choix et les programmes pourraient vite tourner en rond, si on ne les ouvre pas davantage aux recherches contemporaines et aux aventures moins assurées. Du Carrefour 78 on se rappellera simplement que le concert des « stagiaires » (dans des circonstances sonores spécialement calamiteuses) fut à lui seul — avec Ichiro Suzuki ou Guy Lukowsky — un grand moment musical. C'est tout dire.

Gais savoirs

Car, en dix jours aussi, le Carrefour mondial s'assignait un double but pédagogique : cours de technique et d'interprétation par Oscar Caceres, doublé d'un passionnant séminaire de Leo Brouwer, sur la musique de la Caraïbe.

Avec Brouwer le Cubain, interprète classique et compositeur moderne, mais toujours habité par le rythme et les percussions de son peuple, on entrait sans souci dans une didactique politique : une didactique du plaisir et de la création collective. Pour guitaristes avancés. Pour débutants. Pour tous. Chez Brouwer, le recours inlassable au jeu, la conscience culturelle de la Caraïbe, et une réflexion à la pointe des pensées contemporaines animent plus qu'ils ne la sous-tendent une théorie tout à fait souriante et démocratique. Curieux bonhomme qui inscrit avec un égal bonheur à son programme la *Grand Sonata* de Sor, une composition de Piazzola, ou quelques adaptations de pièces populaires cubaines.

On pourrait d'ailleurs signaler que, dans tous les répertoires présentés, les pièces à la couleur plus populaire que savante — pour reprendre une opposition convenue — suscitaient, dans un public qui ne s'en laisse conter ni pour le rythme ni pour la danse, des réactions particulièrement chaleureuses. Ainsi, telle *Cancion* de Ginastera que jouent admirablement Turibio Santos et Christian Lardé (sa flûte, seule invitée à ce congrès de cordes) ; ou les *Cascades*, de Scott Joplin, par Michael Lorimer, en rappel de son concert de « guitare baroque ».

Sans oublier que la moitié des concerts, après l'ouverture de Raphaël Fays en forme d'hommage à Django Reinhardt, est consacrée à des expressions ethniques ou improvisées : le flamenco moderne de Jose Pisa, la musique populaire de Porto Rico avec le samba Guayacana, et surtout, le samba aimablement sarcastique de Joao Bosco (voir encadré).

Pour Caceres et Leo Brouwer, c'est plutôt dans l'allègre mélange de leurs gais savoirs qu'ils fondent les œuvres savantes et celles qui viennent plus immédiatement des peuples. Devant tant de manifestations de la diversité, qui toutes racontent une histoire de la guitare, personne n'aurait eu, et tant mieux, la lubie d'établir un palmarès. Mille et une manières de parcourir le temps et l'espace ; de se tenir en scène et de délier son corps ; d'approcher « aujourd'hui » et ses différences culturelles : le troisième Carrefour mondial fut aussi cette occasion-là.

Et quand, après la *Parabola* de Brouwer interprété par Caceres, on entendit pour la troisième fois le chant du coq, on sut bien qu'il n'y avait ici aucune trahison.

FRANCIS MARMANDE.

QUAND VINT JOAO BOSCO...

Seul à ajouter la voix au geste dans ce Carrefour mondial de la guitare, Joao Bosco ne se contente pas de faire chanter un Brésil réduit au silence. Il est, sur les textes incisifs d'Aldir Blanc, un rythmicien et un instrumentiste très remarquable. Et très remarqué par les musiciens qui l'écoutaient...

Né à Ponte-Nova en 1947, Bosco a d'abord connu les compositeurs d'Amérique latine, Alberto Nepomuceno ou Villa Lobos. Mais à Ouro-Preto, son adolescence fut scandée par les mouvements du jazz et de la bossa-nova : Vinicius de Moraes, Capinam, Torquato Neto...

Sambista d'aujourd'hui, il n'est *« ni un compositeur ancien ni un compositeur moderne »*. Il joue, voilà tout. Il est un des plus célèbres musiciens de la jeune génération des sambistas. Et l'on s'étonne de ne l'avoir encore jamais vu en Europe... — F. M.

Photo

« Contretemps » d'Arnaud Claass

Il se passe quelque chose : un photographe frontalier, entre la France et les États-Unis, rapporte des images sombres et menaçantes, parfois sous-tendues par un souci graphique. La progression mène à l'accident, au flou, à ces photos chaloupées qu'enregistre l'appareil quand on appuie par mégarde sur le déclencheur. Il s'est passé quelque chose : un nuage de fumée sur la ville, peut-être un coup de feu, un incendie, un brouillard atomique ; un homme attend pour traverser la rue, et il est possible qu'il ne la traverse pas. Une façade aux fenêtres crevées, quelques traces sur le macadam, un constat. Des images toutes en hauteur, barrées verticalement par l'ombre d'un gratte-ciel. Des vues plongeantes sur des coins de rue, des délimitations de parkings, des voitures blanches, une éclaboussure.

En France, l'image s'humanise : après quelques lieux vides où un Christ se perd dans une gare de triage, les photos sont prises à hauteur d'homme, à hauteur d'inconnus, de ces gens dont on ne connaîtra pas l'histoire et qui marchent deux par deux, qui achètent un billet de loterie et ont des gestes soucieux. La vision se brouille. Il ne s'est rien passé : Arnaud Claass, qui doit admirer Friedlander, attend le déluge.

HERVÉ GUIBERT.

★ Ateliers photo du Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 10 janvier.

Danse

ENTRETIEN AVEC OLEG VINOGRADOV

Le Kirov sur la voie de la nouveauté

Entre les représentations de « Giselle » et de « Paquita » la troupe du Kirov de Léningrad vient d'interpréter pour quatre soirée « Notre-Dame de Paris » de Roland Petit. Si les artistes ne possèdent pas entièrement la gestuelle froufroutante (avec papillonnements de mains, déhanchements et autres coquetteries) qui caractérisent le style du chorégraphe, ils ont su exalter le climat dramatique du ballet. Un Phoebus rayonnant (Constantin Zaklinski), un Frollo trop répulsif (Iouri Gamba) face à un Quasimodo pas assez monstrueux (Nocolai Kovmir) et une Galina Mezentseva manifestement fascinée par le rôle d'Esmeralda : c'était les premiers pas du Kirov dans la voie de la nouveauté où son maître Oleg Vinogradov entend le mener.

Oleg Vinogradov ne paraît pas ses quarante ans. Son tempérament de « battant » l'a mené de l'opéra de Novosibirsk au Théâtre Maly de Léningrad où il a parfait son image de chorégraphe réformiste avant d'être nommé, l'été dernier, directeur de la danse du Kirov.

« Dire que je suis un révolutionnaire est excessif, *précise-t-il*, mais il est vrai que j'ai entrepris au Kirov un travail en profondeur. Un théâtre est un organisme vivant. La vie change, l'esthétique change et le répertoire doit se renouveler en tenant compte de l'évolution des autres arts et des mœurs du temps. On a pris l'habitude de considérer le Kirov comme un théâtre voué exclusivement à la tradition, à la différence du Bolchoï ; mais nous devons créer nous aussi sous peine de n'être qu'un musée.

— *Le programme que vous présentez à Paris est très traditionnel.*

— Je suis au Kirov depuis moins d'un an à peine et j'ai usé tout mon temps dans des aménagements internes. Ce programme est représentatif de mes premiers efforts pour dépoussiérer le répertoire, rajeunir la troupe et nous ouvrir vers l'extérieur. *Giselle*, par exemple, avait perdu son style authentique. Chaque génération d'étoiles a pris ses libertés avec l'interprétation ; il a fallu réagir contre cette sédimentation centenaire et retrouver l'esprit original, un peu comme on décape un tableau. Pour *le Lac des cygnes*, je n'ai amené que le second acte, le reste est absolument inmontrable ; il va falloir tout reprendre. En revanche, le grand divertissement de *Paquita* s'était perdu, nous l'avons entièrement reconstitué ; c'est une véritable fête qui met en lumière le tempérament et la technique de chaque danseur.

— *Le public français a été déçu de ne pas trouver dans cette troupe une Makarova ou un Baryschnikov en puissance.*

— C'est encore trop tôt. L'âge moyen de mes danseurs est de vingt ans. Quand on voit les filles hors de scène, sans maquillage, on croirait un pensionnat. A mon arrivée, j'ai presque entièrement renouvelé le corps de ballet ; les danseurs sont de plus en plus jeunes partout. Ici, la plupart des grands rôles sont dansés par des solistes sortis de l'école depuis peu et qui n'ont pas eu le temps de les mûrir. Mais quel potentiel ! Je dispose de six Esmeralda et de huit Giselle, et je pense que de grands artistes sortiront de ce ballet. On en reparlera à notre prochaine venue, en 1980.

— *Pourquoi le choix de Notre-Dame de Paris ?*

— En Union soviétique, cette chorégraphie paraît terriblement moderne, et le public, qui a faim de nouveauté, lui a fait un accueil délirant. En deux heures de temps, tous les billets ont été vendus. Nous jouons à bureau fermé jusqu'en juillet 1979. J'ai pensé qu'il était intéressant pour les Français de voir danser cet ouvrage d'une manière peut-être différente.

— *Comment envisagez-vous l'évolution du ballet soviétique?*

— La nécessité de créer un ballet contemporain est largement admise. C'est un nouveau discours qu'il faut tenir au public d'aujourd'hui. Il n'y a pas de formule toute faite, et les possibilités de langage sont multiples. Lorsque j'ai composé *Laroslavna*, d'après un épisode de la vie d'Ivan le Terrible, j'ai inventé des gestes, des pas, correspondant à ce que je voulais exprimer : il y avait des gens pieds nus et des danseuses sur pointe, selon les besoins. On peut avoir plusieurs styles dans le même ballet ; l'éclectisme est la règle. Après les spécialistes décrètent que c'est expressionniste, impressionniste, cela importe peu. *A priori*, je n'exclus aucune forme, pas même le ballet abstrait. Cela ne signifie pas qu'on peut faire n'importe quoi. L'objectif reste de toucher la plus grande quantité de spectateurs possible, et surtout de ne jamais tromper le public.

Nouveaux gestes

— *Quels sont les chorégraphes qui vous ont influencé ?*

— J'ai mené mes premières expériences en solitaire. Quand je suis venu en France en 1976, avec le Maly, on m'a qualifié de chorégraphe barbare ; on a trouvé que mon ballet *Roméo et Juliette* ressemblait à celui de Béjart. C'était flatteur, mais je n'avais encore rien vu de lui. Je ne connaissais ni Béjart, ni Martha Graham, ni la danse moderne américaine. Je ne connais toujours pas Graham, mais j'ai vu Paul Taylor. Il est venu chez nous ; cela n'a pas bien marché pour lui. Mes horizons se sont élargis, et si je me sens très loin de Merce Cunningham mes affinités me poussent vers un certain nombre de créateurs, disons « néo-classiques » : Roland Petit, Maurice Béjart, Cranko ou Kenneth Mac Millan.

» Au Kirov, je souhaite pratiquer largement l'ouverture ; un théâtre livré à un seul chorégraphe se sclérose. Ma troupe est passée de 180 à 210 danseurs, ce qui permet de travailler à la fois le répertoire et la recherche. Pour cela, nous disposons d'une salle d'essai de trois cents places. Chez nous, la formation des chorégraphes est assurée au Conservatoire et à l'Institut du théâtre où un enseignement échelonné sur cinq ans est sanctionné par un diplôme. Personnellement, je n'ai pas suivi cette voie. Je me suis formé, comme on dit, sur le tas.

— *Est-ce que les jeunes fréquentent le Kirov ?*

— Il y a chez nous, comme partout, une désaffection de la jeunesse pour ces formes passéistes. Elle s'intéresse à une autre danse ; cela me préoccupe beaucoup. Il faut gagner ce public, trouver des créateurs qui aient envie de travailler sur de nouveaux thèmes, de nouveaux rythmes, de nouveaux gestes. Des expériences ont été tentées dans les maisons de la culture, elles sont encourageantes. J'ai engagé Briantsev — lauréat du festival de films de danse en Angleterre — pour créer un programme entièrement conçu sur une musique de jazz.

— *En général les chorégraphes soviétiques sont plus réservés à l'égard de Balanchine, ils lui reprochent son esthétisme et l'absence d'anecdote dans ses ballets. Quelle est votre position ?*

— Balanchine, je l'adore. Il a été formé ici ; c'est notre père à tous ; l'année prochaine nous lui consacrerons une soirée entière.

— *Les danseurs vont avoir du mal à assimiler son style ?*

— Moins que celui de Roland Petit. La danse d'un Balanchine pour nous coule de source ».

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

Herbert von Karajan et son livre de vie

(Suite de la première page.)

(Suite de la première page.)

Tous ces feux d'artifice d'une gloire mondiale ne sont plus comme jadis de simples traînées lumineuses qui se dissolvent dans la nuit ; ils s'accumulent régulièrement dans les casiers des discothèques comme les œuvres d'un créateur, durables, sinon impérissables. Karajan est sans doute le premier musicien qui ait ainsi considéré l'enregistrement sonore comme l'œuvre de sa vie. En quarante ans, il a gravé près de sept cents disques, auxquels il faut ajouter la musique d'une trentaine de films, et s'il a récemment recommencé pour la troisième fois les symphonies de Beethoven et de Brahms, notamment, ce n'est pas essentiellement pour des raisons commerciales ni même techniques (encore qu'il soit fasciné par les progrès réalisés depuis dix ans), mais pour laisser le témoignage de sa propre évolution aux grandes époques de sa trajectoire.

Loin des feux de la rampe et des commérages, on peut ainsi interroger à loisir Herbert von Karajan, l'homme et l'artiste, à travers ces enregistrements qui sans cesse ajoutent de nouveaux chapitres au livre de sa vie ; et l'on commence même à rééditer les disques qu'il réalisa entre 1946 et 1948 avec la Philharmonique de Vienne. On aurait tort de voir en ces derniers de simples documents historiques ou des esquisses ; ce sont des « moments » d'un art souvent exceptionnels, ainsi le bouleversant « Requiem », de Brahms (avec Schwarzkopf et Hotter), que les versions suivantes de Karajan n'ont pu égaler (1).

Les intégrales toutes récentes des « Symphonies » de Schubert et de Brahms resplendissent dans la même ineffable lumière que les symphonies de Beethoven de l'an passé (2) ; l'Orchestre philharmonique de Berlin autant que la technique d'enregistrement sont les instruments translucides d'une musique sublimée, immatérielle et pourtant riche de poésie et d'énergie intime, prométhéenne par instants. Rien de guindé ni de froid comme souvent dans les symphonies de Brahms de 1954 ; chaque page est frémissante de vie.

Un seuil mystérieux

Parfois, cependant, il semble que Karajan n'ait pu encore franchir un certain seuil mystérieux, peut-être métaphysique, au-delà de cette perfection élyséenne, dans « la Symphonie inachevée » par exemple, qui reste confinée dans les brumes et quelque pompe oratoire (si l'on peut ainsi forcer les termes), ou la « 3e Symphonie » de Brahms, dont Karajan force et durcit quelque peu le lyrisme optimiste, rêveur, apollinien.

Cette limite apparaît surtout dans des œuvres qui relèvent d'une sorte de transcendance, telles « Fidelio », la « Missa solemnis » de Beethoven, ou la « 5e Symphonie » de Bruckner, dont le récent enregistrement, d'une architecture pourtant ample et magistrale, ne respire pas cependant au souffle de son inspiration sublime. Peut-être aussi la « 6e Symphonie » de Mahler, fulgurante, forcenée, implacable, mais qui reste souvent opaque, extérieure au drame intime, au vertige (3).

Au milieu de ces monuments abrupts, une halte délicieuse : les « Concertos pour violon » K. 216 et 219 de Mozart, que Karajan a gravés pour les beaux yeux d'une petite violoniste de quinze ans, Anne-Sophie Mutter, au jeu robuste, à la sonorité pleine et parfaite, qui font songer à une nouvelle Ginette Neveu, même si le style sérieux et appliqué a besoin de mûrir... pour rejoindre plus de grâce adolescente (4).

Loin des édens de la musique pure, Karajan vient aussi d'enregistrer sa superbe « Salomé » de Salzbourg, poème de cruauté et d'hystérie qu'il transfigure avec une Philharmonique de Vienne aussi éblouissante que ses chers Berlinois. Il y révèle une admirable cantatrice, Hildegarde Behrens, dont la voix rayonne dans tous les registres de la même inaltérable beauté, pur diamant dans les pires aberrations sensuelles. Toutefois, on ne ressent peut-être pas l'envoûtement de l'œuvre de Strauss au même point que dans l'enregistrement de Karl Böhm, d'une extraordinaire crispation dramatique, avec la voix sauvage de Gwyneth Jones, que la passion tord, broie, remplit d'une énergie surhumaine au moment même où elle va se briser. Chez Böhm, toute l'œuvre est un cri d'une épouvantable beauté ; chez Karajan, l'idéalisation splendide d'une histoire abjecte (5).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Petite musique de nuit, Musique funèbre, Adagio et fugue*, ouverture des *Noces* de Mozart, *Neuvième Symphonie* de Beethoven, *Requiem allemand* de Brahms, *Métamorphoses* de Strauss, *Neuvième Symphonie* de Schubert, *Sixième Symphonie* de Tchaïkovski (six disques EMI, 153-03200/5).

(2) Intégrales des *Symphonies* de Schubert (cinq disques, EMI, 165-03285/89), de Brahms (quatre disques DG, 2721 075) et de Beethoven (huit disques DG, 2740 172).

(3) *Cinquième Symphonie* de Bruckner (deux disq. DG, 2707 101), *Sixième Symphonie* de Mahler (deux disques DG, 2707 106).

(4) *Concertos pour violon* de Mozart (DG, 2531 049).

Dam, K. W. Böhm, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karajan

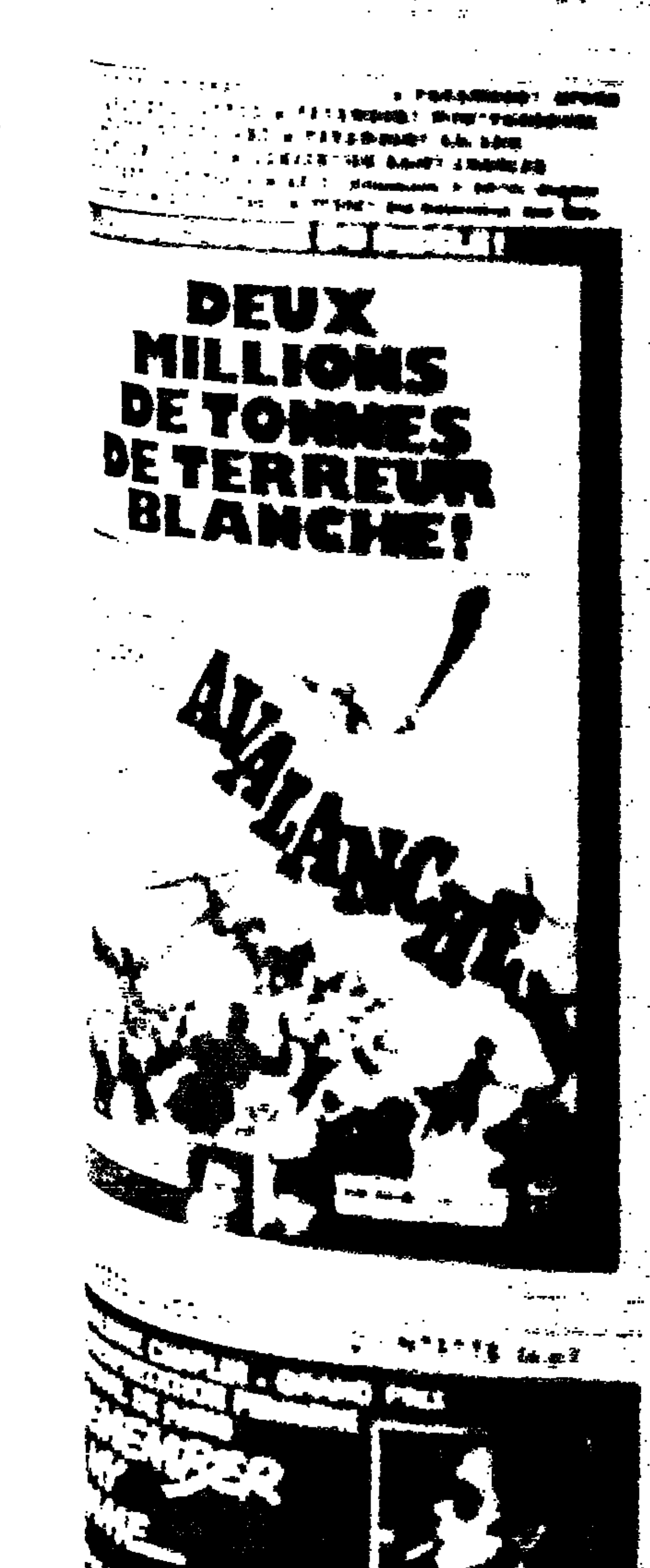
(5) *Salomé*, avec H. Behrens, J. Van (deux disques PMI, 165-02903/9, offre spéciale, 110 F), avec G. Jones, D. Fischer-Dieskau, R. Cassilly, Orchestre de l'Opéra de Hambourg, dir. K. Böhm (deux disques DG, 2707 052).

Petites nouvelles

■ La Tate Gallery de Londres vient d'acquérir un important tableau cubiste de Braque, daté de 1911. La toile, intitulée « Clarinette et Bouteille », a été payée près de 625 000 livres (environ 5,3 millions de francs) à un négociant suisse, grâce notamment à une subvention spéciale du gouvernement de 318 000 livres et à une avance de 325 000 livres sur le budget de 1979.

■ Le Hot Club de France a décerné ses grands prix du disque de jazz 1978 à Carrie Smith (Black and blue 33119) et à Benny Carter (Pablo « n° 4 » 2308 294).

■ RECTIFICATIF. — Le disque de la « Symphonie en ré mineur », de Franck, enregistré par l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine sous la direction de Roberto Benzi, a pour référence Calliope 1864, et non pas Celtique 1864, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans « le Monde » du 19 décembre.



Notes

Cinéma

« Pair et Impair » de Sergio Corbucci

Longtemps, on a continué à l'appeler Trinita. Puis Terence Hill (le jeune blond au nez mutin) et Bud Spencer (la grande brute brune, et barbue, son frère), l'ont laissé tomber pour les aventures de « Deux Superflics ». Ils étaient jusque-là piètrement mis en scène par E. B. Clucher, mais voici que Sergio Corbucci s'en mêle pour « Pair et Impair », avec son véritable bavardage cinématographique qui est la *marque d'un talent jamais démenti.* Pas d'hémoglobine ni de multiples morts à l'américaine, mais une violence sans sadisme, réduite au plaisir des moulinets de bras et de pieds qui ne laissent aucune trace. L'humour est absurde, la psychologie absente, pour une irréalité complète qui décourage toute identification.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Expositions

Jean Chièze graveur sur bois

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente l'œuvre d'un graveur peu familier des cimaises de musée. Son espace était plutôt l'illustration d'ouvrages ; l'essentiel de son œuvre a accompagné la littérature attachée au terroir français. Jean Chièze compte un demi-siècle d'un patient travail de graveur et quelque deux mille estampes, où dominent les contrastes de l'encre noire sur papier blanc. En vérité, ses gravures se passent de texte. *Elles se suffisent à elles-mêmes.* Chaque image est un discours simple et direct, plein d'amour et de croyances aux valeurs traditionnelles d'une France qui n'est plus.

Né à Valence en 1898, mort il y a trois ans, Jean Chièze a gravé surtout le bois. Après l'Ecole des beaux-arts de Lyon, d'où il sort en 1920, il s'intéresse à la décoration des tissus, puis enseigne le dessin pendant quarante ans dans différents établissements scolaires à travers la France. Il court les campagnes et les villes : le Vivarais, la Provence, les Alpes de l'Oisans, la Corse, la Bretagne, l'Ile-de-France... Il dessine les paysages au repos et les gens au travail.

Jean Chièze a illustré cent trente ouvrages, presque tous de gravures sur bois, art ancien et rustique, quasi oublié, qui demande un savoir-faire d'artisan sans défaut. Toute attaque du bois doit être franche et sans repentirs. Jean Chièze gravait lui-même tantôt en suivant le fil du bois et ses nodosités aléatoires, tantôt en taillant dans le fil debout de rondins sciés dans le buis dur, où les fibres verticales sont plus dociles à l'attaque en finesse de l'outil. La passion d'un cœur simple au service d'une main savante.

JACQUES MICHEL.

★ Jusqu'au 7 janvier.

Théâtre

« Les Lions de sable »

Une table, deux chaises ; tout en haut d'un plan incliné, une fenêtre close qui ne s'ouvrira qu'à la fin sur un paysage de ciel et mer confondus avec des reflets de soleil sur l'eau envahissant la scène entière. Il y a dans la pénombre, des musiciens qui aideront à imaginer les espaces, à lier les histoires.

Une vieille dame, à sa machine à coudre, se lève parfois pour se raconter, extatique, des bribes de contes d'autrefois : Blanche-Neige ravie de préparer le repas des sept nains, Peau d'Ane revêtant ses robes couleur de lune ou de soleil pour plaire au beau prince... Deux couples parallèles dialoguent : un couple d'enfants avec sa cabane où le petit garçon joue la princesse et la petite fille le chevalier parti pour les croisades, et les difficultés de ce jeu dès que Mathias croit déroger à sa condition de petit lion ; derrière eux, un jeune couple qui pourrait être celui de Mathias et de Nelly, dix ans plus tard, mais ici plus question pour le « lion » de jouer à quoi que ce soit, la morale du coup de poing sur la table régissant tout jusqu'aux loisirs : un jour pourtant, la femme s'en va, et ouvre *la fenêtre.*

Avec ce spectacle, Maurice Yendt et Michel Dieuaide cassent délibérément le récit linéaire pour donner à voir justement ce qui ne s'explique pas toujours : l'insidieuse histoire de la fabrication des petites fées et des petits mâles, le carcan des rôles obligés de la morale sociale qui veut qu'un garçon joue toujours l'idée d'un garçon et la fille l'idée d'une fille. Comme au cinéma, les séquences flashes permettent aux sens de naître par interférences et de circuler librement. Il se peut que des éducateurs estiment qu'on n'ait pas voilé ici la dureté de la comédie des sexes. Tant pis pour eux. Les enfants s'amusent de voir clair.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre des Jeunes Années, 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon, tél. (78) 74-32-06.

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 18 h. : le Diatope de Xénakis.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 17 h. : Guy Bedos.
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Nouveautés, 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Orsay, I, 18 h. 30 : Crénom. — II, 18 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45, Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.

Lundi 25 décembre

La Baie de Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : la Mordue Signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, Ph Bonnier.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa.
Manuscrit, 19 h. 45 : En scène pour le un ; 21 h. : Paris-Munich.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Steve Lacy Free Encounters, avec Derek Baley.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Chet Baker ; 23 h. : Luther Allison.
Caveau de la Huchette, 21 h 30 : Hal Singer, J.-P. Sasson Quintet.
Show-Chaud, 19 h. : Henry Byrs ; 21 h., Raphaël Fays Trio.
Le Patio Méridien, 22 h. : Joe Newmann, trompette jazz.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : P.-Y. Artaud, flûte.
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h. 45 : M.-A. Gram-Menet, orgue (Buxtehude, Bach, Dupré).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Mirage de la vie, de D. Sirk ; 20 h. 30 : le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Quoi de neuf, Pussycat ?, de C. Donner.
Beaubourg, 15 h. : Grande semaine de films pour enfants ; 17 h. : Folies-Bergère, de R. del Ruth ; 19 h. : Cancan, de W. Lang.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; la Clé, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clé, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.F. : Marignan, 8e (359-92-82).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.): Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A.), v.o. : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U G C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A.), v.o. : U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).
FEDORA (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99).
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
FLAMMES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GRANDE CUISINE (A., v.o.) : U.G C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.f.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v. o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PAIR ET IMPAIR (It.), v. o. : Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v. f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A.), v. f. : la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70).
PIRANHAS (A.) (*), v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
POINT OF ORDER (A.), v. o. : Olympic, 14e (542-67-42).
REMEMBER MY NAME (A.), v. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : la Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

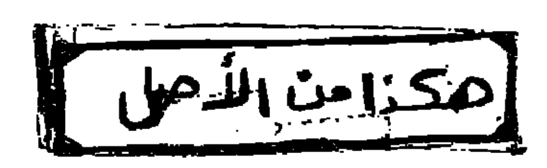
Les films nouveaux

LES FILLES DU REGIMENT, film français de Claude Bernard-Aubert : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE, film italien de Ettore Scola (v.o) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AVALANCHE, film américain de Corey Allen (v. o.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), à partir du 22 ; v f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND, film français de Daniel Daert : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), à partir du 22 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE, film américain de Guy Hamilton (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; les Images, 18e (522-47-94).
UNDERGROUND (A., v.o.): Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS (1930-1956) : le Schpountz ; François Ier.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Frenzy.
MEL BROOKS, Grand Pavois, 15e (554-46-85) en alternance (v.o.) : Drôle de séducteur ; le Frère le plus futé de Sherlock Holmes ; v.f. : Frankenstein Jr.
HOMOSEXUALITE (v.o), Bilboquet, 6e (222-87-23) : la Tendresse des loups.
ESCURIAL, 13e (707-28-04), 16 h. 15 : Little Big Man, v.f. ; 20 h. : le Shérif est en prison, v. f. ; 22 h. : Orfeu Negro, (v.o.).
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : The Rocky Horror Picture Show.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e, 18 h. 45 : Olivier Messiaen et les oiseaux ; 20 h 15 : la Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 21 h. 45 : la Flute enchantée.
FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Oh ! toi ma charmante.
M. BROTHERS (v o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Magicien d'Oz.
THRILLER STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Point de non-retour.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 45 : Un tramway nommé Désir ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. 10 : Salo ; 20 h. : Chiens de paille ; 22 h. 15 : Délivrance (sous réserves).
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). — I : 12 h. 30 : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 20 : Let It Be ; 17 h. 45 : la Fureur de vivre ; 19 h. 45 : la Dernière Valse ; 21 h. 45 : Phantom of the Paradise. — II, 13 h. : Dora et la lanterne magique ; 14 h. 30 : Frankenstein Jr. ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance.
G. PIRES, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : Erotissimo ; Elle court, elle court, la banlieue.
STUDIO BERTRAND, 7e (883-64-66) (v.o.) : Laurel et Hardy à Joujouville ; [illegible].
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Au nom du pape-roi.



Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LES NOUVEAUX PÉRIPHÉRIQUES

L'A-86 nous donnera de l'air estiment les habitants de la Seine-Saint-Denis

Les autoroutes, il est de bon ton aujourd'hui de les brocarder. Investissements coûteux, inutiles, d'un autre âge... Les choses ne sont pas toujours aussi simples. A preuve, les réactions très diverses que suscitent les deux grands projets d'autoroutes circulaires qui l'une à 6 kilomètres du périphérique, l'A-86, l'autre au-delà, l'A-87, devraient ceinturer demain la capitale et sa banlieue.

Ces grands boulevards circulaires doivent-ils être construits ? La réponse varie suivant qu'il s'agit de l'A-86 ou de l'A-87 et suivant les départements concernés. Si le sort de l'A-87 paraît très compromis, notamment après les déclarations du ministre des transports annonçant son abandon, celui de l'A-86 est beaucoup plus discuté. Une autoroute apporte des nuisances, certes, qu'il faut et que l'on peut combattre, mais surtout elle permet d'ordonner ces immenses espaces anarchiques de la banlieue parisienne. L'attitude, par exemple, des responsables d'un département comme la Seine-Saint-Denis est très significative.

Grande boîte

La Seine-Saint-Denis connaît deux difficultés majeures : sa « capitale », Bobigny, n'est pas reliée à Paris par le métro ; en outre, alors qu'elle compte de multiples radiales ferrées et routières qui charrient les banlieusards vers la capitale, aucune voie ne vient la structurer. La rocade A-86 doit jouer ce rôle. « *L'A-86 sera les Champs-Elysées du département.* » Cette affirmation d'un responsable de l'administration départementale démontre bien ce qu'il en est. En Seine-Saint-Denis, à l'inverse des Hauts-de-Seine, la rocade est réclamée par les habitants et les élus.

Quant à la direction départementale de l'équipement, elle a bien fait les choses : afin d'éliminer les nuisances, les 8 kilomètres de rocades qui passeront par le département s'élèveront en viaduc pour les deux tiers de leur tracé et en souterrain ou au niveau du sol pour le reste de la voie.

A Saint-Denis, l'autoroute sera construite en viaduc, de même qu'à Aubervilliers et à La Courneuve. Afin d'éviter les nuisances phoniques, une « boîte » de 100 mètres de large sur 600 mètres de long, qui enfermerait l'autoroute et les voies ferrées est à l'étude. L'A-86 franchirait ensuite, pour partie, Drancy en viaduc, avant de s'enfoncer pour traverser Bobigny en tranchée couverte. Elle remonterait en surface pour franchir le canal de l'Ourcq.

Le coût total du projet s'élève à 2 milliards de francs, à réaliser dans un délai qui varie entre cinq et douze ans. Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? « *La rocade supportera un trafic de soixante mille à cent mille véhicules par jour et permettra la jonction entre l'autoroute A 1 (autoroute du Nord) et A 6 (autoroute du Sud) ; elle créera une liaison entre Garonor et Rungis* », souligne-t-on à la direction départementale de l'équipement. Rappel intéressant : chaque kilomètre de rocade en Seine-Saint-Denis coûte 200 millions de francs, et il faudra 7 milliards de francs pour boucler la rocade en région parisienne.

Un projet de quarante-trois ans

l'A 87 maintenant. Suite à la visite des élus communistes des sites touchés par le projet remis en question par le ministre des transports et la question d'urgence posée à l'assemblée départementale par le président du groupe socialiste, M. Claude Fuzier, les conseillers généraux ont consacré beaucoup de temps à la question lors de la séance sur l'étude des transports et nes programmes autoroutiers. Unanimes, les quarante conseillers généraux de la Seine-Saint-Denis, vingt-neuf communistes, six socialistes, six intergroupes (majorité), ont condamné le projet, qui « *avait une raison d'être il y a quarante-trois ans, tant qu'il concernait l'ex-Seine-et-Oise, dont les zones étaient alors sur le plan de l'urbanisme très morcelées* ». Ce projet de 1935, même réétudié, est donc devenu caduc. Il est officiellement rejeté, mais les déclarations du ministre des transports, dont les élus ont pris acte, soulèvent d'autres craintes.

Afin d'éviter un « retour » de l'A 87 sous une autre forme et qui ne pourrait être qu'aussi contraignante pour les riverains, les conseillers généraux demandent aujourd'hui la levée immédiate des servitudes frappant les biens situés sur les tracés de cette autoroute.

A ce sujet, le préfet, M. Claude Vieillescazes, a attiré l'attention de l'assemblée départementale sur « *le risque qu'une telle décision trop hâtive comporterait si elle était retenue* ». M. Vieillescazes a expliqué la réserve exprimée par le ministre des transports quant à la levée des contraintes foncières. « *Il est incontestable*, a-t-il dit, *qu'il faudra bien remplacer, mais dans un mode mineur, l'A 87 par une liaison interbanlieue qui s'appuierait, selon les cas, sur les infrastructures déjà existantes.* » Pour le préfet, il serait plus aisé de plaider pour une solution plus constructive qui consisterait à étudier exactement les divers points existants sur lesquels l'aménagement peut être fait pour permettre la circulation dans le même esprit que la rocade A 87, définitivement abandonnée sans en avoir les mêmes contraintes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

POINT DE VUE

Faire des villes nouvelles des communes à part entière

par NICOLAS ABOUT*

Le malaise qui pointe tous les jours davantage chez les habitants des villes nouvelles et leurs élus est un signal d'alarme dont il faut tenir compte. S'il n'est pas envisageable de remettre en cause les villes nouvelles elles-mêmes, il s'avère, par contre, indispensable de réaménager en profondeur le texte qui les a créées, c'est-à-dire la *loi du 10 juillet 1970*, dite loi Boscher. L'originalité de cette dernière tient aux deux caractéristiques suivantes :

La première réside dans la création d'une zone d'agglomération nouvelle comportant une fiscalité communautaire unique dans cette ZAN et ne laissant de fiscalité autonome que dans la partie des territoires communaux hors ZAN. La seconde consiste dans la mise en commun des ressources et des charges, d'investissement et de gestion, pour tous les équipements et services situés à l'intérieur de la ZAN. Si ce dispositif a permis à de nombreuses petites communes d'arriver à un niveau d'équipement qu'elles n'auraient pu atteindre seules, il a rencontré un certain nombre de difficultés d'ordre aussi bien politique et institutionnel que technique. En effet, le chevauchement de l'exercice des compétences respectives des communes de base et du syndicat communautaire, et le déséquilibre des pouvoirs, au profit de ce dernier, multiplie les effets « pervers » entre ces deux institutions, dont on peut citer quelques formes : multiplication de personnels, répartition des ressources financières inadaptée, disparités fiscales... en relation permanente ;

Sur le plan de l'urbanisme, l'écartèlement des quartiers nouveaux répartis sur le territoire de plusieurs communes rend difficile la constitution de communautés nouvelles et homogènes.

L'esprit communautaire est naturellement absent aussi bien chez les anciens habitants des communes concernées que pour les habitants de ces nouveaux quartiers, absence qui vient renforcer le partage du territoire communal entre parties en ZAN et parties hors ZAN.

Ce résumé sommaire des inadaptations de la loi Boscher permet de suggérer quatre grands axes de réforme du statut des villes nouvelles :

1) Il s'agit tout d'abord de redonner aux communes une réelle autonomie de fonctionnement par rapport au S.C.A. (Syndicat communautaire d'aménagement). Elle permettrait, en restreignant les délégations faites par les communes au syndicat communautaire et en maintenant sous contrôle directement des communes la voirie, les espaces verts, les groupes scolaires, les équipements sportifs, de rapprocher les usagers des équipements collectifs et services publics avec lesquels ils sont en relation permanente ;

Pas de distinction fiscale

2) En second lieu, il est nécessaire d'envisager dans les plus brefs délais la coïncidence des zones d'agglomération nouvelles des limites communales pour mettre fin à la partition fiscale des communes. Il semble, en effet, indispensable que les villes nouvelles ne comportent que des communes entières sans distinction fiscale.

A cet égard, trois formules semblent pouvoir être retenues. L'une consisterait à faciliter les procédures tendant à l'initiative des élus, à l'intégration totale d'une ou plusieurs communes à la zone d'agglomération nouvelle. De la même manière, il faut ménager les procédures tendant à faire sortir de l'agglomération nouvelle les communes dont l'intérêt au développement de cette zone est faible.

Ces procédures pourraient être établies sur la base de critères tels que le poids des opérations engagées sur le territoire de la commune en question et de la charge financière que représenterait ce retrait. Il est toutefois évident que ce dernier ne pourrait avoir lieu s'il avait pour conséquence de faire de la commune concernée une collectivité non viable.

Une autre solution consisterait à organiser les procédures de remodelage « des territoires communaux », quitte à priver certaines communes d'une partie de leur territoire de manière à réaliser l'homogénéité administrative des quartiers nouveaux.

De façon générale, pour ce qui concerne ces problèmes de périmètre dont on voit l'importance, il est souhaitable de prendre en compte le critère d'unité géographique. L'inhumanité, l'isolement ressenti par les populations de villes nouvelles, tiennent non seulement à une disharmonie administrative mais également au barrage que constituent au sein des villes nouvelles certains obstacles naturels ou artificiels tels que forêts, voies d'eau, autoroutes, voies ferrées, etc. qui rompent la continuité de l'urbanisme et rendent impossible l'existence d'un sentiment communautaire chez les habitants, renforcé par l'éloignement de certains équipements collectifs.

Il est donc nécessaire de prévoir des procédures permettant aux villes nouvelles de se scinder en autant de collectivités nouvelles qu'il existe de types d'unités géographiques dans la ZAN retenue au moment de leur création, à condition naturellement que soit très soigneusement établi un système de péréquation des ressources et des charges au regard des programmes d'équipements déjà réalisés.

3) Une troisième voie de réforme doit définir un noyau de responsabilité communautaire et de ressource fiscale et financière correspondante.

En ce qui concerne les pouvoirs de gestion du S.C.A., ceux-ci devraient se cantonner aux équipements d'intérêts communs énumérés limitativement contrairement aux procédures mises en place par la loi de 1970 (grands espaces communaux, grandes voiries, lycées, collèges, etc.).

Pour ce qui concerne les ressources du S.C.A., on peut envisager deux types de fiscalité communautaire directe. L'une selon laquelle le syndicat ne percevrait plus en direct, à la place des communes, que la taxe professionnelle et un prélèvement sur la masse de la dotation globale de fonctionnement, l'autre, selon laquelle le syndicat lèverait directement une contribution additionnelle sur les bases des contributions traditionnelles des communes et recevrait un prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement.

Prendre en compte les populations nouvelles

4) Enfin, on ne saurait évoquer une réforme de la loi Boscher sans aborder les problèmes institutionnels, et principalement la prise en compte des populations nouvelles dans la composition des comités syndicaux.

S'il semble qu'une élection directe au suffrage universel doive être évitée parce qu'elle risquerait d'établir au sein des S.C.A. une fâcheuse concurrence entre les représentants des conseils municipaux et les représentants des populations nouvelles élus directement au comité, on peut admettre qu'un nouveau texte améliore la représentation des communes selon le poids réel qu'elles ont dans le développement de la ville nouvelle, et qu'au sein de ces communes soient organisées régulièrement des élections complémentaires pour prendre en compte les populations nouvelles dans les conseils municipaux.

Dans le cas où serait admis le principe de la coïncidence des limites communales avec la ZAN et l'intégration corrélative de la totalité des territoires communaux dans cette ZAN, l'élection au suffrage universel de représentants au S.C.A. présenterait l'inconvénient majeur de poser le SCA comme concurrent direct des conseils municipaux, et de diminuer sinon d'anéantir le pouvoir de ces derniers, ce qui serait impensable sauf à envisager la fusion des communes concernées.

Dans un autre ordre d'idée, il faut souligner le rapprochement souhaitable entre l'établissement public d'aménagement et le syndicat communautaire dont le président devrait également présider l'EPA. La loi cadre portant réforme des collectivités locales va être lors de la prochaine session parlementaire, l'occasion d'un grand débat national sur les pouvoirs communaux.

Il faut qu'il permette donc d'aborder le problème des villes nouvelles, mais il serait souhaitable que la réforme du statut de ces dernières fasse l'objet d'un texte autonome. Le parti républicain se propose d'en soumettre un au gouvernement et aux parlementaires.

(*) Député des Yvelines, secrétaire au Parti républicain à l'aménagement du territoire.

40 % DE L'EAU DISTRIBUÉE CHAQUE JOUR AUX PARISIENS SONT GASPILLÉS

40 % de l'eau distribuée chaque jour aux Parisiens (680 000 mètres cubes au total) est gaspillée. La mairie de Paris veut lutter contre ce gaspillage, a indiqué, le 19 décembre, M. Paul Pernin, député C.D.S., adjoint au maire, chargé des services industriels et commerciaux, en inaugurant une exposition « L'eau à Paris », organisée à l'Hôtel de Ville jusqu'au 17 février.

Objectif essentiel : lutter contre les fuites. La longueur du réseau de distribution d'eau potable est de 1 718 kilomètres ; 70 % de conduites, en plomb, ont été posées avant 1900. Les vibrations du sol, provoquées par la circulation routière et ferroviaire, provoquent chaque jour des dizaines de fuites sur les joints de conduites, sans compter celles, nombreuses, qui se produisent chez les usagers. Le service des eaux a, depuis deux ans, renforcé la surveillance des joints de conduite, ce qui s'est révélé efficace. « *C'est ainsi*, a précisé M. Pernin, *que la production journalière a été ramenée de 960 000 mètres cubes en décembre 1976 à 820 000 mètres cubes en décembre 1977, soit une économie de 140 000 mètres cubes.* »

L'adjoint au maire a d'autre part assuré que la qualité de l'eau distribuée aux Parisiens est « *conforme aux normes de potabilité prescrite par les autorités compétentes* ». Deux cent soixante mille analyses sont effectuées chaque année par les laboratoires de la ville à tous les stades du circuit de distribution.

SPORTS

LES RÉSULTATS

Football

COUPE DE FRANCE
(septième tour)

Douze clubs ont été éliminés à l'occasion du septième tour de la Coupe de France de football par des équipes évoluant en division inférieure. Dans le genre, la plus belle performance a sans doute été réalisée par le club leader du championnat de division d'honneur du groupe Ouest, le Stade Leonard de Saint-Pol-de-Léon qui a battu le Stade Rennais, deux fois vainqueur de l'épreuve par 3 à 1.

DIVISION II contre DIVISION III

Brest b. *Saumur	3-1
*F.C. Yonnais b. Limoges	3-2
Montpellier b. *Cournon	3-0
*Auxerre b. Nœux-les-Mines (après prolongations)	2-1
Saint-Quentin b. *Lucé	2-1
*Châteauroux b. Le Mans (4 pen. à 3)	1-1
Caen b. *Tours	2-1
*Saintes b. Montluçon	2-0
*Gazelec b. Aix	3-1
*Saint-Dié b. Haguenau (5 pen. à 4)	1-1
Epinal b. *Blénod (5 pen. à 3)	1-1
Avignon b. *Orange	1-0
*Cannes b. Pont-de-Chéruy	2-1
Rouen b. Hazebrouck (après prolongations)	2-1
Sedan b. *Troyes	1-0
*Chaumont b. Colmar	4-0
*Le Havre b. Melun	2-1
*Amiens b. Douai	1-0
Toulon b. Saint-Priest	2-1
*Sète b. Arles	2-0
*Creil b. Blois	2-0
*Muret b. Toulouse (après prolongations)	3-1
Besançon b. *Grenoble (3 pen. à 1)	1-1

DIVISION II contre DIVISION IV

Béziers b. *Brive	1-0
*Mulhouse b. Feschés-le-Châtel	3-1

DIVISION II contre DIVISION D'HONNEUR

Gueugnon b. *Roanne (après prolongations)	3-0
*Lens b. Bruay	6-0
*St-Pol-de-Léon b. Rennes	3-1
*Alès b. Fourchambault	6-0
Guingamp b. *Granville	2-0

DIVISION II contre PROMOTIONNAIRES

*Quimper b. Ploudalmezeau	2-0
Martigues b. *Premier Canton	2-1

DIVISION III contre DIVISION IV

*La Rochelle b. Luçon	2-0
Thonon b. *Villefranche	3-1
*Calais b. Abbeville	3-1

DIVISION III contre DIVISION D'HONNEUR

A Saint-Ouen :

La Gauloise b. Poissy	1-0
Fontainebleau b. *Cl. Colonial	1-0
*Good Luck b. Montmorillon	3-1
*Vauban b. Neudorf	1-0

DIVISION III contre PROMOTIONNAIRES

*I.N.F. Vichy b. Les Lilas	6-1
*Saint-Brieuc b. Thouaré	1-0

DIVISION IV contre DIVISION D'HONNEUR

A Gagny :

Beauvais b. Saint-Joseph	6-0

Le dernier match entre Central Sports de Papeete et Orléans aura lieu le 30 décembre.

Handball

NATIONALE I
(onzième journée)
POULE A

Stella Sports b. F.C. Mulhouse 32-16

Classement. — 1. Stella-Sports, 29 pts ; 2. A.S.P.T.T. Metz, 28 ; 3. U.S. Ivry, 27 ; 4. St. messin E.C., 24 ; 5. A.S.L. Tourcoing, 23 ; 6. R.C. Strasbourg, 21 ; 7. APAS Paris, 20 ; 8. S.S. Voltaire, 18 ; 9. E.S.M. Gonfreville, 17 ; 10. F.C. Mulhouse, 13.

POULE B

*E.S. St-Martin-d'H. et Dijon 22-22

Classement. — 1. U.S.M. Gagny, 31 pts ; 2. C.S.L. Dijon, 28 ; 3. St. marseillais U.C., 27 ; 4. Paris U.C. et SLUC Nancy, 22 ; 6. E.S. Saint-Martin-d'Hères, 20 ; 7. U.S. Altkirch, 19 ; 8. USAM Nîmes, 18 ; 9. Stade toulousain, -7 ; 10. A.S. Cannes, 16.

Boxe

Le poids lourd français Lucien Rodriguez a nettement battu aux points l'Italien Domenico Adinolfi le 23 décembre à Liège. Titre en jeu, Lucien Rodriguez pourra donc affronter en mars prochain le vainqueur du championnat d'Europe de la catégorie, qui se disputera le 26 décembre entre l'Espagnol Alfredo Evangelista, tenant, et l'Italien Dante Cane.

Hockey sur glace

DIVISION NATIONALE A
(treizième journée)

*Gap b. Grenoble	3-1
Tours b. *Villars-de-Lans	6-3
*Chamonix b. Croix	9-4
*Saint-Gervais b. Viry-Châtillon	6-5
Français volants b. *Megève	4-3

Classement. — 1. Chamonix, 48 pts ; 2. Saint-Gervais, 34 ; 3. Grenoble, 32 ; 4 Viry-Châtillon, 30 ; 5. Tours, 28 ; 6. Villars-de-Lans et Gap, 26 ; 8. Français volants, 20 ; 9. Megève, 16 ; 10. Croix, 0.

Tennis

A Miami-Beach, en Floride, le jeune Espagnol Gabriel Urpi, dix-sept ans, a gagné le 23 décembre l'Orange Bowl, tournoi international de tennis dans la catégorie moins de dix-huit ans, en battant en finale le Sud-Africain Schalk Van Der Merwe, 6-3, 6-1.

Le tournoi féminin a été remporté par l'Américaine Andrea Jaeger, treize ans, qui s'est imposée en finale à la Sud-Africaine Rosalyn Fairbank, 6-1, 6-3.

Athlétisme

Disputé dans des conditions pénibles, le cross de Liévin a été gagné le 24 décembre par le Nordiste Jean-Luc Lemire avec une minute d'avance sur Pierre Levisse. Les épreuves féminines ont été gagnées par Joëlle Debrouwer (senior) et Véronique Renties (junior).

CINQ LIVRES SUR LE FOOTBALL

La Fabuleuse Histoire de la Coupe du monde de Thierry Roland

La fabuleuse histoire de la Coupe du monde, eu égard à l'importance du sujet, se devait d'être une sorte d'encyclopédie du football de 1930 à 1978. L'auteur, Thierry Roland, journaliste à la télévision, a effectivement réussi à faire de ce gros livre de 781 pages un ouvrage de référence couvrant près d'un demi-siècle de la compétition la plus populaire dans le monde. Chacun des chapitres traite dans le détail les onze étapes, les onze escales de la Coupe : Uruguay (1930), Italie (1934), France (1938), Brésil (1950), Suisse (1954), Suède (1958), Chili (1962), Angleterre (1966), Mexique (1970), République fédérale allemande (1974) et, enfin, Argentine (1978). Dans le détail, mais aussi dans l'anecdote, et la somme de documentation recueillie par Thierry Roland, traitée dans un style alerte, devrait convenir au plus pointilleux des connaisseurs.

Depuis que la télévision a ouvert, par le développement de la technique, ses lucarnes sur la Coupe du monde, peu de gens ont échappé à l'attrait qu'exerce un tel spectacle moderne, tout en couleur, en intensité, portant haut l'instinct cocardier, le chauvinisme. Aucun autre programme, à l'exception des Jeux olympiques, n'a obtenu autant d'écoute et c'est toute cette fresque, avec ses joies, ses drames, ses secrets, que conte l'auteur.

La Coupe du monde a cependant existé bien avant la télévision et c'est un passé, peut-être oublié, que l'on retrouve dans la chronologie de la compétition. Le rappel aussi que dans les onze coupes du monde disputées, par cinq fois, c'est le pays organisateur qui l'a emporté (Uruguay, Italie, Angleterre, R.F.A., Argentine) comme pour bien montrer que, si la réussite est souvent liée à la qualité, elle peut aussi reposer sur la foi.

★ Ed. ODIL, 781 pages, 130 F.

Le grand livre de la Coupe du Monde

De tous les livres publiés sur la Coupe du monde 1978 c'est incontestablement celui qui bénéficie de la plus brillante illustration. Huit des meilleurs photographes européens, placés sous la direction de l'Allemand Erich Baumann, ont associé leur grand talent pour sublimer une Coupe du monde qui en avait bien besoin. Le résultat surprend même parfois ceux qui l'ont vécu et avaient cru tout voir. L'édition française de ce livre publié en six langues a été confiée à Jacques Ferran. Les textes sont à la hauteur des images.

★ Calmann-Lévy, 287 p., 175 F.

Une balle dans la tête d'Alain Leiblang

Alors que tous les autres livres publiés sur la Coupe du monde s'attachent à la magnifier, Alain Leiblang a voulu raconter et surtout faire comprendre ce qui se passe autour des terrains. Notamment comment un peuple a pu, durant un mois, oublier son martyr pour se retrouver dans la rue, comme en mai 68, « *avec les barricades en moins, mais la même gaieté* ».

★ Editions des autres, 192 p., 39 F.

Football, Coupe du monde 1978

Ce livre abondamment illustré vaut surtout par ses photographies : 263 en couleur et 138 en noir et blanc. Le texte un peu naïf et impersonnel, écrit, semble-t-il, au jour le jour, manque de recul par rapport à l'événement. Cette formule permet toutefois de revivre chronologiquement cette Coupe du monde et de ne laisser aucun match dans l'ombre.

★ Société française du livre, 57, rue de l'Université, 75007 Paris, 256 p., 98 F.

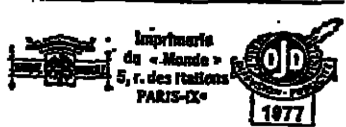
Le Livre d'or du football 1978 de Charles Bietry

Dans un style très personnel, l'auteur nous fait revivre toute une saison de football à travers sa propre activité de journaliste sportif. Comme il « couvrait » aussi la Coupe du monde, il lui consacre le tiers de l'ouvrage. A noter aussi la présence de tableaux de résultats très complets.

★ Solar, 156 p., 45 F.

Dans la même collection : *le Livre d'or du tennis*, par Bernard Picot et Christian Collin, 112 pages, 42 F ; *le Livre d'or du basket*, par Gilles Petit, 112 pages, 42 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

économie

ENVIRONNEMENT

Cinquante-quatre associations du Morbihan en « audition publique »

Écologistes et aménageurs sont en désaccord sur le rôle des études d'impact

Il n'y avait plus un fauteuil vacant dans la salle du conseil général du Morbihan le jeudi 19 décembre à Vannes. Pourtant ce n'était pas l'assemblée départementale qui siégeait mais l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan (UMIVEM) (1). Cette étonnante fédération groupant cinquante-quatre associations d'environnement a pris l'habitude de réunir son assemblée générale annuelle à la préfecture, en présence du préfet, de ses chefs de service, de nombreux élus et — ce qui n'est pas le cas de toutes les associations — des journalistes. Sous la présidence de Mme Marie-Claire Bordes, on s'explique à visage découvert sur tous les litiges concernant la protection du département. Cela tient à la fois de l'audition publique et du psychodrame.

Cette année, les organisateurs avaient décidé de centrer les échanges sur le thème des études d'impact. Décidément, ces fameuses études, rendues obligatoires par la loi de protection de la nature pour tout projet de quelque importance, agitent les esprits. On les évoquait récemment aux deuxièmes assises internationales de l'environnement à Paris (*le Monde* du 12 décembre). Dans les départements comme le Morbihan, où les associations nombreuses et vigilantes ont choisi le dialogue avec l'administration, l'application de ces nouvelles procédures soulève aussi maintes questions. On l'a bien vu à Vannes, où, pendant quatre heures, près de quatre-vingt-dix personnes — présidents d'associations, fonctionnaires et maires — en ont discuté avec passion.

D'entrée de jeu, on leur avait projeté un montage audio-visuel réalisé par le ministère de l'environnement. « *Cette initiation aux études d'impact, tirée à quarante exemplaires, sera mise gratuitement à la disposition de tous ceux qui en feront la demande* », a indiqué M. Giacobino, directeur de l'atelier central d'environnement à Paris (2). Ensuite de quoi, on a croisé le fer.

Le délégué du ministère, le directeur de l'équipement, celui de l'agriculture, un magistrat du Conseil d'État, des écologistes ont dit ce qu'ils savaient, ce qu'ils espéraient et ce qu'ils craignaient des études en question. Le préfet, M. Henri Baudequin, n'a pas été le dernier à poser les « bonnes questions » et même à bousculer un peu les spécialistes. Les débats, en tout cas, ont permis de dégager plusieurs enseignements. D'abord, tout le monde paraît décidé à appliquer les textes et à en tirer le maximum pour protéger l'environnement. On se présente même comme des précurseurs. « *Dans les opérations de remembrement du Morbihan*, a dit le directeur de l'agriculture, *nous faisons des études préalables depuis 1965.* » Les ingénieurs des ponts et chaussées affirment eux aussi leur bonne volonté.

Mais évaluer l'impact d'un grand équipement nécessite des recherches parfois fort longues et le recours à des spécialistes de multiples disciplines. L'Institut national de la recherche agronomique étudie les conséquences du remembrement sur le bocage depuis 1972 ; ses conclusions, bien que partielles et provisoires, comptent déjà mille cinq cents pages ! Constatation générale à Vannes comme ailleurs : la nature est encore une inconnue, et l'homme joue souvent les apprentis sorciers.

La nécessité de faire des études d'impact obligera les services et les experts de tout poil à abattre les cloisons qui les séparent. L'écologie est une discipline synthétique ; qu'on soit ingénieurs, architecte ou biologiste, il va bien falloir s'intéresser au métier du voisin. « *Pour sensibiliser nos agents à l'environnement, je demande au ministère de multiplier les stages de formation permanente*, a dit le directeur départemental de l'équipement. *Je suggère même qu'on nous affecte des environnementalistes-conseils, comme il existe des architectes-conseils.* »

Instrument de prévision, les études d'impact seront aussi des occasions de concertation. Car à un moment ou à un autre elles doivent être rendues publiques. « *Pour éviter les blocages, il serait bon que les discussions avec les associations et les citoyens aient lieu dè la naissance des projets* », a conseillé M. Giacobino.

Dans ce domaine, M. d'Ornano prépare deux initiatives : une circulaire recommandera aux préfets de grouper tous les dossiers d'impact de leur département et de les mettre à la disposition du public : ensuite, il est question d'introduire en France les auditions publiques (*hearings*) en usage dans les pays anglo-saxons. Notons que cette réforme, proposée il y a déjà quinze mois, est toujours dans les tiroirs. En sortirait-elle enfin ?

Pouvoir du citoyen

Autre question : les études d'impact vont-elles donner aux citoyens un nouveau pouvoir ? Mme Latournerie, maître des requêtes au Conseil d'État, a rappelé que, en cas de recours devant les tribunaux, l'absence d'étude d'impact dans un projet d'aménagement donne au juge, sur la simple intervention d'un simple citoyen, le droit quasi automatique de faire stopper les travaux. Devant cette menace ne va-t-on pas voir fleurir les « études-*bidons* », celles réalisées à la va-vite par des aménageurs qui ainsi voudraient se « mettre en règle », et à l'abri ? Et dans ce cas qui jugera de la validité de telles études ? Les juges administratifs se prononcent plutôt sur les vices de procédure et répugnent à juger au fond. Ce sont donc les fonctionnaires accordant l'autorisation d'ouvrir un chantier, c'est-à-dire le plus souvent les préfets, qui auront le dernier mot. Lourde responsabilité qui n'est pas sans les inquiéter. Ils redoutent également que leur tâche administrative n'en soit compliquée et que les délais d'instruction des dossiers ne s'allongent. « *Protéger l'environnement est une noble cause*, a dit le préfet du Morbihan, *mais il ne faudrait pas que cela aboutisse à retarder les équipements.* »

Ces retards peuvent leur être fatals. Comme l'a dit ingénuement le directeur de l'équipement: « *les projets ont une vie propre. Quand on attend trop il arrive qu'ils s'écoulent d'eux-mêmes car les circonstances ont changé* ». Les écologistes bretons en ont immédiatement apporté la preuve en citant le cas d'un barrage de 16 millions de mètres cubes qui devrait fermer l'embouchure du Trieux, une rivière des Côtes-du-Nord. Le conseil général en avait approuvé le principe et le financement. Puis à la réflexion — et après une campagne d'explication des associations, — la capacité de l'ouvrage a été amputée des deux tiers...

« *Ne nous laissons pas piéger par les études d'impact*, a dit M. Jean-Claude Pierre, un président d'association. *Examinons plutôt si le projet qu'on nous propose est vraiment nécessaire et urgent. Cessons d'agir comme si notre génération était la dernière à construire.* »

Or la remise en cause des projets, c'est précisément ce que n'admettent pas les aménageurs. M. Jean-Claude Lefeuvre, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, a cité un exemple majeur : « *L'E.D.F. déclare ouvertement qu'en aucun cas une étude d'impact ne pourra remettre en cause la décision de construction d'une centrale nucléaire. Les nouvelles procédures ne seraient donc qu'un alibi et l'établissement public viole l'esprit de la loi.* »

Aménageurs et défenseurs de l'environnement sont donc en désaccord sur le rôle des études d'impact. Pour les uns, c'est le respect d'une procédure purement formelle. Pour les autres, un moyen de freiner et peut-être d'arrêter la mécanique emballée du progrès. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de la réunion de Vannes que d'avoir ainsi mis au jour deux conceptions opposées entre lesquelles les juges et le pouvoir politique auront tôt ou tard à choisir.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) UMIVEM : Bordlann, 56600 Lanester.

(2) Audio-visuel « Études d'impact » : atelier central d'environnement, 14, avenue du Général-Leclerc, 92521 Neuilly.

● *Grèves de la faim pour le Larzac.* — Une trentaine de militants des comités Larzac de l'Allier ont entamé dimanche 24 décembre un jeûne de vingt-quatre heures sur le parvis de l'église Saint-Louis à Vichy. Une douzaine de jeunes gens en on fait autant à l'intérieur de la cathédrale du Puy (Haute-Loire) avec l'autorisation de l'évêque et du curé de la paroisse. Une bousculade a eu lieu dimanche à la sortie de la grand-messe entre ces militants et d'autres jeunes gens hostiles à l'utilisation de la cathédrale « *à des fins politiques* ».

● ERRATUM. — Dans une partie de nos éditions datées 24-25 décembre, nous avons, à la suite d'une erreur, qualifié M. Estier de député de Paris. M. Estier est en fait ancien député de Paris.

TOURISME

QUINZE MILLE EMPLOYÉS DES HOTELS DES CANARIES SONT EN GRÈVE

Alors que tous les hôtels des îles Canaries affichent complet à de rares exceptions près — on estime à cent mille le nombre de touristes venus y passer les fêtes de fin d'année — quelque quinze mille employés de la plupart des hôtels et des restaurants de la Grande-Canarie et de Santa-Cruz-de-Ténériffe ont entamé, le 23 décembre, une grève qui se poursuivait le jour de Noël.

Motif de cet arrêt de travail : l'échec des conversations entre patronat et salariés en vue de l'élaboration d'une nouvelle convention collective et d'une augmentation des salaires. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

TRANSPORTS

● *Un Boeing-747 pour Air Afrique.* — Air Afrique va acheter gros porteur Boeing-747 tout gros porteur Boeing 747 tout cargo. La compagnie africaine utilisait jusqu'alors uniquement des avions Douglas (DC 8 et DC 10).

● *Braniff en Europe.* — Le Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB) vient d'autoriser la compagnie américaine Braniff International à exploiter des vols directs au départ de Dallas, de Boston et de Detroit (via Boston) vers Paris, Amsterdam et Bruxelles. Braniff, qui souhaite commencer rapidement à assurer ces liaisons, voudrait, en outre, desservir Francfort au départ de Dallas et de Boston ainsi que Londres-Gatwick au départ de Boston. — (*A.F.P.*)

● *L'OACI et les détournements d'avions.* — Trente-deux nouveaux pays ont ratifié, depuis le mois d'octobre 1977, les conventions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) contre les détournements d'avions, annonce un communiqué de cet organisme. M. Assad Kotaite, président de l'OACI, a jugé encourageante la réaction des 143 États adhérents de l'OACI. En effet, 95 pays ont ratifié la convention de Tokyo (1963), 97 la convention de La Haye (1970) et 93 la convention de Montréal (1971). Les deux derniers textes prévoient que l'auteur d'un détournement sera « *extradé ou poursuivi en justice et soumis à des peines sévères* ». — (*A.F.P.*)

● *« Bison » vainqueur.* — L'opération « Bison futé » a permis de diminuer les encombrements de 22 % sur l'année précédente et un millions d'heures seulement... ont été perdues cette année dans les embouteillages. Pour 1979, la direction des routes et de la circulation routière mettra l'accent sur l'étalement des congés dans les entreprises et une meilleure maîtrise des flux de circulation en provenance de l'étranger.

● *Les Bretons sur la Manche.* — La société Brittany Ferries, dont le siège est à Roscoff, lancera le 9 février 1979 une nouvelle ligne de fret entre Roscoff et Cork en Irlande. D'autre part, à partir du 5 février, la compagnie doublera ses relations entre Saint-Malo et Portsmouth, une ligne qu'ont empruntée en 1978 dix mille camions, notamment des véhicules espagnols transportant des marchandises à destination de la Grande-Bretagne.

SOCIAL

Après les incidents du 22 décembre

LE MAIRE DE SAINT-CHAMOND S'ADRESSE AUX MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ÉCONOMIE

Après les graves incidents qui se sont produits dans la nuit du 21 au 22 décembre entre des vigiles et des ouvriers, au moment où la police procédait à l'évacuation de l'usine (*le Monde* daté 24-25 décembre), le personnel de l'entreprise de textile J.-B. Martin — fabrication de velours uni, — située à Saint-Chamond (Loire), a décidé au cours d'une assemblée générale réunie samedi, de poursuivre l'occupation des locaux, comme il le fait depuis dix-huit mois.

D'autre part, M. Jacques Badet, maire socialiste de Saint-Chamond, a demandé samedi à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, d'interdire toute nouvelle intervention des forces de l'ordre dans l'usine réoccupée. Il a également prié M. René Monory, ministre de l'économie, d'organiser une « table ronde » sur la situation aux établissements J.-B. Martin afin de permettre le redémarrage de l'entreprise, qui employait deux cent vingt personnes en 1977.

La crise de la sidérurgie

M. MAUROY : le P.C. change brusquement d'attitude.

(*De notre correspondant.*)

Lille. — M. Pierre Mauroy a évoqué, le samedi 23 décembre, à Lille la demande des communistes (*le Monde* daté 24-25 décembre) de participer à l'entrevue prévue à l'Élysée à la suite de l'invitation personnelle adressée par M. Giscard d'Estaing au maire socialiste de Lille. Ce dernier a déclaré : « *J'ai pris connaissance avec beaucoup d'étonnement de la déclaration de M. Gustave Ansart. Les communistes ont refusé de signer la lettre au président de la République que je voulais envoyer au nom du bureau. J'ai donc agi seul comme président du conseil régional. Lors de la séance de cette assemblée, lundi dernier, ils ont protesté avec vigueur contre la proposition d'envoi d'une délégation à l'Élysée.*

» *Ils changent brusquement d'attitude, c'est leur affaire. Je vais examiner cette question et de toute façon je convoquerai le bureau du conseil régional au début de janvier.* »

M. Gustave Ansart, député communiste du Nord, précise de son côté qu'il avait affirmé que « *les élus communistes ne pourraient en aucun cas se rendre en délégation auprès du président de la République pour avaliser le démantèlement de la sidérurgie* ». — G. S.

● *Les agents d'assurances proposent de réduire de 10 % les primes d'assurance automobile dans les régions de Longwy et de Valenciennes*, particulièrement frappées par le chômage. Selon M. Vinstock, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, cette proposition, dictée par un « *souci de solidarité nationale* », se justifie également sur le plan technique : « *Si cette crise dure*, a-t-il précisé, *la circulation va considérablement baisser dans ces deux arrondissements, et il est opportun de prévoir cette chute en déclassant dès maintenant les deux zones en question.* »

● *L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM)* indique qu'elle a reçu « *un grand nombre de demandes de levée de forclusion depuis la fixation des dates limites pour le dépôt des dossiers d'indemnisation* ». Elle « *tient à rassurer les rapatriés qui n'ont pas encore reçu de réponse à leur requête : un minimum de temps est indispensable pour procéder aux vérifications destinées à éviter, notamment, les erreurs pouvant résulter d'homonymies ou de doubles emplois. C'est pourquoi*, souligne-t-elle, *quelques mois seront encore nécessaires à l'Agence, après la date limite du dépôt des demandes fixée au 31 décembre 1978 (31 mars 1979 pour les Français musulmans) pour informer chacun des intéressés de la décision qui aura été prise au sujet de sa demande* ».

Déconseillant aux requérants d'écrire à nouveau pour rappeler leur première demande, sauf en cas de changement d'adresse, le directeur général de l'ANIFOM « *donne l'assurance aux intéressés que toutes les demandes adressées à l'agence avant les dates ci-dessus recevront une réponse individuelle dans le courant du premier semestre de 1979* ».

ÉTRANGER

Le six millième camion algérien de l'année

De notre correspondant

Alger. — Le six millième camion construit en 1978 est sorti des chaînes de fabrication du Complexe de véhicules industriels (C.V.I.) de la Société nationale de construction mécanique (SONACOME) installé à Rouiba, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger. Le ministre de l'industrie lourde, M. Mohamed Liassine, a assisté à l'événement, abondamment célébré par la presse nationale.

Tant de solennité et de publicité peuvent, à première vue, surprendre. Deux chiffres expliquent tout ce bruit : l'usine de Rouiba, réalisée à partir de chaînes de montage installées par Berliet avant l'indépendance, devait avoir une capacité de production de 4 500 véhicules par an. En 1977, trois années après le démarrage, ce but était loin d'être atteint : 3 000 camions avaient pu être fabriqués. En une année, ce nombre a été doublé et l'objectif initial de production a été largement dépassé. Grâce à cet effort, l'Algérie répond maintenant au tiers de ses besoins dans ce secteur.

Il y a là un grand motif de satisfaction pour les responsables de l'économie, dont le principal problème aujourd'hui est d'améliorer les taux de productivité. Ces dix dernières années, l'Algérie a réalisé un considérable effort d'investissement. Elle a réussi à mettre en place un appareil industriel moderne et diversifié ; mais la plupart des unités tournent très largement en dessous de leur capacité. Cette situation, normale dans un pays en voie de développement, au passé essentiellement agricole et manquant de cadres et de techniciens, ne saurait indéfiniment se prolonger.

La fabrication des produits industriels « made in Algeria » ne constituerait qu'un luxe coûteux, si leurs prix de revient devaient rester deux ou trois fois plus élevés que ceux de leurs homologues européens, américains ou japonais. Reléguée au second plan dans la phase d'implantation de l'industrie, la rentabilité devient un objectif prioritaire.

Des primes substantielles

Le résultat de Rouiba est d'autant plus significatif que l'usine produit une gamme de véhicules spécialement conçus pour le marché algérien et adaptés aux conditions d'utilisation particulière du pays (surcharges fréquentes, insuffisance et imperfection du réseau routier). La SONACOME est ainsi en mesure de proposer cinq modèles de camions, allant de 5,5 tonnes à 35 tonnes de poids en charge, et deux d'autobus. Trois mille de ces véhicules ont été équipés dès cette année d'un moteur Benz fabriqué sous licence à Constantine. Le « *taux d'intégration* » — pourcentage des pièces réalisées en Algérie même — n'a cessé de croître et approche maintenant 70 %. Les tôles sont fournies par la Société nationale de sidérurgie (S.N.S.), certains équipements électriques par la Société nationale d'électricité (SONALEC) et les pneus par la SONATRACH.

L'accroissement spectaculaire de la productivité est attribué officiellement à la réussite de la gestion socialiste des entreprises, qui associe, du moins en théorie, les travailleurs à la gestion des unités et permet de les « mobiliser ». Mais il semble que le recours aux stimulants matériels ait joué un rôle non négligeable dans l'affaire. Des primes substantielles — 12 % par mois, 8 % par semestre et 15 % sur l'année — sont allouées depuis le mois de mai aux ateliers en fonction de leur production. Les quelque 6 200 ouvriers du complexe ne sont pas restés insensibles à ces arguments.

Reste désormais à maintenir et même à améliorer un taux de productivité encore très fragile. La direction de l'usine n'y parviendra que si elle stabilise son personnel. Le « nomadisme » des travailleurs et même des cadres atteint en Algérie des proportions catastrophiques. Durant les huit dernières années, l'effectif du C.V.I. de Rouiba a tourné trois fois. Les responsables enregistrent une moyenne de 1 000 démissions par an.

Le complexe recrute ses travailleurs dans quatre wilayas (préfectures) d'El Affroun, à l'ouest, à Tizi-Ouzou, à l'est. Chaque jour, les cars de ramassage parcourent au total 18 000 kilomètres ; nombre d'ouvriers passent quotidiennement quatre heures en trajet. Lorsqu'ils trouvent un emploi plus près de leur domicile ou un peu mieux payé, ils n'hésitent pas à le prendre.

Seule la réalisation d'un programme de logements à proximité de l'usine pourrait fixer le personnel. De fait, la construction de 3 000 appartements est prévue. Elle constitue un élément essentiel du plan de développement du complexe, dont la production doit être portée, en 1985, à 12 000 véhicules par an. Renault, qui maintient actuellement dans l'usine quelque 300 techniciens, sera sans doute appelé à jouer un rôle important dans cette extension.

D. J.

ÉNERGIE

LA FILIALE ALLEMANDE DE B.P. IMPORTERA DU GAZ NATUREL ALGÉRIEN

Alger (*A.F.P., Reuter.*) — Un contrat vient d'être signé entre la société nationale algérienne Sonatrach et la filiale ouest-allemande du groupe B.P. pour la livraison annuelle de 4,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié. Signé après deux ans de négociations, et soumis à l'approbation des gouvernements intéressés, ce contrat, d'une durée de vingt ans prendra effet à partir de 1985, le transport du gaz étant assuré par moitié par les deux partenaires.

C'est le troisième contrat de ce genre que la Sonatrach passe avec des firmes ouest-allemandes. Les deux premiers, passés respectivement avec Ruhrgas-Salzgitter, en juin 1977, et avec Birgitta Elwe Rath-Thyssen Gas, en juillet 1978, portent chacun sur la livraison de 4 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans.

En revanche, le département américain de l'énergie a récemment rejeté (*le Monde* du 20 décembre), un contrat qui prévoyait la livraison par l'Algérie à la compagnie Tenneco de 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié pendant vingt ans.

AUTOMOBILE

LES QUATRE-VINGTS ANS DE RENAULT

Une voiturette du troisième âge

Samedi 23 décembre, au bas de la rue Lepic, à Paris. Roues dans roues, un prototype des Vingt-Quatre Heures du Mans, dernier cri de la technique, et une voiturette d'une autre époque, pour tout dire, de l'autre siècle. Point commun entre les deux engins, le nom du constructeur, Renault, et un anniversaire : les quatre-vingts ans d'un pari. Celui aussi de la naissance d'une marque.

Ce samedi, la voiturette Renault et la voiture de course victorieuse du Mans en 1978 devaient refaire le trajet rue Lepic-place du Tertre, l'objet d'un pari lancé il y a quatre-vingts ans, à la veille de Noël 1898.

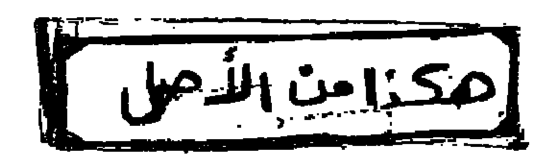
Louis Renault, ce jour-là, dîne avec des amis et il est venu dans un curieux équipage bricolé à partir d'un tricycle De Dion, dont les possibilités laissent tout le monde sceptique, sauf Louis Renault. Défi lui est lancé de gravir la rue Lepic et de rejoindre la place du Tertre. Pari relevé, avec comme enjeu, pour chacun des douze amis, l'engagement de passer commande d'une réplique de la voiturette (1). En cas de réussite s'entend. Le teuf-teuf du De Dion pousse cahin-caha la petite voiture jusqu'à la butte Montmartre. Pari gagné, Renault est né.

Pour la cérémonie du souvenir, avant-hier, la voiturette était dans son état mécanique d'octogénaire. Tout juste avait-on rajouté une bricole ici ou là, comme par exemple un ventilateur électrique pour mieux « souffler » dans la circulation. La rue Lepic, en 1898, était quand même plus dégagée...

Malgré le froid, le monocylindre de 198 cm3 a été assez facilement mis en route, plus aisément en tout cas que le moteur 2 litres turbocompressé du prototype moderne. La montée de la gracieuse et fragile voiturette, haut perchée sur ses quatre roues à rayons, portant beau ses rides, s'est faite en plusieurs fois. A coups de manivelles et de poussettes, elle a cependant gaillardement rejoint la Butte, suivie par le prototype des Vingt-Quatre Heures du Mans, mieux en jambes avec son moteur cent cinquante fois plus puissant. La place du Tertre leur a fait fête avec, peut-être, un coup de cœur plus prononcé pour la dame du troisième âge.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Depuis 1898, plus de vingt millions de voitures sont sorties des chaînes de Renault.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« QUE CHOISIR ? » EST CONDAMNÉE A LA SUITE DE L'ACTION INTENTÉE PAR ONZE LABORATOIRES

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a rendu un jugement, daté du 20 décembre, dans le procès intenté par onze laboratoires d'anaylses contre la revue *Que choisir ?*, organe de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.). Cette dernière est condamnée à verser à chacun des demandeurs le franc symbolique de réparation du préjudice, à titre de dommages-intérêts ; la chambre a ordonné, en outre, la publication intégrale du jugement dans le prochain numéro de *Que choisir ?*

Cette dernière avait publié dans son numéro de mai un article intitulé « Trente-deux labos testés, trente et une erreurs » dans lequel étaient dénoncés, outre le coût excessif et disparate des examens, les inexactitudes commises dans les analyses de sang, d'urine et de selles demandées par des enquêteurs de la revue (*le Monde* du 5 mai).

Dans ses attendus, la chambre estime notamment que l'échantillon soumis à l'analyse a été préparé dans des « *conditions artificielles* » et que les méthodes utilisées par les enquêteurs de l'U.F.C. n'étaient pas « *scientifiquement incontestables* ». En outre, ajoute le texte du jugement, « *les résultats ont été livrés au public sous une forme extrêmement tendancieuse et frappante, incompatible avec l'objectivité et la rigueur* » (...).

Le numéro du « Monde » daté 24-25 décembre 1978 a été tiré à 488 859 exemplaires.

Cent huit morts dans l'accident du DC-9 à Palerme

Les pilotes dénoncent le sous-équipement des aéroports italiens

Les autorités italiennes n'avaient toujours pas retrouvé, ce lundi 25 décembre, la « boîte noire » du DC-9 d'Alitalia qui s'est abîmé en mer alors qu'il devait atterrir à Palerme dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 décembre, causant la mort de cent huit personnes, pour la plupart des travailleurs siciliens revenant au pays pour passer les fêtes de noël (« le Monde » daté 24-25 décembre). Les causes exactes de cet accident demeurent inconnues, mais les autorités ont exclu l'hypothèse de l'attentat. Le pilote de l'appareil était très expérimenté et l'avion en parfait état. La tour de contrôle n'a reçu aucun appel de détresse. Le chiffre des survivants s'établit à vingt et une personnes.

Les élus communistes et socialistes de Sicile ont protesté contre l'insuffisance des moyens maritimes de secours, et une polémique s'est engagée dans l'opinion publique sur les conditions techniques, politiques et géographiques de la construction de l'aéroport de Palerme.

Dans un télégramme aux familles des victimes, le pape Jean Paul II et le président de la République, M. Sandro Pertini, ont souligné « la cruauté de ce drame survenu alors que le peuple italien devait être heureux ».

De notre correspondant

Rome. — La catastrophe de Palerme pose à nouveau la question de la sécurité de l'aéroport sicilien, considéré par les pilotes comme l'un des plus dangereux d'Italie.

« *L'aéroport de Palerme était dangereux avant même sa construction* », a dit un spécialiste, dénonçant ainsi le mauvais choix de l'emplacement des pistes, coincées entre la mer et les montagnes, très exposées aux rafales de vent imprévisibles. En 1972, un appareil d'Alitalia s'était déjà écrasé à Palerme, au décollage, contre les montagnes, faisant cent quinze morts. A l'époque, l'aéroport était totalement dépourvu d'instruments au sol. Samedi 24 décembre, le DC-9 s'est abîmé en mer. Mais si les véritables responsabilités de l'accident ne sont pas encore connues (« *cela prendra des mois* »), affirment les enquêteurs, qui recherchent toujours la boîte noire dans l'épave de l'avion, à cinquante mètres sous la mer), la presse, l'Association des pilotes italiens (A.N.P.A.C.) et les élus locaux mettent en cause l'aéroport.

Dès samedi soir, les pilotes italiens se sont mis en grève pendant trois heures « *pour protester contre l'insécurité de l'aérodrome de Palerme* ». Les élus communistes et socialistes ont, pour leur part, dénoncé l'insuffisance ou l'absence de moyens de sauvetage en mer, alors que l'aéroport est situé sur la Méditerranée : « *Des efforts ont été faits depuis la catastrophe de 1972*, dit un communiqué du parti communiste. *Mais il se sont révélés totalement insuffisants.* » Mis à part quelques bateaux de pêche de passage, aucune embarcation de sauvetage n'est arrivée rapidement sur les lieux de l'accident samedi. Les cent huit victimes de la catastrophe sont mortes noyées en quelques minutes, attachées à leur siège, alors que les pompiers ou des hommes grenouilles auraient peut-être pu les dégager.

Si la presse italienne insiste surtout sur la situation géographique dangereuse de cet aéroport (pour *Paese Sera*, procommuniste, le choix du lieu s'est fait uniquement en fonction des intérêts spéculatifs de la Mafia locale), la *Stampa* de Turin met également en cause l'équipement au sol : « *Le radar de la tour de contrôle est certes en bon état, mais il ne donne aucune indication sur l'altitude de vol des avions. Il renseigne simplement sur leur éloignement.* »

La catastrophe du DC-9 d'Alitalia a donc rouvert la polémique sur les aéroports italiens, dont deux seulement(Gênes et Venise) seraient bien équipés, selon l'ANPAC. Il est sans doute trop tôt pour attribuer la mort des cent huit passagers du DC-9 aux vices de l'aéroport de Palerme (une défaillance humaine ou mécanique est toujours possible), mais sur place on avance de plus en plus l'hypothèse d'une violente rafale de vent comme en connaît la baie de Palerme, et contre laquelle le pilote, volant à seulement 100 mètres au-dessus de la mer, ne peut rien.

(*Intérim.*)

Quatre accidents sur dix ont lieu à l'atterrissage

Vingt-quatre heures après la catastrophe de Palerme, l'occasion est donnée de s'interroger sur la sécurité des transports aériens et la fiabilité des aérodromes en général.

Selon la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, il existe au moins vingt-trois aéroports internationaux dangereux dans le monde, dont trois américains, deux en Grèce et deux en Italie. Ceux qui se voient décerner la croix noire par les pilotes de ligne, pour être les moins sûrs et les moins bien organisés, sont Boston, Los Angeles, Saint-Thomas, aux îles Vierges, Alghero en Sardaigne, Rimini en Italie, Corfou et Rhodes en Grèce, ainsi que sept aéroports de Colombie.

Les dangers de l'aviation légère

Les pilotes mettent en cause la longueur des pistes d'envol, l'environnement dû au relief, les diverses restrictions pour diminuer le bruit des avions, ce qui les empêche souvent de décoller contre le vent, et l'utilisation de pistes identiques pour les atterrissages et les décollages.

Il y a quelques années (mais des améliorations récentes sont intervenues), l'Association nationale des pilotes de l'aviation civile italienne avait dressé une liste noire des aéroports de la péninsule. Celui de Palerme-Punta-Raisi était dans la catégorie des plates-formes sérieusement déficientes, au même titre, par exemple, que Reggio-de-Calabre ou Catane.

Pour ce qui concerne le trafic aérien français, le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) signale que, en 1977, le bilan des accidents de l'aviation légère (aéro-clubs et avions privés) s'est élevé à soixante et un morts, dix-sept blessés graves et vingt-neuf blessés légers pour une flotte totale de quatre mille quatre cent soixante-trois appareils. En revanche, les quinze millions de passagers transportés dans les cent soixante et un avions d'Air France, d'U.T.A. et d'Air Inter sont tous arrivés, l'an dernier, à bon port, sans incident notable. Plus précisément, depuis 1971, les compagnies aériennes françaises n'ont enregistré qu'une soixantaine de tués sur leurs lignes régulières nationales et internationales, c'est-à-dire quatre fois moins que pendant la précédente période de sept ans.

Le C.D.I.A., qui note que les accidents surviennent à l'atterrissage dans 40 % des cas et au décollage dans 23 % des cas, ajoute : « *Au plan mondial, le nombre de passagers tués sur la période 1971-1976 a légèrement augmenté (cinq mille quatre cent sept) par rapport à la période 1965-1970 (quatre mille neuf cent douze). Mais le nombre de kilomètres-passagers est passé de 195 millions en 1965 à plus de 650 millions en 1976. Ainsi, pour 100 millions de kilomètres-passagers, le taux des passagers décédés qui était de 0,35 il y a douze ans n'était plus que de 0,11 en 1976.* »

● *Accident d'avion dans l'Isère : deux morts, un blessé grave.* — Un avion de tourisme s'est écrasé dimanche 24 décembre en fin de matinée avec trois personnes à bord près de Saint-Etienne-de-Crossey, dans la région de Voiron (Isère). Le pilote de l'appareil, M. Luc Fournier, trente-huit ans, domicilié à Grenoble, a été tué sur le coup ainsi que l'un de ses passagers, une fillette âgée de douze ans, Isabelle Palot, de Voreppe (Isère). Le frère de celle-ci, Emmanuel, neuf ans, grièvement blessé, a été hospitalisé à Voiron.

En Pologne

LE JOURNALISTE FRANÇAIS PHILIPPE RIES A ÉTÉ LIBÉRÉ

Varsovie (*A.F.P.*). — M. Philippe Ries, le journaliste français emprisonné depuis le 6 décembre à Gdansk, a été remis en liberté samedi 23 décembre dans le courant de l'après-midi, après dix-huit jours de détention. Il a rejoint aussitôt sa femme. M. et Mme Ries, qui voyagent en voiture, devaient prendre le ferry boat ce lundi 25 décembre à Swinoujscie, petit port polonais au nord de Szczecin, à destination du Danemark, pour regagner ensuite la France.

M. Ries, qui travaille à la revue trotskiste *Informations ouvrières*, avait été arrêté le 6 décembre dernier alors qu'il s'apprêtait à prendre le ferry boat à Swinoujscie pour Copenhague. Pendant son séjour en Pologne, il avait rencontré et interviewé plusieurs dissidents à Varsovie et à Gdansk dont M. Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du Comité d'autodéfense sociale-KOR.

Il avait été officiellement inculpé d'insulte publique à la République populaire de Pologne, de diffusion de fausses informations pouvant nuire aux intérêts de l'Etat et de colportage d'imprimés interdits dans le pays.

[Une campagne de grande ampleur avait été déclenchée aussitôt après l'arrestation du journaliste, arrestation dont les motivations paraissaient à tout le moins curieuses. Ne serait-ce que parce que l'inculpation d'« insulte » se basait sur une carte postale (lue par les postes ?) où il décrivait Gdansk, ancienne ville hanséatique, comme ayant une architecture allemande. Manque d'humour de la censure ?]

En Espagne

ARRESTATION D'UN DIRIGEANT PRÉSUMÉ DES COMMANDOS TERRORISTES DE L'ETA

M. Pedro Garrido Caro, épicier âgé de trente-sept ans, a été tué samedi 23 décembre dans la soirée à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, par des inconnus qui avaient pénétré dans son magasin. Sa femme a également été tuée et sa fille, âgée de sept ans, grièvement blessée. Selon la police, il s'agirait d'un nouvel attentat de l'organisation séparatiste basque ETA.

Les obsèques de José-Miguel Benaran Ordenana, dit Argala, dirigeant de l'ETA assassiné, jeudi, sur le territoire français à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ont eu lieu, dimanche, à Arrigorriaga, près de Bilbao. Des incidents se sont produits après la cérémonie à Basauri, faubourg de Bilbao, ainsi qu'à Saint-Sébastien. Les forces de l'ordre ont fait usage de balles de caoutchouc.

La police a, d'autre part, annoncé, samedi, l'arrestation, opérée le 15 décembre, de José-Antonio Torre Altonaga, dit Medios un des dirigeants présumés des « commandos spéciaux » terroristes de la branche militaire de l'ETA. Medios serait notamment responsable de l'assassinat, le 21 juillet dernier à Madrid, d'un général d'artillerie et de son adjoint, un lieutenant-colonel (*le Monde* du 22 juillet). Il serait également l'auteur de l'attentat à la bombe commis, le 17 mars, contre le chantier de la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao. Deux ouvriers avaient été tués et quatorze blessés (*le Monde* daté 19-20 mars).

Aux États-Unis

UN HOMOSEXUEL AFFIRME AVOIR ASSASSINÉ TRENTE-DEUX ADOLESCENTS

Chicago. — Cinq cadavres d'adolescents ont été retrouvés, samedi 23 décembre, par la police enterrés sous la maison de John Wayne Gacy, un entrepreneur en bâtiment, qui avait été condamné en 1968 à dix ans de prison pour sodomie, mais avait été mis en liberté conditionnelle au bout de dix-huit mois. Gacy a affirmé à des journalistes avoir assassiné en tout trente-deux enfants ou jeunes gens après les avoir violés. Jusqu'à présent il n'a été inculpé que du meurtre de Robert Piest, un adolescent âgé de quinze ans, qui a disparu le 11 décembre dernier après avoir déclaré qu'il se rendait chez l'entrepreneur afin d'obtenir un emploi l'été prochain.

Des moyens importants ont été mis en œuvre pour fouiller la maison, le jardin et les environs. Des informations faisant état de la découverte de huit corps ont été démenties par la police. Les cadavres sont dans un état avancé de décomposition et ont été, semble-t-il, recouverts de chaux, ce qui rend l'identification difficile.

Deux fois marié et divorcé, père de deux enfants, John Gacy était honorablement connu.

Plusieurs affaires semblables ont eu lieu ces dernières années aux Etats-Unis : un charnier de vingt-sept cadavres d'adolescents avait été découvert en août 1973 à Houston (Texas) deux homosexuels arrêtés en juillet 1977 à Los-Angeles (Californie) avaient d'autre part affirmé avoir assassiné une trentaine de jeunes gens. Les cadavres de huit d'entre eux ont été retrouvés. — (*A.F.P., UPI.*)

MENACÉ DE CHOMAGE

Un cadre tue sa femme, ses trois enfants et se donne la mort

De notre correspondant

Versailles. — Cadre commercial dans une importante papeterie de Paris, où il occupait les fonctions de directeur commercial, M. Philippe Wigniolle, quarante-neuf ans, demeurant au domaine de Marsinval, à Vernouillet (Yvelines), s'est donné la mort ce lundi matin 25 décembre, après avoir tué, avec une carabine 22 long rifle, sa femme Catherine, trente-sept ans, et leurs trois enfants, Pascal, dix ans, Laurent, neuf ans, et Isabelle, six ans.

Selon les premières déclarations recueillies dans l'entourage de M. Wigniolle, la papeterie parisienne traversait de graves difficultés et le directeur commercial se trouvait depuis quelques jours directement menacé de licenciement. Une lettre retrouvée bien en évidence sur la table de la salle à manger explique en substance : « *Il me sera impossible de vivre longtemps sans emploi et sans ressources. Je préfère en finir avec ceux que j'aime.* »

Cette lettre ne permet cependant pas de savoir si M. Wigniolle venait d'être licencié ou s'il était sur le point de l'être. Les termes en sont imprécis et il faudra attendre, disent les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles, de pouvoir entendre l'employeur, actuellement en vacances en province, pour connaître avec exactitude la situation professionnelle de M. Wigniolle.

La famille Wigniolle était allée réveillonner chez des amis. A 3 h 50 précises, après avoir tué tous les siens et abattu d'une balle dans la tête son chien, M. Wigniolle a téléphoné au commissariat de Vernouillet pour annoncer qu'il venait d'« *abattre tout le monde* ». Après avoir donné son adresse précise et ouvert la porte de sa maison, il s'est tiré une balle dans la tête au pied du lit conjugal. Son épouse et ses trois enfants ont été retrouvés morts dans leur lit.

D. R.

● *L'usine Mascara* (teinture et apprêt), qui emploie quatre-vingt-dix personnes à Roubaix, a déposé son bilan et annoncé une première vague de licenciements qui touchera quarante-sept salariés. La C.G.T. a décidé d'occuper immédiatement les locaux. D'autre part, soixante-dix-neuf personnes travaillant à la teinturerie Burel, également située à Roubaix, ont reçu leur lettre de licenciement. — (*Corresp.*)

Mort de M. Raoul Calas ancien député communiste

M. Raoul Calas, ancien député de l'Hérault, ancien membre du comité central du parti communiste, est décédé, samedi 23 décembre, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Né le 20 mars 1899 à Thézan-les-Béziers (Hérault), Raoul Calas, ancien instituteur, avait adhéré au parti communiste en 1924. L'année suivante, entré comme rédacteur au service des informations générales de l'Humanité *en août, il avait été arrêté en décembre et emprisonné à la Santé. Secrétaire régional du P.C., dans le Languedoc, puis dans le Nord-Pas-de-Calais, il était revenu à* l'Humanité, *en 1936. Mobilisé en 1939, alors qu'il avait retrouvé un poste d'instituteur, Raoul Calas avait été fait prisonnier sur le front d'Alsace. Libéré avec tous les soldats de la classe 19, il était rentré en France en 1941. De nouveau en poste d'enseignant à Beaucaire il organisait la résistance dans plusieurs départements du centre quand il fut de nouveau arrêté en 1942 et condamné à mort. Sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité.*

Après s'être évadé d'une prison en Dordogne, il avait rejoint les rangs des F.T.P., dont il devint commissaire aux effectifs pour ce département, le Lot et la Corrèze. Membre du comité central de 1945 à 1964, Raoul Calas avait siégé dans les deux Assemblées nationales constituantes. Il avait gardé son mandat de député de l'Hérault jusqu'en 1958, date à laquelle il avait été battu.

Le nom de Raoul Calas reste attaché à un épisode fameux de l'histoire parlementaire. En novembre 1947, les députés communistes avaient choisi la méthode de l'obstruction pour s'opposer aux mesures envisagées par le gouvernement Robert Schuman, visant à renforcer les moyens du maintien de l'ordre alors qu'un vaste mouvement de grève se développait. Le lundi 1er décembre, Raoul Calas prononça, au terme de son discours à la tribune de l'Assemblée nationale, une phrase interprétée comme un appel à l'insubordination de l'armée. L'Assemblée, sur la proposition de son président, Edouard Herriot, lui appliqua la censure avec exclusion temporaire. Raoul Calas refusa de quitter la tribune et y resta toute la nuit, entouré de ses collègues communistes. Ce n'est que vers 6 heures, le mardi, que le parlementaire, après l'intervention de la garde, quittait le Palais-Bourbon.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le parti communiste* a proposé à l'Union progressiste que dirige M. Robert Chambeiron, ancien député, de la faire figurer sur la liste qu'il présentera aux élections européennes du 10 juin 1979.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a mis fin aux fonctions de M. Lucien Gaillard, officier municipal du 2e arrondissement, par arrêté publié au *Bulletin municipal officiel* daté 17, 18 et 19 décembre. M. Gaillard (C.D.S.) est le délégué de l'U.D.F. pour l'arrondissement.

● *M. Paul-Emile Viard* a été réélu président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis (ANFANOMA). L'assemblée générale de cette association prend acte de l'« effort important » accompli pour améliorer la situation des rapatriés, mais elle insiste sur le nombre des problèmes qui ne sont pas réglés : amnistie totale, aménagement des prêts, institution d'une chambre de compensation destinée à régler définitivement le sort des fonds bloqués outre-mer, régime de retraite, reconnaissance des droits des Français de confession islamique, indemnisation des personnes morales et appréciation à leur juste valeur des biens spoliés.

● *L'indice des prix de gros italien* a augmenté de 0,8 % au cours du mois de novembre. En un an, la hausse ressort à 8,8 %. — (*U.P.I.*)

● *Le coût de la vie en Allemagne fédérale* a augmenté de 0.3 % en novembre. En un an, par rapport à novembre 1977, l'indice a enregistré une hausse de 2,3 %. — (*A.F.P.*)

● *L'Union générale des étudiants de Tunisie* a lancé samedi 23 décembre un appel « *à toutes les forces démocratiques et humanitaires* » afin d'obtenir le renouvellement des autorisations de séjour de dix étudiants étrangers — dont cinq Tunisiens — en France, qui ont reçu l'ordre de partir avant le 31 décembre 1978. Cette décision leur a été notifiée le 12 décembre par le préfet délégué pour la police de Lyon.